

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration Rédaction (039) 21 11 35

A la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe L'URSS au banc des accusés

Le délégué américain à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, M. Griffin Bell, a dénoncé hier «la répression brutale» contre les droits de l'homme en Union soviétique et a déclaré que l'intervention soviétique en Afghanistan jette «une ombre sur les relations Est-Ouest».



La délégation ouest-allemande à la conférence de Madrid. A droite, le ministre des Affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher et, à gauche, M. Detlef, comte de Rantzau, qui dirige la délégation de son pays à la réunion. (Bélino AP)

M. Bell a souligné que l'Union soviétique a un «bilan lamentable» dans le domaine du respect des accords d'Helsinki garantissant les droits de l'homme.

Le délégué américain a cité des noms de dissidents particulièrement soumis à la répression.

Le diplomate a invité également les Soviétiques à donner des explications sur leur incursion militaire en Afghanistan en décembre dernier et a déclaré aux délégués: «Je dirai seulement que l'incursion soviétique jette une ombre sur les relations Est-Ouest qu'aucune réunion, déclaration ne peuvent dissiper si ce n'est un retrait total des troupes soviétiques.»

Le délégué américain a précisé qu'il était porteur d'un message du président Jimmy Carter soulignant la nécessité de maintenir le processus des accords d'Helsinki jusqu'au jour où «toutes les dispositions seront intégralement appliquées et qu'une véritable sécurité et coopération seront finalement instaurées».

«LES DISSIDENTS SONT DES GENS PEU IMPORTANTS»

Peu avant la déclaration de M. Bell, la délégation soviétique avait cédé son tour de parole à la Tchécoslovaquie. Les Soviétiques prendront la parole aujourd'hui.

Dans sa réponse, le vice-ministre des Affaires étrangères tchécoslovaque, M. Jaroslav Kneizka, a affirmé que «les dissidents sont des gens peu importants dont le seul but est de dénigrer leur pays et qui sont des fantoches aux mains des Occidentaux».

La Tchécoslovaquie, a-t-il fait remarquer, ne tolérera pas d'ingérence dans ses affaires intérieures.

Auparavant la Grande-Bretagne avait accusé l'Union soviétique d'avoir violé tous les principes des accords d'Helsinki.

(ap)

Congrès de l'Internationale socialiste Un pathétique appel de l'ex-chancelier W. Brandt



M. Willy Brandt, à gauche, en discussion avec le roi d'Espagne Juan Carlos. (Bélino AP)

Lire en dernière page

OPINION

Grève du futur

Cinquante-sept ans. Le sourire grisonnant. Il a fait partie de l'aristocratie ouvrière. Aujourd'hui il se sent paria dans son métier. Son savoir vieux de plusieurs siècles ne vaut plus son poids de plomb.

C'est là un drame que connaissent bien des vieux horlogers. C'est le drame que vivent les anciens typographes.

S'ils ont longtemps tenu le haut du pavé de la classe ouvrière, c'est qu'ils furent longtemps aussi les seuls parmi les manuels à savoir lire et écrire. C'est pourquoi on trouve des typographes à la tête de nombreuses manifestations sociales et autres révolutions durant le dix-neuvième siècle qui ont fait progresser la cause des travailleurs.

La révolution technologique en cours balaie tout sur son passage, pervertit même la hiérarchie des valeurs, bouscule jusqu'aux typographes.

Au-delà de l'incident, la grève en cours, de son caractère de combat d'arrière-garde, l'événement est d'une portée très profonde, considérable si l'on veut bien prendre la peine de s'aviser de son caractère général.

Il touche à la profonde mutation technologique qui frappe pratiquement tous les métiers et pas seulement les professions dites manuelles.

De gigantesques investissements produisent des «puces» électroniques qui permettent de mettre en œuvre les capacités d'une autre civilisation. Cela ne se fait pas à travers une lente transformation, mais par une succession de bouleversements.

C'est bien là un virage de civilisation qu'il faut négocier et il n'est facile pour personne de subir le futur avec le vocabulaire de l'Histoire.

Quand je dis que la révolution technologique pervertit même la hiérarchie des valeurs, je pense à cette donnée inéluctable dans la conduite des entreprises qui hissent au premier plan la notion de rentabilité. Cela ne procède plus

d'un choix mais pratiquement d'une condamnation.

L'alternative «marche ou crève», objet de pleins et déliés tatoués sur la peau des légionnaires, gagne chaque jour en violence.

Les entreprises, notamment dans les arts graphiques plus encore que dans l'horlogerie, sont en péril. Non pas parce qu'elles sont mal gérées, je suis tenté d'écrire «tout au contraire!», car elles sont d'autant plus exposées qu'elles respectent les mesures de prudence qui sont de tradition.

En péril parce que la nature et l'importance des investissements nécessaires pour rester compétitif dans la tourmente des prix dépassent objectivement les capacités des entreprises de taille moyenne.

Ainsi, la compétitivité ne réside plus dans le savoir-faire, mais dans la capacité de financement qui permet de mettre en œuvre les moyens de concilier favorablement ce triangle des Bermudes formé par la qualité, le coût et le prix, et dans lequel ont déjà disparu nombre de maisons. Les arts graphiques vont mal. Les façades des imprimeries cachent encore des drames à venir.

Les travailleurs le sentent bien qui voient s'effondrer un savoir vieux de plus de cinq siècles et leur grève porte probablement plus sur la volonté de faire respecter leurs qualifications, balayées par les nouvelles technologies électroniques, que sur des revendications matérielles, car sur ce plan, les horlogers les viennent qui doivent encore se battre pour obtenir l'indexation de leurs salaires au coût de la vie, en songeant aux 40 heures de l'imprimerie et aux quatre semaines de vacances déjà acquises.

La grève des typos véhicule son poids de passions et d'angoisse, elle est peu comprise sur le plan des revendications matérielles, mais elle est révélatrice de problèmes qui tôt ou tard nous concerneront tous, sans distinction de fonction ou de métier.

GIL BAILLOD

La Pologne demande une aide économique d'urgence aux USA

La demande d'une aide économique d'urgence de la Pologne aux Etats-Unis a été confirmée hier de sources américaines bien informées.

Aucune estimation n'a été avancée sur le montant d'une telle requête, qui aurait été formulée secrètement à Washington. Mais on estime cependant qu'elle porterait sur plusieurs milliards de dollars, étant donné les graves difficultés économiques que connaît actuellement la Pologne et qui ont été à l'origine des grèves et de l'agitation sociale de l'été.

Selon le «Boston Globe», qui a révélé l'existence de la requête polonaise, l'aide demandée porterait sur trois milliards de dollars (5,28 milliards de fr.). Le président Carter y serait favorable, mais il hésiterait à adresser une telle requête au Congrès.

Le journal indique que l'Administration Carter est très désireuse d'aider la Pologne pour tenter de réduire les risques d'une invasion soviétique. Mais elle ne souhaite pas présenter, à la dernière et brève session du Congrès avant l'installation de M. Reagan, une demande de crédits constituant un ensemble de textes législatifs important. Elle étudierait plutôt, toujours selon le journal, deux autres options, dont l'une pourrait être mise en œuvre avant la fin du mandat de M. Carter qui expire en janvier.

équivalant à quelques centaines de millions de dollars, renforcée par une

assistance analogue des alliés occidentaux. L'un des arguments avancés en faveur de mesures à court terme est que non seulement elles soulageront la pénurie alimentaire en Pologne, mais elles montreront aussi que le monde extérieur fait confiance en la capacité de survie de la Pologne.

↳ Suite en dernière page

UNE PROCÉDURE EXPÉDITIVE

Des hommes comme le secrétaire d'Etat Edmund Muskie et M. Zbigniew Brzezinski, conseiller présidentiel en matière de sécurité nationale, préconisent une procédure simple et expéditive qui permettrait d'aider le régime Kania à gagner la confiance des ouvriers polonais pour la période critique des prochains mois. Il s'agirait de mesures d'aide à court terme

Seiko primé mais... Genève reste Genève

Il serait bien étonnant que Seiko renonçât à exploiter au plan publicitaire le Prix de la ville de Genève de l'horlogerie qui vient de lui être décerné.

par Roland CARRERA

Pour la marque japonaise, cette «reconnaissance» vaut un bon multiple du pesant d'or gris investi pour passer du dessin du styliste Takahachi Tochihiro à la réalisation de la montre primée. Dont nous avons reconnu hier qu'elle n'avait pas usurpé sa récompense.

Et c'est vrai que l'attribution du Prix de la ville de Genève de l'horlogerie à Seiko - qui avait déjà obtenu une mention fort discutée l'an passé puisqu'une marque suisse avait estimé que l'on avait copié l'un de ses modèles -

PROMOTION DE L'ÉCONOMIE NEUCHÂTELOISE

Un premier bilan positif

Lire en page 9

Le plan Wahlen a quarante ans

Lire en page 15

PARLEMENT JURASSIEN

Présence d'un observateur de Vellerat

Lire en page 27

En Grande-Bretagne M. Foot se casse le pied



M. Michael Foot s'est fracturé le pied et, deux jours après avoir été désigné comme successeur de M. James Callaghan à la tête du parti travailliste, marche avec des béquilles, rapporte-t-on dans son entourage.

M. Foot (pied en anglais), âgé de 67 ans, a trébuché en sortant des Communes, mardi soir, pour rentrer chez lui. Mercredi matin, il souffrait beaucoup et une radio a décelé la fracture.

M. Foot, dit-on, «ne décolère pas, mais est résolu à ne pas annuler un seul rendez-vous» - même s'il lui faut s'y rendre avec une jambe qui restera plâtrée jusqu'au genou pendant plusieurs semaines. (ap)

↳ Suite en dernière page

Montagnes neuchâtelaises

Centre de culture abc et La Grange: défendre une identité

Les habitués du Centre de culture abc auront remarqué en ce début de saison que cette petite salle de la ville et La Grange au Locle, à la fois salle de spectacle et d'exposition, ont instauré une collaboration dans leur programme et proposent parfois conjointement les mêmes spectacles, à un jour d'intervalle.

Au premier abord, l'on sent bien une volonté d'économie, mais il nous est apparu intéressant d'aller au-delà de l'aspect financier, sachant que pour Cedric Pipoz, le nouveau directeur de l'abc et Nicolas Widmer, l'un des promoteurs et responsables de La Grange, la question n'était pas si simple.

Rappelons d'abord le statut et le fonctionnement différent de ces deux lieux: le Centre de culture abc est actuellement une institution communale et subventionnée - modestement; il y a à sa tête un directeur rémunéré à temps partiel, ce dernier étant secondé par un comité bénévole. Etant donné la configuration de la salle - scène et sièges fixes - son programme se voue essentiellement à la projection de films, à l'accueil de petites troupes de théâtre, mimes, etc. et à la chanson. Il fonctionne toute l'année, chaque fin de semaine hormis une période de vacances estivales.

La Grange est née de la volonté de quelques jeunes Loclois de tenter une animation culturelle dans cette ville. Pouvant disposer sans frais de ce local agréablement aménagé, l'équipe est entièrement bénévole et ils sont quelques-uns à se répartir les différentes tâches de mise sur pieds du programme, affichage, accueil, etc.

Cet endroit original a le mérite d'être polyvalent et de permettre outre la présentation de spectacles de théâtre, musique, chansons, etc., des animations très diverses, expositions, et autres.

Par nécessité financière et surcharge des collaborateurs, la Grange ne propose plus de spectacles de mi-décembre à mars; l'année dernière, il y eut une vingtaine de manifestations, malgré cette «fermeture annuelle» prolongée. Après quatre ans d'existence, La Grange a trouvé son public, au Locle et dans la région et cette saison la plupart des spectacles affichent complet. Cependant, la continuité n'est pas assurée dans la mesure où l'essentiel de l'organisation repose sur une seule personne et sachant que responsables et collaborateurs sont tous bénévoles. Pour garantir la survie d'une telle salle, il faudrait pouvoir assurer un salaire partiel au responsable; pour l'instant la ville du Locle et le Canton apportent quelque petite contribution, mais non suffisante pour en sortir un petit salaire.

UNE COLLABORATION À PLUSIEURS VOLETS

Pour parler de l'aspect financier, effectivement il est d'emblée plus intéressant de proposer à une troupe, un artiste, deux ou trois passages dans la région avec possibilité d'un cachet moins élevé et de frais partagés (il est possible en effet que la collaboration s'étende à une salle du Jura).

Cependant la collaboration amenant à la programmation des mêmes spectacles dans les deux salles ne saurait être systématique. Elle sera ponctuelle et ne dépassera pas les quatre à six fois par année tout en maintenant des premières et

des inédits autant au Locle qu'à La Chau-de-Fonds.

Mais cette union permet aussi d'aller un peu à contre-courant et d'effectuer une certaine recherche dans les possibilités de manifestations.

Ainsi, l'option se dirige plutôt vers le théâtre, les petites troupes, tendant à privilégier les professionnels pour garantir une certaine qualité. Une autre volonté bien exprimée est de conserver une identité de la région, du haut du Canton, et de se démarquer des «spécialistes» romands, des chanteurs et petits spectacles, comme le sont devenus en quelque sorte les Faux-Nez à Lausanne; un désir profond, autant pour C. Pipoz que pour N. Widmer, de tenter de donner leur chance à d'autres, de révéler des recherches et orientations nouvelles, cela dans les moyens d'expressions les plus divers, théâtre, mime, marionnettes, cinéma.

Dans son programme, l'abc doit tenir compte d'une concurrence sur la place que La Grange rencontre moins au Locle, un besoin donc encore plus évident d'affirmer une réelle originalité, et par la qualité des prestations, de défendre un label.

Un autre volet consiste dans la proximité des lieux, où l'éloignement selon le point de vue. Séparés par huit kilomètres de route, les deux salles peuvent être à la fois concurrentes et complémentaires. Elles ont aussi l'avantage à elles deux, de doubler une offre spécifique de spectacles dans la région et d'offrir aussi une tribune à des artistes régionaux.

La collaboration ponctuelle mise sur pieds permettra au public des deux villes d'avoir deux possibilités de calendrier pour une manifestation intéressante. Et l'idée à long terme est d'habituer ce public à voyager d'une salle à l'autre, à devenir plus curieux et à choisir ses spectacles en fonction des programmes des deux lieux.

On le constate, c'est par une volonté bien réfléchie que La Grange et l'abc unissent occasionnellement leurs forces, et leur désir d'autonomie et d'indépendance face à la culture distillée à Lausanne et Genève - sans oublier la radio et la télévision - en est certainement l'un des points forts et importants. Au public de jouer le jeu!

I. BROSSARD

Pensée

Il y a des vices qui ne tiennent à nous que par d'autres et qui, en ôtant le tronc, s'enlèvent comme les branches.

Pascal

Société de Musique

Quatrième concert de l'abonnement

L'Ensemble instrumental de Grenoble, dirigé par Stéphane Cardon, donnera un concert à la Salle de musique mardi prochain, avec le guitariste Maria Sao Marcos. Au programme figurent des œuvres de Davaux (symphonie concertante), Giuliani (concerto pour guitare), Debussy (Six Epigraphes antiques), Martin (Pavane couleur du temps), et Bartok (Danses populaires roumaines).

Le violoniste et compositeur français Jean-Baptiste Davaux fit carrière à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe. De son œuvre assez variée, ce sont ses symphonies concertantes qui connurent, de son vivant, le plus vif succès. Rappelons que la symphonie concertante, synthèse de l'ancien «concerto grosso» et de la symphonie, joint deux ou trois solistes à l'orchestre, dans la forme et le style de la symphonie. Cette forme musicale connut une grande vogue dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle. L'œuvre de Davaux que l'on entendra en ouverture de concert en sera un bon exemple.

Mauro Giuliani, chanteur, guitariste et compositeur italien, est à peu près contemporain de Davaux. On le trouve successivement à Vienne, en Angleterre, en Russie et en Italie. Formé par des maîtres du XVIIIe siècle, celui que l'on a surnommé parfois le «Paganini de la guitare» participa à Vienne aux combats que menèrent, par exemple, Beethoven et Schubert pour imposer une musique nouvelle, et a donc une part méritoire dans l'évolution de la musique vers le romantisme. Essai de synthèse entre les galanteries de l'italianisme et les accents de la première période romantique, son œuvre mérite d'être redécouverte, et nous sommes heureux que Maria Sao Marcos ait choisi de jouer l'un de ses concertos.

Debussy composa, en 1896, ses Trois chansons de Bilitis, sur des proses lyriques de Pierre Louÿs. Il les compléta un peu plus tard par une

Musique de scène pour les chansons de Bilitis, dont il utilisa certains éléments pour composer les Six Epigraphes antiques, parues en 1914, et destinées au piano à quatre mains (également au piano à deux mains; nous en entendrons une version orchestrale due à Jean-François Paillard). Ces six épigraphes sont: Pour invoquer Pan, dieu du vent d'été; Pour un tombeau sans nom; Pour que la nuit soit propice; Pour la danseuse aux crotales; Pour l'Égyptienne; Pour remuer la pluie au matin.

Né en 1890, Franck Martin avait trente ans lorsque parut sa Pavane couleur du temps, conçue primitivement pour quintette à cordes (la version pour petit orchestre date de 1954; il existe également une version pour piano à quatre mains). Plusieurs commissions précédentes avaient révélé le talent et la personnalité de Martin, qui ne s'était pourtant pas entièrement dégagé, après une première période post-romantique, de l'influence de l'impressionnisme français. Bien que contenant en germe plusieurs traits de ce qui sera plus tard le style propre de Martin, la Pavane a plus d'un point commun avec Ravel, comme on pourra s'en rendre compte, ce qui n'enlève rien à sa valeur ni à sa beauté.

Les six Danses populaires roumaines de Bartok furent composées pour le piano en 1915, et orchestrées en 1917. A cette époque, Bartok s'était déjà éloigné de la simple collecte ou transcription de mélodies folkloriques. Il s'emploie à les insérer dans une harmonie élargie, à les modeler dans une pâte musicale non originelle, non folklorique par essence. Ce sont les premiers pas vers ce qui deviendra plus tard une véritable sublimation de la matière folklorique, et la création de ce que l'on a pu appeler le «folklore imaginaire». Oeuvres simples et rythmées, ces six danses apporteront au concert, en guise de conclusion, une jolie touche de gaieté et de fraîcheur.

M. R.-T.

éphéméride

Vendredi 14 novembre 1980, 319e jour de l'année.

FÊTES À SOUHAITER:

Sidoine, Sidonie.

PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES:

1979. - Le Président Carter ordonne le blocage de tous les avoirs iraniens aux Etats-Unis.

1975. - Accord entre le Maroc et la Mauritanie sur l'avenir de l'ancien Sahara espagnol.

1973. - La Princesse Anne d'Angleterre épouse le capitaine Mark Phillips.

1971. - Lady Fleming est déchuée de sa nationalité grecque et contrainte à l'exil.

1970. - La côte du Pakistan oriental est dévastée par un cyclone: le nombre de morts est estimé à 300.000.

1960. - Une collision ferroviaire en Tchécoslovaquie fait 110 morts et 105 blessés.

IL SONT NÉS UN 14 NOVEMBRE:

Gottfried Wilhelm von Leibniz, philosophe allemand (1646-1716); Jawaharlal Nehru, homme d'Etat indien (1889-1964); Le Roi Hussein de Jordanie (1935); Le Prince Charles d'Angleterre (1948).

La perle

De l'AFP, à propos du divorce de Caroline: «Le Palais de justice de Monaco a été fouillé de fond en comble pour éviter micros, caméras ou appareils photos.

Voilà «photo» devenu adjectif! Conséquence farfelue de la suppression de la conjonction «de». (En français: appareils de photo). Est-ce du petit nègre ou de l'américain?

Le Plongeur

Annoncé à la Maison du Peuple Festival international de la chanson

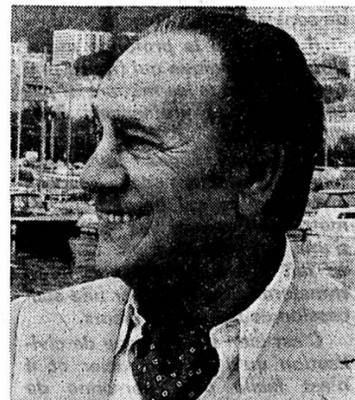


Ils seront 14 candidates et candidats, représentant cinq pays, à participer samedi soir au 8e Festival international de la chanson, sous l'égide de l'organisation GI-DO. Français, Italiens, Portugais, Espagnols et Suisses se mesureront sous l'œil vigilant d'un jury composé de personnalités du monde de la musique et des variétés. Un remarquable pavillon des prix (notre photo) récompensera les lauréats.

C'est une excellente occasion qui est ainsi offerte au public de la région d'applaudir des artistes prometteurs et de passer une excellente soirée divertissante puisqu'un bal «entourera» le concours qui sera présenté par le fantaisiste M. Guarana.

Annoncé à Delémont

Tino Rossi



Est-il besoin de le présenter, lui qui tient la vedette depuis... des dizaines d'années, avec toujours le même succès. Ses chansons sont sur toutes les lèvres, mais on aime toujours l'entendre les interpréter lui-même. Il donnera un exceptionnel concert de Noël, demain samedi en soirée, à la halle des expositions de Delémont...



Annoncé à la Salle de musique

«Ceux de la Tchaux» dansent et chantent



«Ceux de la Tchaux», ce sympathique groupement qui cultive avec zèle l'authentique folklore neuchâtelais, n'avait pas organisé lui-même de spectacle depuis plus de dix ans, bien qu'il ait très souvent collaboré ici et ailleurs à d'autres manifestations, et toujours avec succès.

A l'occasion du soixantième anniversaire de sa fondation, il offre à tous ses amis en particulier, au grand public en général, une veillée qui se déroulera demain samedi à la Salle de musique et qui promet d'être fort sympathique.

Ce sera un hommage au pays neuchâtelais, hommage fait de danses typiques et de chants bien de chez nous, puisqu'il s'agit pour beaucoup de mélodies inédites, composées par M. Georges-Louis Pantillon. Ce dernier a en effet écrit des œuvres malheureusement trop peu connues, et qu'on aura plaisir à découvrir. Notons que M. Pantillon est membre de la commission de l'UNESCO pour la musique populaire.

Depuis deux ans le groupe «Ceux de la Tchaux» qui cultivait surtout la danse, s'est mis à chanter aussi, sous la direction de M. Pierre-André Lienhard, ancien élève du Conservatoire et soliste du groupe. Il s'est adjoint un groupe d'une vingtaine d'enfants, dirigés par Mme Alice Gählinger qui apporteront leur fraîcheur à cette soirée au cours de laquelle on verra la création de danses originales, toutes inspirées par le pays neuchâtelais. Des textes de liaison entre les chants et les danses, dus à la plume d'écrivains bien de chez nous (Arthur Nicolet, Louis Loze, Jules Baillods, J.-A. Haldimann...) seront lus par M. Philippe Moser. Un orchestre champêtre dirigé par M. E. Develley complètera agréablement l'ensemble de tous ceux qui, avec enthousiasme, sous la présidence de Mlle Zbinden et la direction de Mme L. Louradour pour les danses, s'apprentent à faire vivre à leur public une soirée toute consacrée à notre beau pays et à ceux qui le disent et le chantent avec ferveur. (imp)

Annoncé à Renan, St-Imier et Moutier

Le Groupe vocal d'Erguel, l'Orchestre du Foyer de Moutier, des chœurs d'enfants, des solistes



Le chœur d'enfants en répétition

Une équipe sympathique de chanteurs et musiciens amateurs, encadrés de quelques musiciens professionnels qui, comme le levain dans la pâte, font fructifier le travail des premiers, se réjouit de présenter au public, samedi soir au Temple de Renan, dimanche après-midi à la Collégiale de St-Imier et le dimanche suivant à la Collégiale de Moutier, des pages de Haendel, concerto pour harpe et orchestre à cordes. La harpiste Naomi Mihara est Japonaise, elle joue à l'Orchestre symphonique de Berne. L'Orchestre sera ici celui du Foyer de Moutier, dirigé par Urs Joseph Flury; des pages de Saint-Saëns, oratorio de Noël pour chœur, solistes, orgue et orchestre, à l'orgue Jacqueline Jacot; le «Tantum ergo» pour soprano solo, harpe, chœur et chœur d'enfants de Fauré, soliste Pierrette Péquegnat, ainsi que la Messe allemande pour chœur d'enfants, chœur et orchestre de Urs J. Flury, une commande des Céciliennes soleuroises à ce musicien.

Le chœur d'enfants est constitué par

«Les petits chanteurs d'Erguel» entraînés par Jacqueline Jacot et un chœur dirigé, celui-là, par D. Dubied et P. A. Schwab.

Quant au Groupe vocal d'Erguel il a été fondé il y a une dizaine d'années dans le but d'amener à la musique toute une tranche de population qui n'aurait pas la possibilité de chanter de grandes œuvres, ou de les entendre.

Les choristes, ils sont une cinquantaine, se sont retrouvés toutes les trois semaines ainsi qu'un week-end de temps à autre pour travailler les œuvres et les amener à un niveau qu'ils auront plaisir à présenter au public.

Quant à Maurice Baumann qui assume la responsabilité, la préparation de ces concerts et leur déroulement, il a le mérite, d'apprendre aux gens de son pays qu'un lieu vit surtout par l'art qu'il crée lui-même, non par celui qu'il importe. Il ne s'oppose pas à la «grande» culture mais il sait que le chant que l'on aura lentement, laborieusement tiré de sa propre terre donnera la joie. D. de C.

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Au Tribunal correctionnel

Menacés par un pistolet à air comprimé non chargé!

Les affaires se succèdent et se ressemblent. Même si les prévenus qui comparaissent hier devant le Tribunal correctionnel sont dotés de caractères totalement différents, tous deux ont volé pour pouvoir ensuite acheter de la drogue et parer à l'état de manque dans lequel ils se trouvaient. Il est certain que, comme l'ont relevé les défenseurs et témoins de ces deux audiences, des toxicomanes en état de manque sont soumis à de fortes pressions et l'état de dépendance dans lequel ils se trouvent est grave et demande à être satisfait le plus rapidement possible.

A.-E. D. qui comparait le matin était prévenu de vol et infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants. Alors qu'un jour de mai il se trouvait en état de manque il a pénétré par effraction dans une institution pour enfants où il s'est emparé d'importantes sommes d'argent, de divers objets et de 2 à 3 gr. de marijuana.

A.-E. D. était aussi prévenu d'avoir à plusieurs reprises enfreint la loi fédérale sur les stupéfiants en acquérant, détenant et transportant de la drogue pour sa consommation personnelle.

Comme l'a relevé la défense, A.-E. D. a depuis sa prime enfance connu des conditions de vie assez spéciales. De père inconnu, il a vécu jusqu'à l'âge de dix ans avec sa mère pour ensuite être «tribunalé» d'un établissement pour enfants à l'autre pour s'installer enfin dans notre

ville et y suivre son apprentissage. C'est à cette époque qu'il a fait ses premiers pas dans le milieu de la drogue. Après sa première condamnation et son incarcération, il s'est marié et a vécu alors une période heureuse et stable. En automne de l'année dernière, son épouse et sa fille ont quitté le foyer familial et cette rupture, a poursuivi la défense, expliquerait la rechute du prévenu: se retrouvant seul chez lui le soir, il se rendait dans des établissements publics et a ainsi renoué avec le milieu de ses anciens copains.

Ce qui est grave dans le cas de A.-E. D., ce ne sont pas tellement les actes reprochés, a souligné le ministère public, mais le contexte général puisque c'est la 7e fois que le prévenu comparait devant un tribunal pénal.

Depuis 1975, E.-A. D. suit un traitement ambulatoire et a cessé de se droguer pendant les deux ans et demi qu'il était marié.

Trouvant que le cas de E.-A. D. était grave, le tribunal l'a condamné à sept mois d'emprisonnement, moins douze jours de détention préventive, peine assortie d'un traitement psychothérapeutique de soutien et à 700 fr. de frais. Il a ordonné aussi la confiscation et la destruction du matériel saisi.

J.-M. B. qui comparait l'après-midi était prévenu de brigandage, tentative de brigandage et infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants.

Se trouvant aussi en état de manque et devant rembourser à un tiers une certaine somme d'argent pour de la drogue achetée, J.-M. B. s'est rendu dans un kiosque de la ville et au moyen d'un pistolet à air comprimé non chargé a menacé le propriétaire. Ne parvenant pas à ses fins en raison de la résistance de sa victime, il s'est enfui après avoir engagé une bagarre. Il s'est alors rendu dans un hôtel où il a menacé la réceptionniste qui lui a donné le contenu de la caisse, quelque 380 francs. Somme qu'il a, en quittant les lieux, promis de rembourser quelques jours après. Un emprunt forcé en quelque sorte.

J.-M. B. semble attiré en permanence par le désir de s'en sortir et de se détacher du milieu de la drogue. Il est suivi depuis plusieurs années par un docteur qui lui procure de la kétalgine comme moyen thérapeutique. Condamné pour la cinquième fois, il a demandé à pouvoir purger sa peine par avance et, ne recevant actuellement aucun médicament, il est sevré physiquement mais pas psychologiquement.

Le tribunal a retenu contre J.-M. B., le brigandage, la tentative de brigandage et l'infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants, infraction pas trop grave dans ce cas là puisque le prévenu acquiesce de la drogue pour assurer sa propre consommation, et l'a condamné à huit mois d'emprisonnement, moins 171 jours de détention préventive, peine assortie d'un traitement psychothérapeutique, et à 1870 fr. de frais, le tribunal a révoqué aussi le sursis accordé antérieurement. Le prévenu devra donc purger une peine précédente de neuf mois moins onze jours de détention préventive, le tribunal a ordonné la destruction du matériel saisi.

Le tribunal était composé de M. Fredy Board, président; Mmes Vera Baumgartner et Mary-Jane Monsch, jurés, M. Daniel Blaser, représentant le ministère public et Mlle Lionella Asticher, fonctionnant comme greffier. (cm)

Sections neuchâtelaises du Syndicat du livre et du papier

Reprise temporaire du travail

Les sections du bas et du haut du canton de Neuchâtel du syndicat du livre et du papier ont décidé une reprise temporaire du travail, afin de permettre une trêve pour une reprise de contact des partenaires sur le plan national. Dans le cas d'un échec des négociations, la section de La Chaux-de-Fonds demande au comité central de décréter une grève illimitée. La décision de reprendre le travail a été prise par 71 oui contre 3 non et 2 abstentions à La Chaux-de-Fonds. A Neuchâtel, cette même décision a été acquise par 36 voix contre 33 et 11 abstentions.

Les deux sections déclarent que leur grève a été largement suivie et avec succès. Dans le bas du canton, les responsables syndicaux estiment avoir été suivis à quelque 60 pour cent, voire 80 à 85 pour cent dans l'entreprise principale. Dans le haut du canton, ces mêmes milieux syndicaux déclarent que 95 pour cent des syndiqués ont participé à cette grève. (ats)

«UNE TRÈVE»

Le président du SLP de La Chaux-de-Fonds à qui nous avons demandé des précisions sur le mouvement de grève qui a débuté mercredi à 15 heures nous a fait tenir le communiqué suivant:

Réunie en assemblée hier, «La section de La Chaux-de-Fonds du Syndicat du

livre et du papier (SLP) a analysé la situation après 26 heures de grève qui s'est voulue jusqu'au bout d'avertissement. Il a été constaté que le mouvement a été un plein succès, suivi par une énorme majorité des membres dans un esprit de totale solidarité.

«Et s'il y est mis un terme, celui-ci doit être considéré comme une simple trêve destinée à permettre une prise de contact entre les partenaires sur le plan national.

«Au cas où une reprise des négociations ne pourrait avoir lieu, la section de La Chaux-de-Fonds demande au comité central du SLP de décréter la grève illimitée sur le plan national et se fait fort de durcir ses positions.» (imp)

SOUTIEN DU PSN

Dans un communiqué publié hier, le Parti socialiste neuchâtelais se déclare «pleinement solidaire avec les membres du Syndicat du livre et du papier actuellement en lutte pour une Convention collective de travail qui tienne compte de leurs justes et légitimes revendications».

«Il espère que le mouvement de grève sensibilisera la population aux problèmes et préoccupations des typographes, et incitera les patrons de la branche à se rasseoir à la table des négociations.» (ats)

Au Conservatoire

Ensemble vocal de la SIMC de Berne

Il était infiniment sympathique de la part du Conservatoire de réserver une place de choix dans sa saison à la Société internationale de musique contemporaine qui recevait, mercredi soir, l'Ensemble vocal de la SIMC de Berne.

«Treffpunkt» de Stockhausen, pour quatre voix solistes, est une partition dite «aléatoire», c'est-à-dire que le compositeur suggère à chaque interprète des structures musicales à partir desquelles chacun choisira celle qui lui paraîtra répondre à l'appel d'un collègue à l'harmonie, au climat de l'instant et la musique ainsi menée par un entraîneur invisible ira de climat en climat, libre d'achever ou de poursuivre à l'infini sa navigation.

«Laisse vibrer un son au fond de toi jusqu'à ce qu'il provoque de la chaleur», suggère Stockhausen lorsqu'il propose des dynamiques de groupe...

L'ensemble vocal donna de «Treffpunkt» une première version très intérieure, une deuxième version réaliste. La partition ne s'émiette pas, au contraire elle captive sans cesse par son investigation dans l'inconnu sonore et puis aussi parce que la technique vocale des interprètes lui donne sa limpidité.

Malicieux, spontané, beaucoup de talent, d'instinct musical dans «Madrigal» de Manfred Trojahn qui apparaît comme une parodie de ce style musical.

«Cries of London» de Luciano Berio pour huit voix, est une fresque joliment bariolée dans une ligne qui raffine à l'infini les procédés sonores. Certaines ruptures distendent l'œuvre, hier soir, et l'empêchèrent de prendre réellement vie, de rendre toute sa verve, le texte d'ensorceler.

Le moment le plus impressionnant de ce concert, remarquablement interprété par les solistes de l'Ensemble vocal de la SIMC de Berne, fut «Ohn-Mächtige» pour neuf voix, dédié à tous les prisonniers politiques du monde, de Hans Eugen Frischknecht, sous la direction du compositeur.

Cette méditation statique qui émerge du silence, syllabe par syllabe, lambeaux de plainte, cris qui jamais n'exploient, est une très belle œuvre de la musique contemporaine. D'un ascétisme très pur, elle inspire le respect par sa recherche fervente de l'intensité expressive. En cela il faut faire la part des solistes, de leur faculté d'oreille, de leur divination de la musique d'aujourd'hui. D. de C.

mémento

Salle musique 20 h. 15 Chorale du corps enseignant.
Fritz Courvoisier 11: 20 h. 45 Les Quidams. abc 20 h. 30 L'homme oiseau, par Rainer Wettler.
Centre de Rencontre 20 h. 30 Gérard Ducos, chanteur breton.
Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30 - 17 h.
Piscine Numa-Droz: mardi, vendredi 19-22 h., jeudi 20-22 h., samedi 13 h. 30-17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.
La Sombaille, home méd.: Artisans amateurs du 3e âge.
Centre de Rencontre: Photos Roland Chédel, 20-22 h. 30.
Vivarium: 14-17 h.
Musée internat. horlogerie: 10-12, 14-17 h.
Musée des beaux-arts: fermé jusqu'au 15.11.
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
Maison-Monsieur: sculptures de Ch.-M. Hirschy, 14-19 h.
Galerie Manoir: Fred Perrin, 15-19 h.
Club 44: expos. Aloys Perregaux, 18-20 h.
Biblioth. de la Ville: 9-12 h., 13 h. 45-20 h.
Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30-18 h.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.

Le Scotch: Bar-Dancing.
Club 55: Dancing, attractions.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
La Boule d'Or: Bar-dancing.
ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
Consultations pour nourrissons: Forges 14, 13 h. 30-16 h. 30, tél. 22 22 89.
Baby-Sitting Cr.-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.
Centre Rencontre: 16-18 h., 20-22 h. 30.
Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55): 9-21 h., tél. 22 12 73.
Ludothèque, Serre 3: Mardi 16-19 h.; jeudi 16-18 h.
Boutique 3e âge: (Temple-All. 23), lundi à vendredi, 14-17 h.
Fond pour la vieillesse Pro Senectute, tél. 20 20 20.
Accueil du Soleil (Soleil 4): 14-18 h.
SOS Alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
Poste de secours Armée du Salut: tél. 22 44 37.
La Main-tendue: No 143. 20" d'attente.
Soins à domicile Cr.-Rouge: tél. 22 22 89, 7 h. 30 - 11 h. 30; tél. 26 64 41, 13 h. 30 - 14 h. 30; tél. 23 57 58, 18-19 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Pillonel, Serre 61. Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Protection des animaux: tél. 23 58 82 et 26 77 75.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42 et 31 74 35.
Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
Police secours: tél. No 117.
Feu: tél. No 118.

Cinéma
Corso: 20 h. 30, Pile ou face.
Eden: 20 h. 30, Un mauvais fils; 18 h. 30, Friandises érotiques.
Plaza: 20 h. 30, Mon nom est Bulldozer.
Scala: 20 h. 45, Arrête de ramer, t'es sur le sable.

tribune libre • tribune libre •

Récupérer l'alu, malgré l'avis d'une commission...

Le 15 octobre dernier, la Commission fédérale pour la protection de l'environnement publiait une étude sur la récupération de l'aluminium ménager. Dans ses conclusions, elle déclarait que les faibles quantités récupérées et retransférées ne valaient pas les énergies dépensées et qu'elle encourageait les bénévoles à poursuivre leur actions «antigaspi» dans d'autres domaines.

Votre journal excepté, les médias ont diffusé largement ces conclusions qui ont jeté le trouble chez les personnes qui récupèrent l'aluminium.

Vous le savez, un groupe «récupération Alu» s'est constitué à La Chaux-de-Fonds au printemps dernier avec l'aide de la commune. Malgré les déclarations de cette Commission fédérale, le samedi 15 novembre et ces prochains mois, nous allons poursuivre notre récupération et ce, pour les raisons suivantes:

1) Il est vrai que les quantités récupérées à ce jour sont faibles. A La Chaux-de-Fonds, en 7 mois, nous avons récupéré 1 tonne d'alu. Mais ce n'est pas une raison de tuer dans l'œuf un mouvement qui vient de démarrer en prétendant que les quantités récupérées sont insuffisantes pour être rentables.

Aujourd'hui, près de 300 ménages participent à cette récupération. Qui dit

«Voler les morts»...

Pour la Toussaint, beaucoup honorent leurs disparus. Hélas! il y a des gens sans scrupules qui les honorent en allant se servir sur une tombe voisine.

J'ai mis deux belles bruyères sur la tombe de mon mari, et quelle ne fut pas ma surprise de constater le lendemain qu'une de celles-ci avait disparu. Il faudrait que les doigts de gens qui agissent ainsi gèlent sur la tombe jusqu'à ce qu'une personne passe pour attraper le voleur ou la voleuse.

Car si l'on n'a pas d'argent pour acheter une plante, on peut mettre à la place quelques branches de sapin ou de houx que l'on trouve en forêt.

Que penserait la personne qui est dans la tombe si elle voyait cette manière de penser à elle? Vraiment, aller jusqu'à voler les morts, c'est impensable...

Nelly Maire, La Chaux-de-Fonds.

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public.

Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

que, demain, grâce à une sensibilisation encore plus grande, nous ne toucherons pas 10, 20 fois plus de ménages comme cela s'est produit pour la récupération du verre? et que cette opération deviendrait alors rentable?

Il y a deux ans, on comptait en Suisse, une centaine de groupes. Aujourd'hui, nous sommes plus de mille. Est-ce un mouvement qui commence à inquiéter certains milieux pour qu'on tente de lui porter le coup de grâce?

2) Cette Commission suggère aux bénévoles de réaliser des économies plus substantielles en utilisant moins leurs voitures, en prenant des douches plutôt que des bains, etc. Bénévoles ou non, nombreux sont ceux qui n'ont pas attendu cette Commission pour choisir cette autodiscipline. Mais l'augmentation constante de la consommation d'électricité et de notre parc automobile laisse à penser que, dans ce domaine non plus, les économies ne sont pas pour demain. Qu'il s'agisse de récupération d'alu ou d'économie d'électricité ou de carburant, il faut du temps, de la patience pour sensibiliser, convaincre. Avant de parler rentabilité, chiffres, il faut parler éducation, et c'est ce qu'oublie cette Commission.

3) Cet alu que l'on invite à jeter à nouveau à la poubelle finit chez nous, à Cri-dor puis à la décharge. C'est dire que cet alu, (1,2 kg. en moyenne par habitant et par année) va continuer à polluer notre environnement. Ne vaudrait-il pas mieux le restituer à son cycle normal, à savoir la refonte qui, soit dit en passant n'exige que 95% de moins d'énergie que sa fabrication?

4) La fabrication de l'alu provoque deux importantes pollutions (les boues rouges, le fluor). Son recyclage ne les occasionne pas. En nous invitant à ne plus récupérer l'alu ménager (30% de la production totale) et en préconisant de combattre ces pollutions par des moyens techniques (filtrés dans la cheminée,

«Mes 48 heures»

Mercredi soir dans mon lit, bien au chaud, je pensais aux gens qui se trouvaient toujours devant la maison de «L'Impartial» à cette heure-là.

Je pensais aux salaires qu'ils gagnent, selon leurs indications publiées dans le journal de grève qu'ils distribuaient. Et je pensais aux centaines de francs qui me séparent de ce niveau-là.

Je pensais aussi aux 48 heures par semaine qui sont mon horaire de travail. Est-il étonnant que je n'arrive plus tellement à comprendre?... Alfred Bühler, La Chaux-de-Fonds.

etc.), cette Commission fédérale confirme, une fois de plus, la primauté de la technique sur l'homme. «Vous n'avez qu'à consommer, semble-t-elle nous dire, la technique résout vos problèmes. Et notre économie ne s'en portera que mieux».

Récupérer l'alu est un refus, parmi d'autres, de participer à l'effroyable gaspillage de nos ressources naturelles et de nous donner une possibilité supplémentaire de participer activement à la lutte pour la sauvegarde de notre environnement.

5) Cette Commission prétend que les frais de ramassage et de transport occasionnés par cette récupération sont trop élevés.

Plutôt que de décourager les bénévoles, elle aurait pu proposer à Aluisse, d'offrir un meilleur prix pour chaque kilo d'alu récupéré. Ses bénéfices n'en seraient guère touchés. Et la récupération deviendrait rentable.

Pour le groupe «récupération Alu» de La Chaux-de-Fonds, Hélène Chatagny et François Zosso.

communiqué

Clan Charcot, Organise au Pavillon des Sports, La Chaux-de-Fonds les 12 - 13 et 14 décembre 1980, un tournoi de football, ouvert à tous, licenciés et non licenciés. Délai d'inscription, 15 novembre.

avis urgents

Ce soir, 20 h. 15
SALLE DE MUSIQUE
Chorale corps enseignant
Direction Georges-Henri Pantillon
Dixit de VIVALDI
Messe de BRUCKNER
Billets à l'entrée

CAFÉ DU COLLÈGE
Ce soir, dès 20 h. 30
MATCH AU JASS
Collation dès 19 heures

Depuis 1895

BIJOUX BONNET

NOTRE POINÇON GAGÉ DE HAUTE QUALITÉ...

Fr. 990.-

Vente directe aux particuliers

printemps

LA CHAUX-DE-FONDS

En vente aussi à
innovation
LE LOCLE

DISCOUNT

MADELEINES

de Commercy

290 g.

1.95**MANDARINES
SATSUMAS**

sans pépins

le kg.

1.10**JUS D'ORANGE**

Mattinella

le litre

-.85**PAIN TESSINOIS**

320 g.

1.20**CÔTES DU RHÔNE**

A.C. 1978 «G. Meffre»

Le magnum de 1.5 litre

7.95**CHOCOLAT SUISSE**

aux noisettes

la plaque de 100 g.

-.95**FROMAGE À
RACLETTE FONTAL**

les 100 g.

-.70**BEURRE DE CUISINE**

250 g.

(Par quantités ménagères)

1.95**POMMES GOLDEN**

du pays

le kg.

-.85**NOUILLES
«LA CHINOISE»**

500 g.

1.75**OFFRES D'EMPLOIS**

Fr. 245.-

Fr. 195.-

JACK-POTRue du Concert 6, Neuchâtel, Tél. 038/24 60 40
Importation directe**ENSA****Electricité Neuchâteloise SA**

2035 CORCELLES

cherche des

**monteurs-
électriciens**

pour ses différentes agences.

Les candidats doivent être porteurs d'un CFC et avoir si possible quelques années de pratique.

Entrée immédiate ou pour date à convenir.

Faire offre écrite avec prétentions de salaire et curriculum vitae à ENSA, Les Vernets, 2035 Corcelles.

28-27



AGENCE GÉNÉRALE

Florian MATILE

Jardinière 71

2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. (039) 23 18 76

cherche pour août 1981

UN APPRENTI DE COMMERCE

ayant suivi l'école secondaire, section classique, scientifique ou moderne

Prière de faire offres à F. Matile, agent général de la NATIONALE SUISSE ASSURANCES, 2301 La Chaux-de-Fonds, Jardinière 71

28-23

**Ayez une vue d'ensemble:
BMW 525/528i.**

Que vous choisissiez la version la plus complète d'un modèle tiré d'une boîte de construction standard ou la formule individuelle d'une BMW est une question de point de vue personnel. Achetez une BMW quiconque recherche une qualité technique supérieure et ne juge pas uniquement une voiture à sa taille, à sa cylindrée et à sa puissance, mais à la somme de

ses caractéristiques techniques. C'est en effet à elles seules que tient la qualité et la classe d'une automobile. La série des BMW 525/528i est idéale à ce point de vue.

Les BMW série 5: une conception réussie, au brillant avenir. BMW 525: 110 kW/150 ch. BMW 528i: 135 kW/184 ch. 1 an de garantie, kilométrage illimité.

En option: jantes en alliage léger

BMW (SUISSE) SA, Dielsdorf/ZH R D13780

**Garage - Carrosserie de la Charrière
Gérolde ANDREY, La Chaux-de-Fonds**Agence officielle BMW
Charrière 24, tél. 039/23 10 44

90-1301

Le Ski-Club du Locle à la veille d'une nouvelle saison On en parle

Chaque Loclois connaît en principe le Ski-Club de sa ville. Toutefois, les habitants de la Mère-Commune ignorent parfois ses prestations, pensant qu'il s'agit surtout d'un club sportif d'abord réservé aux compétiteurs. Or, rien n'est plus faux. Son président, M. Gérard Ray est très affirmatif sur ce point. Le Ski-Club du Locle - qui célébrera ces prochains mois le 25^e anniversaire de sa création - est ouvert à tous. Dès l'âge de 5 ans, jusqu'à un âge indéterminé, chacun peut faire partie de l'une des sections de cette société.

Ecoutez M. Ray: «Le Ski-Club est ouvert très largement. Il offre de nombreuses prestations telles que des séances de préparation physique avant et pendant l'hiver, des cours de ski gratuits, durant toute la saison à l'intention de ses membres.

» Nous portons bien entendu une attention particulière à nos compétiteurs, mais chacun peut bénéficier de l'un ou l'autre avantage du Ski-Club en y adhérant.

» Plus que cela, les cours de ski, gratuits pour les membres, sont largement ouverts à toute la population. Il s'agit ici de cours de ski alpin dispensés à des conditions avantageuses, dès que la neige est suffisante.»

Autant de notions, à première vue élémentaires, qu'il fallait toutefois préciser, au vu de légère baisse d'effectif du Ski-Club. Un fait qui n'inquiète malgré tout pas outre mesure M. Ray qui l'attribue d'abord à un phénomène cyclique. De bons espoirs, solidement fondés, lui permettent d'envisager de redresser cette situation passagère.

PROGRAMME DE LA FUTURE SAISON

Lors de son assemblée générale d'automne, le Ski-Club s'est d'abord attaché à définir son programme pour la prochaine saison. Le dimanche 11 janvier, sera repris une compétition abandonnée ces dernières années, qui est un championnat scolaire. Saut, fond et slalom seront les trois disciplines inscrites au programme de cette journée à laquelle sont invités tous les écoliers de la ville.

Les 24 et 25 janvier ensuite se déroulera à La Vue-des-Alpes, en collaboration avec le Ski-Club voisin de La Chaux-de-Fonds, une course pour OJ. Il

s'agira plus précisément d'une confrontation romande en slalom spécial. Chaque organisation cantonale OJ en met une sur pied. En l'occurrence, c'est offrir la possibilité aux jeunes d'obtenir des points FSS. Les organisateurs s'attendent à la participation de quelque 120 concurrents. Ces derniers prendront part à quatre manches de slalom réparties sur ces deux journées.

Le 20 février, le Ski-Club entend remettre sur pied la Coupe nocturne de slalom de La Jaluse. Régulièrement inscrite au programme chaque année, elle

eut parfois du mal à se dérouler en raison des mauvaises conditions d'enneigement.

Le 8 mars de l'année prochaine, est prévue la Coupe de printemps de ski de fond, au Communal.

CAMP D'ENTRAÎNEMENT

Par ailleurs, il convient de relever que dans toutes les disciplines, l'entraînement des compétiteurs a déjà repris depuis plusieurs semaines.

Les OJ alpins notamment se sont rendus à Tignes, où ils ont pris part à un camp d'une semaine, placé sous la direction d'Anouk Challandes. Ce camp s'est déroulé durant les vacances scolaires d'automne.

NOMBREUX RESPONSABLES

De nombreuses personnes s'occupent de l'activité du Ski-Club. Rappelons que M. Léopold Berthoud en est le responsa-

ble technique. L'entraîneur des compétiteurs de ski alpin est M. Gilbert Barbezat. Quant à l'entraîneur des skieurs de fond, il s'agit de M. Jean-Claude Isely. Au Locle, quatre skieurs de fond font partie des cadres de l'équipe suisse et suivent à ce titre les entraînements sur neige de différents groupes de la FSS. Il s'agit de Roland Mercier, Daniel Sandoz, Jean-Marc Dräyer et Jean-Denis Sauser.

Chez les sauteurs dont M. André Godel et José Wirth s'occupent avec dévouement, après le retrait volontaire d'Olivier Favre, un seul compétiteur est encore membre des cadres de la FSS: Gérard Balanche.

Quant aux responsables de la condition physique chez les OJ, ce sont Mlle Chantal Ray et MM. Charles-Albert Amey-Droz et Max Antonin pour les adultes.

Voici, retracée de manière simplifiée, la fiche signalétique du Ski-Club du Locle à la veille d'une nouvelle saison qui ne manquera pas de lui apporter de nouvelles satisfactions.

(jcp)

• La France à notre frontière •

Ces déplacements au cimetière étaient dangereux Un octogénaire jurassien interdit de vélo

En vertu des pouvoirs de police qui lui donne le Code des communes, le maire de Chamblay (Jura) vient de prendre une décision sans doute unique en son genre en interdisant le vélo à un de ses administrés.

Le texte est rédigé en ces termes:

Communiqués

Match au loto de la Fribourgia, ce soir, 20 h. 15, au restaurant Terminus, salle du 1^{er} étage.

Au cinéma Casino: Vendredi 20 h. 30, samedi 17 h. et 20 h. 30, dimanche 14 h. 30, 17 h. et 20 h. 30, «On a volé la cuisse de Jupiter» avec Annie Girardot, Philippe Noiret, etc. Epoustouffant... palpitant... désopilant... Du cinéma trépidant (12 ans).

«Considérant l'état de santé de M. Paul Debrand, 81 ans, considérant le grave danger constitué par la circulation à bicyclette dans les rues du village aussi bien pour la sécurité des usagers de la route que pour sa sécurité personnelle, nous invitons le susmentionné à ne plus utiliser ce moyen de locomotion.»

Derrière cet avertissement se trouve une émouvante fidélité. Si M. Debrand utilise son vélo trois à quatre fois par jour, c'est pour se rendre au cimetière sur la tombe de sa femme, «afin, dit-il, de pouvoir toujours parler avec elle». Mais, mise à part la circulation à droite qu'il respecte, le vieil homme ne tient aucun compte des obligations du Code sur une route nationale à forte circulation d'où la précaution prise par son maire.

memento

- Le Locle**
Casino: 20 h. 30, On a volé la cuisse de Jupiter.
- Biblioth. des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.
- Biblioth. de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30.
- Pharmacie d'office: de la Poste jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.**
- Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.**
- Permanence dentaire: No 117 renseignera.**
- Planning familial: tél. 23 56 56.
- Consult. conjugale: (038) 24 76 80.
- Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22.
- Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.
- La Main-Tendue: tél. No 143.
- Grand-Cachot-de-Vent: Céramiques du Maroc, 14 h. 30 - 17 h. 30.

CINÉMA
CASINO
LE LOCLE

Vendredi à 20 h. 30 - Samedi à 17 h. et à 20 h. 30
Dimanche à 14 h. 30, 17 h. et à 20 h. 30
«ON A VOLÉ LA CUISSE DE JUPITER»
avec Annie Girardot et Philippe Noiret. On rit, on frémit, on s'oxygène dans cette grande vadrouille de cocasserie. (12 ans) 91-214

NOUVEAU EN EXCLUSIVITÉ POUR LE LOCLE
Parfums, savons, eau de toilette, After shave, etc.
Dépositaire
LANVIN
et
CARON
un petit échantillon vous sera remis lors de votre visite.
Parfumerie Locloise
J. Huguenin, tél. 039/31 36 31, Grande-Rue 18, Le Locle 91-197

AUBERGE DU GARDOT
France - Tél. (003381) 67 12 42
M. Pierre-Alain Chopard
Nouvelle organisation
Fermé le soir en semaine
Le midi, menu du jour uniquement
Fermeture hebdomadaire: mercredi
Week-end
Vendredi - Samedi - Dimanche
service assuré midi et soir
avec carte habituelle 27920

AU BUFFET CFF - LE LOCLE
DIMANCHE AU MENU:
LANGUE DE BŒUF, SAUCE CÂPRES
Tous les jours:
SPÉCIALITÉS DE LA CHASSE
Sur demande:
SALLE SPÉCIALE 1^{re} CLASSE
POUR CLIENTS NON-FUMEURS
Prix réduits 3^e âge
Chèques REKA acceptés
Le samedi:
FERMETURE HEBDOMADAIRE 91-248
Tél. (039) 31 30 38 Chs-A. Martin-Körössy

LE DRAGON D'OR
Vendredi et samedi
DANSE
avec l'ORCHESTRE LES DÉCIBELS
(Interdit aux moins de 16 ans) 91-249

A LOUER AUX BRENETS
APPARTEMENT 2 PIÈCES
Tél. (039) 31 16 66.

CE SOIR, LA PORCHETTA
au restaurant «**Chez Sandro**»
Gare 4 - Le Locle - Tél. (039) 31 40 87

Match au loto
de la
PAROISSE DU CERNEUX-PÉQUIGNOT
SAMEDI 15 NOVEMBRE, dès 20 h. 15 précises
Fr. 15.- l'abonnement de 35 tours
INVITATION À TOUS

qualité fraîcheur service
FRUITS ET LÉGUMES DE 1^{er} CHOIX
Nous vous proposons
MANDARINES Satsumas No 3 le kg 1.70
CLÉMENTINES No 3 le kg 2.60
DOUCETTE DU LOCLE 100 gr. 1.- 91-251
ANDRE SPACK
laiterie alimentation tél. 311066

Nous cherchons une
SECRÉTAIRE
à mi-temps.
ALESSIO,
Fabrique de machines,
Verger 26, 2400 Le Locle.
Tél. (039) 31 34 18.

Entreprise de mécanique cherche un
CADRE ADMINISTRATIF
pouvant assumer la responsabilité du service.
Faire offres écrites sous chiffre 91-273 aux Annonces Suisses SA «ASSA», 2301 La Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons
mécaniciens-monteurs
et
mécanicien
ALESSIO, Fabrique de machines,
Verger 26, 2400 Le Locle, tél. (039) 31 34 18. 91-241

A louer au Locle, centre ville
studio meublé
tout confort, salle de bain, cuisinette agencée, ainsi qu'une
chambre meublée
tout confort.
S'adresser: Boucherie Schulze, tél. (039) 31 20 53.

A LOUER
APPARTEMENTS DE 2 PIÈCES
Situation rue du Communal. 28-12214
Confort, libres tout de suite ou à convenir. Loyer dès Fr. 294.- charges comprises. Tél. (039) 22 11 14-15
STUDIO MEUBLÉ
tout confort, situation rue de France. Loyer : Fr. 262.- charges comprises. Libre : à convenir. Tél. (039) 22 11 14-15
A louer, Le Locle local commercial pouvant convenir à atelier ou dépôt. Accès facile. Dès le 1.1.1981. 28-623
S'adresser à: REGENCE S.A. rue Coulon 2 tél. (038) 25 17 25 2001 Neuchâtel
L'industrie graphique enrichit votre vie.

Entreprise de mécanique cherche
CHEF
pour son département d'usinage
faire offre écrite sous chiffre No 91-273 aux Annonces Suisses SA «ASSA», 2301 La Chaux-de-Fonds

Fabrique de mécanique cherche une
SECRÉTAIRE - TÉLÉPHONISTE
ayant des notions d'allemand.
Faire offres écrites sous chiffre 91-273 aux Annonces Suisses SA «ASSA», 2301 La Chaux-de-Fonds.

A REMETTRE au Locle Grande-Rue 14
appartement 4 pièces
confort. Libre pour le 1^{er} décembre. Tél. (039) 31 62 06 91-60590
À VENDRE AU LOCLE
villa neuve
8 grandes pièces, tout confort, situation très ensoleillée et calme.
Ecrire sous chiffre 91-275 aux Annonces Suisses SA «ASSA» 2301 La Chaux-de-Fonds 91-60606

Prix Unip



ELIDA

Baume pour les mains

1.90

100 ml



tahiti

Bain Douche 4 sortes

2.50

165 ml
(100 ml = 1.52)



Gard

Shampooing 3 sortes

2.70

200 ml



macleans

Dentifrice 2 pièces

3.90

2x 85 g
(100 g = 2.29)



Schauma

Shampooing Schwarzkopf

3.90

6 sortes 2 pièces 2x 200 ml



atrix

Crème pour les mains

3.90

200 ml



Dechelle

Shampooing 3 sortes

4.20

200 g



Gard

Laque pour cheveux

4.50

3 sortes 365 g
(100 g = 1.23)



Binaca

Dentifrice 2 pièces

4.80

2x 120 g
(100 g = 2.-)



tahiti

Bain mousse 2 sortes

5.90

500 ml



PEPSODENT

FLUOR FRESH

4.75

Dentifrice 2 pièces 2x 120 g
(100 g = 1.98)



Timotei

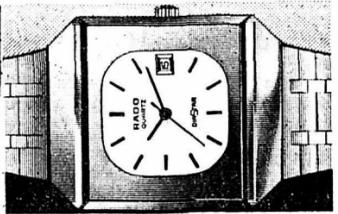
Shampooing

2.80

200 g

UNIP

RADO
Style sûr. Inrayable. Précise.



Le diamant
Av. L.-Robert 41 - La Chaux-de-Fonds 25824

VENTE TOTALE APRES DECES

Il sera vendu samedi 15 novembre de 9 h. à 15 h. à la rue des Bouleaux 15, au rez-de-chaussée à gauche:

MEUBLES: salon, buffet-pa-roi, chambre à coucher, modernes, comme neuf; tables, chaises, étagère(s), bureau, etc.

DIVERS: transistors, meubles gramophone, aspirateur, lampes, horloges, rasoir, skis, patins, souliers, 1 lot d'habits, de souliers, de vaisselle, de lingerie.

TOUS OBJETS EN BON ETAT.

CONDITIONS: Paiement comptant - Revendeurs s'abs-tenir.

FUST

Des machines à laver de faible encombrement

sont des appareils entièrement automatiques qui contiennent 4 kg de linge, mais qui ne mesurent qu'environ 40 cm de large, 60 cm de profond et 65 cm de haut.

Nouveau: avec tumbler incorporé

Raccordable partout et ne le cédant en rien aux performances et à la longévité des grosses machines entièrement auto-matiques.

MIELE, ELECTROLUX, AEG, ADORINA, NOVAMATIC, HOOVER.

Aux prix **FUST**

Fust

Chaux-de-Fonds: Jumbo Tél. 039/26 68 65
Bienne: 36 Rue Centrale Tél. 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 35 succursales 05-2560

A LOUER tout de suite ou date à convenir, rue du Locle 21

APPARTEMENT SPACIEUX DE 3 PIÈCES

tout confort, WC-bain, balcon, cave et ascenseur. Loyer mensuel de Fr. 502.- toutes charges comprises.

S'adresser à Géranicia S.A. 27547
Léopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds - Tél. (039) 23 54 33

A VENDRE au Val-de-Travers

maison de 3 logements

+ commerce. Belle situation, bon rendement. 87-31175

Ecrire sous chiffres 87-570 aux Annonces Suisses SA, 2, Fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.



Ronde

VEND: EXPERTISE GARANTIE



Ronde

VEND: EXPERTISE GARANTIE

MINI BERTONE
rouge, 5 900.-

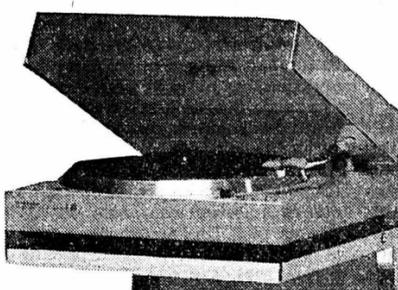
FORD FIESTA 1300
15 000 km.

LANCIA Cpé 1,3 S
7 500.- 26509

2300 La Chx-de-Fds 039 - 23 54 04 Fritz-Courvoisier 55

2300 La Chx-de-Fds 039 - 23 54 04 Fritz-Courvoisier 55

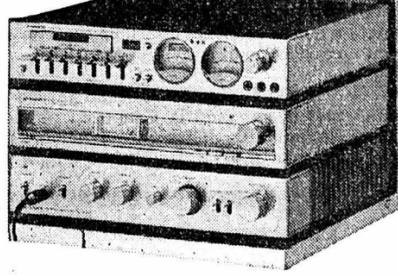
HAUTE FIDÉLITÉ POUR AMATEURS EXIGEANTS !



TECHNICS SU V4

2 x 55 watts sinus, synthétiseur AM-FM avec horloge à quartz, deck M 24 pour bandes métal, table SL D 3 avec entraînement direct

Fr. 2 295.-
+ haut-parleurs



JVC

2 x 42 watts sinus, tuner à sélecteur numérique FM-OM-OL, deck pour bande métal 28110

Fr. 2 290.-
+ haut-parleurs

SANSUI, 2 x 74 watts sinus, deck à cassettes D 90, amplificateur R 70, réception AM-FM, complet avec haut-parleurs

SCHNEIDER, 2 x 44 watts sinus, récepteur AM-FM-LV, 6 présélections, complet

SANSUI, 2 x 33 watts sinus, rack grand luxe, complet, seulement

TECHNICS système 1, SU Z 2, tuner AM-FM-LV, deck pour bandes métal, complet

AKAI, 2 x 25 watts, tuner AM-FM-LV, deck CS 702 - D II, complet avec haut-parleurs

TECHNICS SU 8022, 2 x 33 watts sinus, amplificateurs intégrés, deck pour bandes métal, Peak old FL Meter avec haut-parleurs

TECHNICS SA 100, deck pour bandes métal, tuner AM-FM-LV

SHARP RT 10, 2 x 20 watts sinus, tuner AM-FM-LV, table de lecture automatique, deck pour bande métal, complet

Fr. 2 240.-

Fr. 1 995.-

Fr. 1 925.-

Fr. 1 685.-

Fr. 1 680.-

Fr. 1 675.-

Fr. 1 470.-

Fr. 1 145.-

Mise à l'essai gratuit - Service après-vente
En prime pour chaque appareil, un casque d'écoute GRATUIT !

REICHENBACH

RADIO - TV - Hi-Fi

Av. Léopold-Robert 70 - Tél. (039) 22 36 21

UNION CARBIDE

ÉLECTRICIEN

HORAIRE DE NUIT UNIQUEMENT

Nous cherchons un électricien.

Nous offrons:

- un travail intéressant
- la possibilité de se perfectionner
- une excellente ambiance de travail
- une place sûre garantissant du travail à long terme
- de réelles possibilités d'avancement
- un salaire intéressant

Afin de faire face à l'expansion rapide de notre entreprise, nous cherchons du personnel qualifié. Nous demandons le CFC et si possible quelques années d'expérience.

Nous disposons d'excellentes prestations sociales (13e salaire), ainsi que d'un club de loisirs.

Nous prions les personnes intéressées de bien vouloir prendre contact téléphoniquement (039/25 11 01) et nous vous fixerons volontiers un rendez-vous.

UNION CARBIDE EUROPE S.A.
Service du personnel
43, rue L.-J.-Chevrolet
2300 La Chaux-de-Fonds 28-12068

J'achète livres anciens sur la gravure suisse

Bien payés.
Tél. 039/23 41 63 de 9 à 12 heures et de 14 à 18 h. 30.

JUVET

LITERIE
SOMMIERS
MATELAS
DUVETS

JETÉES

19161
P. AUBRY
NUMA-DROZ 87

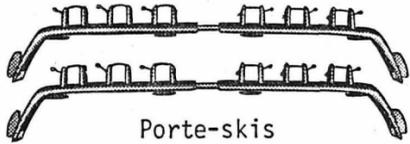
INTERIEUR

AVANTI CHEZ FIAT!

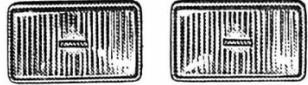


A partir de Fr. 12'850.-
(Fiat Ritmo 75 CL, 3 portes)

**LA NOUVELLE
FIAT RITMO CRISTAL.
EQUIPEMENT D'HIVER COMPRIS.
VOUS EPARGNEZ FR. 1'550.-**



Porte-skis



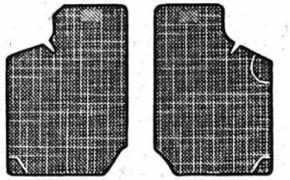
2 phares antibrouillard



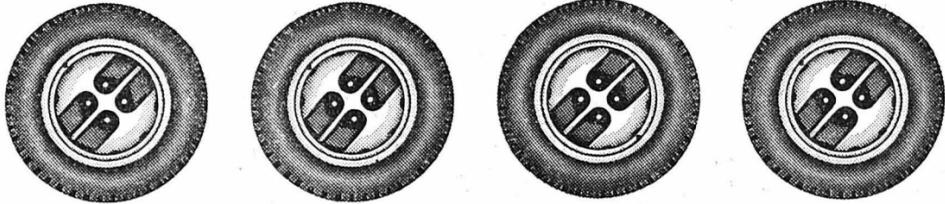
Radio-cassettes stéreo
Blaupunkt Essen
Super Arimat



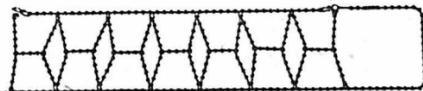
Jeu de barettes arrière



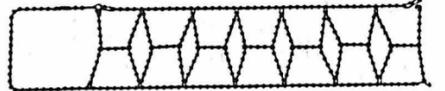
Jeu de tapis
en caoutchouc



4 pneus à neige montés sur 4 jantes



Chaînes à neige



**GARAGE DE LA RONDE (039) 23 54 04
LA CHAUX-DE-FONDS**

La Chaux-de-Fonds : Garage du Versoix, 039 22 69 88 ; Garage Sporoto, 039 26 08 08 ; Auto Enzo, 039 22 69 22.
Les Breuleux : Garage du Collège, 039 54 11 64. — Les Ponts-de-Martel : Garage Montandon, 039 37 11 23.

LE LOCLE

GARAGE DE LA JALUSE (039) 31 10 50

LE REVÊTEMENT DE
SOL PVC PRÉFÉRÉ DES
SUISSES QUI ONT
LES PIEDS SUR TERRE!

novilon®



En démonstration-vente au 4e étage
Devis et conseils sans engagement.

printemps

Un produit de qualité de Forbo-Giubiasco SA

Centrale nucleare di Leibstadt SA Leibstadt (Canton Argovia)

Azionisti:
Aare e Ticino Società Anonima di Elettricità (Atel), Olten
Aargauisches Elektrizitätswerk, Aarau
Badenwerk Aktiengesellschaft, Karlsruhe
Forces Motrices Bernoises S.A. Société de participations, Berne
Forces Motrices de la Suisse Centrale, Lucerna
Electricité de Laufenbourg S.A., Laufenbourg
Electrowatt S.A., Zurigo
Kraftübertragungswerke Rheinfelden, Rheinfelden
Forces Motrices de Laufenbourg, Laufenbourg
Motor-Columbus S.A., Baden
Forces Motrices du Nord-Est de la Suisse S.A., Baden
S.A. l'Energie de l'Ouest-Suisse, Losanna
Ferrovie Federali Svizzere, Berna

Gli azionisti si sono impegnati ad assumere, in proporzione alla loro partecipazione al capitale sociale, le spese annuali della Società, che comprendono, in particolare, gli interessi e il rimborso dei prestiti in obbligazioni.

5 3/4 % Prestito 1980-90
di fr. 100 000 000

(L'importo del prestito potrà essere aumentato fino al massimo di fr. 125 000 000, se il risultato dell'emissione lo permetterà)

destinato al finanziamento parziale della costruzione della Centrale nucleare di Leibstadt.

Durata	al massimo 10 anni
Prezzo di sottoscrizione	100%
Sottoscrizione pubblica	dal 14 al 20 novembre 1980, a mezzogiorno
Liberazione	15 dicembre 1980
Quotazione	a Zurigo, Basilea, Berna, Ginevra e Losanna

Le distinte di sottoscrizione sono a disposizione presso le banche.

Credito Svizzero
Società di Banca Svizzera
Unione di Banche Svizzere
Banca Popolare Svizzera
Banca Leu SA
Hentsch & Cie.
Lombard, Odier & Cie.
A. Sarasin & Cie
Société Privée de Banque
et de Gérance

Banca Cantonale di Argovia
Banca Cantonale di Zurigo
Banca Cantonale di Berna
Banca Cantonale di Lucerna
Banque Cantonale Vaudoise
Banca Cantonale di Soletta
Banca Cantonale di Uri
Banca Cantonale di Svitto

Numero di valore 111967

Jeune

28298

sommelière

est demandée au plus vite.
Café du Commerce, av. Léopold-Robert 32a.
Se présenter ou téléphoner au (039) 23 26 98.

CHIEN

berger-allemand,
mâle, 3 ans, pure
race, à vendre. Tél. (039) 26 71 63 heures
des repas. 28177

B.M.W. 2002

expertisée novembre 1980, en très bon état.
Fr. 3800.- avec 2 pneus neige. Tél. (039)
26 90 73, heures des repas. 28268

4 Quatre informations expliqueront en détail les multiples avantages du gaz naturel.

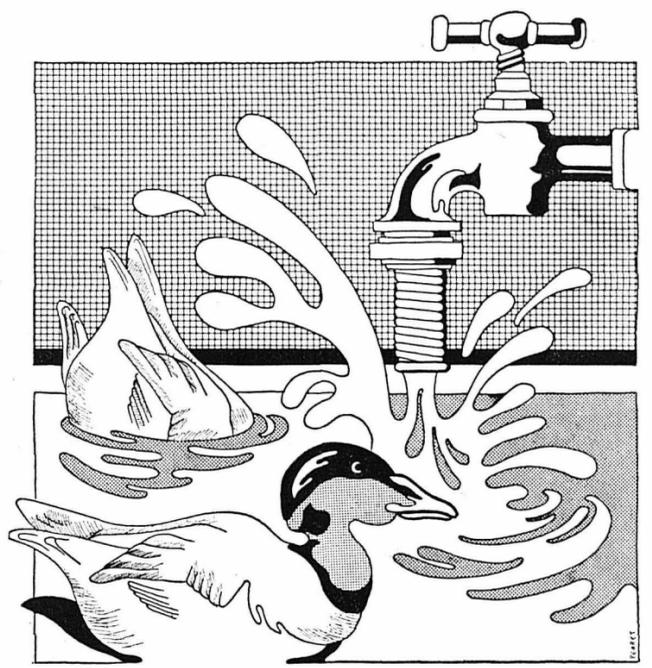
Gaz naturel: une option pour l'avenir



Chauffage...



cuisine...



production d'eau chaude...

des tâches idéales pour une énergie douée: le gaz naturel!

Parce qu'il est propre, puissant et non toxique. Parce qu'il est utilisable dans l'état même où il est extrait. Parce qu'il est sûr à l'utilisation. Parce qu'il élimine les problèmes de livraison et de stockage chez le consommateur. Parce qu'il se paye après avoir été consommé. Parce qu'il nous fait bénéficier d'une sécurité d'approvisionnement. Parce qu'il diversifie nos ressources énergétiques. Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore:

bienvenue au gaz naturel à La Chaux-de-Fonds.

CONCOURS

4 SUPERBES CUISINIÈRES À GAGNER. ET 46 PRIX DE CONSOLATION !
 1er prix: cuisinière Electrolux GH 834 offerte par le fabricant. Valeur Fr. 1'150.-. 2e prix: cuisinière Gazfire «Rôtisseur» offerte par la maison Mella & Menzi, Zurich. Valeur Fr. 1'000.-.
 3e prix: cuisinière Gazfire «Standard» offerte par la maison Mella & Menzi, Zurich. Valeur Fr. 900.-. 4e prix: cuisinière Rochat «Jeunes foyers», offerte par la maison Rochat, Cernier. Valeur Fr. 650.-
 5e au 20e prix: un bon pour un repas dans l'un des restaurants de La Chaux-de-Fonds participant aux «semaines des gourmets» (début 1981). Valeur Fr. 50.-.
 21e au 50e prix: un bon comme ci-dessus, d'une valeur de Fr. 25.-.

Comme les précédentes, cette quatrième et dernière information sur le gaz naturel vous permet de participer au concours. Il suffit de découper et remplir le coupon ci-contre, le coller sur une carte postale et d'envoyer le tout à l'adresse indiquée.

Date limite de participation: 30.11.1980. Les gagnants seront déterminés par tirage au sort. Un seul prix par participant. Le concours est ouvert à chacun, à l'exception des collaborateurs des Services Industriels et de l'agence de publicité. Les prix ne sont pas convertibles en espèces. Aucune correspondance ne sera échangée. Tout recours juridique exclu.

adescap
 A adresser à: Service du gaz, 31 rue du Collège, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Nom, prénom:
 Adresse:
 Localité:

COUPON CONCOURS
 INFORMATION



Bientôt à
 La Chaux-de-Fonds

GAZNATUREL
 Energie propre. Approvisionnement sûr.

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Promotion de l'économie neuchâteloise: un «arsenal» de moyens
Conjugaison efficace des efforts publics et privés

Conférence de presse hier matin au Château pour présenter le nouveau visage du Département cantonal de l'industrie. Pas de changement de structures, bien sûr, dans ces services qui occupent maintenant 71 personnes, puisqu'il faudra attendre la réorganisation du Conseil d'Etat; elle devrait déboucher dans un très proche avenir sur la création d'un véritable «ministère» de l'Economie publique, comme on dirait du côté de Delémont. Mais un état-major rafraîchi, rajeuni, motivé, qui a poursuivi les tâches entreprises par ses prédécesseurs avec encore plus de détermination.

En tête, le nouveau conseiller d'Etat Pierre Dubois, 42 ans, successeur de M. René Meylan depuis le 15 juin dernier, qui recevait ainsi les journalistes pour la première fois: l'information est un élément moteur du développement économique, l'Etat y porte une attention particulière, et le gouvernement a réaffirmé sa volonté de maintenir une politique de maison de verre; à la droite de Pierre Dubois: Pierre Matile, 30 ans, licencié en

Le diagnostic, on le connaît: le canton de Neuchâtel a été le plus touché des cantons suisses par la crise en raison d'une convergence de caractéristiques fragiles: 40 pour cent de la main-d'œuvre employée dans un secteur horloger qui a été atteint de plein fouet et a vécu de pénibles restructurations, 95 pour cent de la production industrielle destinée à l'exportation dont les marchés se sont décomposés sous les effets de la revalorisation du franc suisse par rapport aux au-

tres monnaies, une dizaine de milliers d'emplois perdus en dix ans, les années 70, si l'on tient compte des frontaliers et des étrangers partis, des doubles salaires supprimés dans bien des ménages, des retraites anticipées, etc. Autant de places de travail qui n'ont pas été repourvues.

Et la première ambition des milieux économiques et des autorités, c'est bien de compenser cette hémorragie dans un premier temps.

droit, breveté avocat, premier secrétaire du département, le juriste indispensable; avec eux: Francis Sermet, 35 ans, licencié en sciences politiques, neuf ans de carrière dans la diplomatie, ou de diplomatie dans la Carrière, délégué cantonal aux questions économiques, qui a succédé à Daniel Liechti au mois d'octobre; Jean-Pierre Pellaton, docteur en sciences économiques, responsable de la statistique - tout à faire - et «Monsieur diversification», Karl Dobler, qui a dressé un bilan éditant de son activité depuis 1977. Enfin, pour cette occasion exceptionnelle, un homme du privé, qui se consacre également, par idéal, à la promotion économique: l'industriel Luc Tissot. On lui doit la création d'une «Fondation Tissot» qui sera d'un apport appréciable dans l'arsenal des moyens mis en œuvre dans le canton pour lui faire retrouver une santé rendue chancelante par la récession. Mais on a pu le constater: Neuchâtel est un convalescent bien décidé à appliquer les remèdes nécessaires. Et ses médecins sont réalistes...

Médecine du travail:
attendre et voir...

Le Service de médecine du travail et d'hygiène industrielle n'est pas sorti du tunnel. Parfumé de scandale, victime de querelles intestines, enrayé par des rivalités qui n'avaient rien de scientifique, il n'a rempli sa mission que bien fragmentairement. De guerre lasse, la Fondation qui le patronne a fait récemment le nettoyage par le vide, se séparant, d'entente avec eux a précisé hier le conseiller d'Etat Pierre Dubois, par ailleurs président de la Fondation, du Dr Yvan Valcic, médecin du travail, et de l'hygiéniste Crito Maneff. Le Dr Valcic est venu dire hier, lors de la conférence de presse du Département de l'Industrie, son amertume d'avoir été «pendant deux années l'objet d'accusations insensées» alors que le Conseil d'Etat a pu constater «qu'il a travaillé le mieux possible dans des conditions difficiles.»

Comme aucune solution ne semblait devoir être trouvée pour restaurer l'atmosphère de la MT avec les partenaires du moment, le Dr Valcic a été «libéré» le 3 octobre de ses obligations, tout comme son collègue Maneff. Ce dernier, toutefois, qui possède depuis longtemps un statut de fonctionnaire neuchâtelois, devra être recasé dans l'administration cantonale.

Quant à «l'affaire Fernandez», elle n'est pas terminée. Le ministère public a en effet recouru contre le jugement du Tribunal correctionnel de Neuchâtel condamnant l'ancien chimiste du service à un mois de prison avec sursis pour des malversations commises dans l'exercice de ses fonctions.

Le Service de médecine du travail et d'hygiène industrielle se résume donc maintenant, mis à part deux employés administratifs, à M. Pierre Cuendet, docteur en chimie, engagé le 1er avril dernier. Aucune autre décision ne devrait être prise quant à l'avenir et au statut du service pour l'instant. D'une part il faut attendre de savoir sur quelles bases un rapprochement avec l'inspection du travail pourra être effectué. D'autre part, le caractère facultatif et consultatif du service, auquel les milieux industriels sont très attachés, ne sera pas rediscuté avant de connaître les modalités d'application de la future loi fédérale sur l'assurance accident (LAA) qui devrait entrer en vigueur en 1982. A ce moment-là, les autorités neuchâteloises décideront si le statut de fondation, qui régit actuellement la médecine du travail neuchâteloise, est conforme à la loi fédérale, ou si, au contraire, il conviendra de lui donner de nouvelles prérogatives, dans le cadre d'une cantonalisation.

En 1978 déjà, le Conseil d'Etat et le Grand Conseil ont réagi devant la détérioration de la situation en se donnant les moyens de redresser la barre. Ces moyens s'articulent sur la loi sur la promotion de l'économie neuchâteloise, dont M. Francis Sermet est chargé de l'application. A cet outil s'ajoute le mandat octroyé à M. Karl Dobler pour aller d'une part tendre ses filets à l'étranger et nous en ramener quelques nouvelles im-

avis urgent

Demain de 16 à 19 heures
VERNISSAGE

EDMOND QUINCHE
Galerie Ditesheim
Château 8, Neuchâtel, Tél. (038) 24.57.00
27588

Premier bilan positif de M. Karl Dobler
Une série d'implantations

«L'Etat est très satisfait des services de M. Dobler», a pu dire hier le chef du Département de l'industrie. Et M. Karl Dobler, prospecteur en chef pour le compte de l'économie neuchâteloise, lui a retourné le compliment: son mandat est extrêmement accaparant, mais il le passionne. Les rapports de droit qui le lie avec le canton depuis 1977 arriveront à terme l'année prochaine. Restera-t-il en fonction ou retournera-t-il au secteur privé comme on le murmure? «Je n'ai encore fait aucun projet personnel» se contente de répondre, avec le sourire, M. Dobler.

Le sourire parce que de toutes façons, ces efforts seront poursuivis et que, d'ores et déjà, il peut présenter un bilan positif, même s'il reste tenu à la direction sur les nombreux projets en gestation. Prospectant essentiellement en Allemagne fédérale et en Italie, avec un œil sur la Japon, Karl Dobler peut énumérer les réalisations suivantes qui ont été menées à bien dans le canton:

Bevaix: Ermex SA. Nouvelle entreprise pour le décolletage de pièces de haute précision, en particulier pour des machines à photocopier, opérationnelle depuis ce printemps.

Neuchâtel IRT (Interlocked Robot Technology). Implantation pour robots industriels. Société constituée dernièrement. Recrutement du personnel en cours. A moyen terme, on peut envisager un effectif de 50 à 100 personnes, dont une grande part de spécialistes pour élaborer les programmes. Promoteur allemand.

Neuchâtel: Samco Ltd. Implantation du secteur tertiaire effectuée par de grands commerçants arabes qui ont transféré leur siège européen dans le courant 1979 de Dusseldorf à Neuchâtel. Samco a, entretemps, procuré une affaire intéressante et d'envergure au Moyen-Orient à une société appartenant à un industriel neuchâtelois.

La Chaux-de-Fonds: CPP SA. (Produits plastiques pour cliniques). Fondée en 1980. Production et vente d'équipements cardio-vasculaires, d'équipements pour les stations de soins intensifs et d'instruments pour la chirurgie générale. CPP, qui nourrit des projets d'extension, occupe une forte position sur le marché européen.

La Chaux-de-Fonds: Calida. Atelier de couture pour sous-vêtements opérationnel de puis 1980. 50 à 100 places de travail envisagées. Succursale de Sursee (Lucerne).

La Chaux-de-Fonds: Util SA. Fabrication et vente d'équipements d'ambulance pour hélicoptères et voitures. Société en construction, opérationnelle en 1981. 30 places de travail à moyen terme. Origine allemande.

La Chaux-de-Fonds: Megamepro SA. Fabrication d'équipement pour la mesure de l'énergie. Opérationnelle en 1981. 50 places à moyen terme.

La Chaux-de-Fonds: Fabrique de machines Michael Weinig SA.

plantations d'industries, d'autre part aider les industriels du canton à promouvoir de nouveaux produits et une collaboration active avec l'extérieur. Bref, permettre à l'économie de se développer en innovant, sans oublier d'épauler un secteur tertiaire dont on espère qu'il va prendre une part dorénavant plus importante.

DES MOYENS EFFICACES

Au travers des exposés et de la conversation à bâtons rompus qui a suivi, on a pu mesurer l'évolution, le résultat des efforts entrepris depuis quelques années, et préciser la politique économique neuchâteloise. Rappelé l'arsenal des moyens offerts à ceux qui refusent de stagner.

Fonds de promotion de l'économie neuchâteloise: il constitue un des principaux instruments mis à la disposition du Conseil d'Etat pour permettre la réalisation des objectifs fixés dans la loi sur la promotion de l'économie cantonale de 1978, à savoir la création d'emplois par l'encouragement de la diversification et l'innovation. A ce jour, le Fonds a été mis à contribution dans 22 projets. Dans 11 cas il a permis des cautionnements dans neuf cas une prise en charge d'intérêts, dans trois l'achat de terrains et dans deux l'octroi de prêts. Dans la majorité des cautionnements et, dans une moindre mesure, lors de prise en charge d'intérêts, les projets ont été mis au bénéfice de la loi cantonale et de l'arrêté fédéral instituant une aide financière en faveur des régions dont l'économie est menacée, plus connu sous le nom d'arrêté Bonny. Habituellement, la Confédération cautionne jusqu'à un tiers de l'investissement total, le canton s'engageant à supporter la moitié des pertes éventuelles du montant cautionné.

A ce jour, la Confédération et le can-

Equipement de haute précision à monter sur des machines à travailler le bois. Société constituée cet été. Opérationnelle en 1981. 80 à 100 places de travail à moyen terme. Société allemande.

Des déclarations d'intention ont été échangées entre plusieurs communes du canton, entre autre la ville du Locle, et de nombreux industriels pour réaliser des projets d'implantation. Par ailleurs, des négociations pour la coopération entre plusieurs entreprises industrielles étrangères et l'industrie neuchâteloise se poursuivent. En principe, l'industriel de l'extérieur apportera la technologie ainsi que le marché et cherchera auprès de l'industrie locale le potentiel de fabrication de haute précision.

«Nous avons aussi établi de nombreux contacts pour renforcer la présence neuchâteloise en particulier sur les marchés de l'Allemagne fédérale et du Moyen-Orient» précise M. Dobler.

Parmi les projets en acquisition, dont les négociations sont avancées, relevons l'implantation d'une usine pour la fabrication de circuits imprimés au Locle, dont l'effectif du personnel atteindrait la centaine pour la première étape, et 200 personnes ensuite. Les négociations doivent se poursuivre prochainement. A Neuchâtel, c'est un conglomérat italien associé à un groupe séoudien - le premier fournissant le savoir-faire et l'expérience industrielle, le second les bases financières et les relations - qui pourrait créer une importante société holding de commercialisation et de financement.

En règle générale, M. Karl Dobler s'efforce d'attirer des produits modernes réclamant une technologie avancée et faisant l'objet d'une demande croissante, des réseaux de marketing déjà établis et efficaces et des personnalités industrielles dynamiques, le tout incorporé dans des entreprises solides. C'est évidemment une œuvre de longue haleine qui commence à porter ses fruits. Mais il faut compter un délai de cinq ans à partir du moment où germe l'idée jusqu'à celui où se réalise une nouvelle implantation industrielle.

Un handicap: la concurrence. «Chaque fois que nous étions confrontés à des concurrents suisses, Neuchâtel a perdu. Nombreuses sont les régions qui veulent attirer de bonnes industries». Mais une prospection plus agressive encore, une solide détermination, et l'aide de l'Etat deviennent de plus en plus convaincantes. Toutefois, l'adversaire le plus dangereux n'est pas hors de nos frontières: c'est la tentation de s'accommoder de la situation actuelle, la résignation de notre monde industriel, contre lesquels il faut avant tout lutter.

Un élément porteur d'avenir indispensable, c'est la façon de croire en ce que l'on entreprend. Et de l'entreprendre.

♦ Suite en page 27

LIQUIDATION TOTALE

autorisée du 15 septembre au 31 décembre 1980 par le Département de police.

La résiliation du bail de PERRENOUD MEUBLES à Neuchâtel, nous oblige à liquider la totalité, plus de Fr. 1.300.000.- de marchandise sur 4 étages d'exposition.

MEUBLES
ET TAPIS D'ORIENT

sont mis en liquidation: par exemple chevets LS XVI, noyer valeur Fr. 650.-, cédés à Fr. 400.-, chambre à coucher merisier et plaquage valeur Fr. 7720.-, cédée Fr. 5800.-, moribier-bar acajou valeur Fr. 1630.-, cédé à Fr. 1200.-, chevet victorien valeur Fr. 890.-, cédé à Fr. 400.-, fauteuil Voltaire velours, valeur Fr. 890.-, cédé à Fr. 320.-, pouf LS XV tissu blanc valeur Fr. 440.-, cédé à Fr. 280.-, fauteuil Regency cuir valeur Fr. 1500.-, cédé à Fr. 900.-, meuble d'angle, rustique valeur Fr. 1125.-, cédé à Fr. 825.-, buffet anglais valeur Fr. 1980.-, cédé à Fr. 1370.-, fauteuil restauration valeur Fr. 790.-, cédé à Fr. 690.-, lit LS Philippe, merisier Fr. 1850.-, cédé à Fr. 1450.-, bahut sculpté 2 portes, Fr. 1760.-, cédé à Fr. 1500.-, vaisselier 2 corps, Fr. 2300.-, cédé à Fr. 1700.-, table de jeux LS XVI, Fr. 1850.-, cédée à Fr. 1650.-, paroi par éléments Fr. 13905.-, cédée à Fr. 9500.-, crédence LS XIII noyer Fr. 5500.-, cédée à Fr. 4900.-, miroir LS Philippe Fr. 350.-, cédé à Fr. 320.-, petit meuble antiquité Fr. 2250.-, cédé à Fr. 950.-, chaise LS XIII noyer Fr. 340.-, cédé à Fr. 280.-, bureau chêne Fr. 850.-, cédé à Fr. 550.-, meuble TV Régence Fr. 2750.-, cédé à Fr. 2200.-, salle à manger 9 pièces Fr. 14240.-, cédée à Fr. 12500.-, commode LS XV merisier Fr. 3290.-, cédée à Fr. 2900.-, table chinoise Fr. 1200.-, cédée à Fr. 950.-, fauteuil Relax cuir Fr. 1790.-, cédé à Fr. 1600.-, salon LS XIII Fr. 4632.-, cédé à Fr. 3900.-, table bouillotte LS XVI Fr. 1250.-, cédée à Fr. 1100.-, meuble Hi-Fi LS XV Fr. 1780.-, cédé à Fr. 1590.-, bonheur du jour acajou Fr. 1050.-, cédé à Fr. 950.-, bonnetière LS XV noyer Fr. 3050.-, cédé à Fr. 2650.-, jardinière LS XVI noyer Fr. 360.-, cédée à Fr. 200.-, secrétaire bois de rose et violet Fr. 6735.-, cédé à Fr. 5900.-, chambre à coucher complète, chêne rustique avec semainier, fabrication suisse Fr. 14000.-, cédée à Fr. 11000.-, tigre porcelaine Fr. 652.-, cédé à Fr. 570.-, couple de léopard porcelaine Fr. 230.-, cédé à Fr. 200.-, lévrier porcelaine Fr. 436.-, cédé à Fr. 390.-, etc., etc.,

TAPIS D'ORIENT tout notre stock dans les origines:

Pakistan, Afghanistan, Tibet, Chine, Albanie Bachtiar, Indien Mir, Indien Sarouc, Indien Hériz, Indien Afshar, Indien Tabatabi, Keram, Rajab, Hoseinabad, Heriz, Bucaresti, Mauri, Noub, Bidjar.

FIANCÉS / FIANCÉES achetez aujourd'hui votre mobilier complet à un prix de liquidation. Au lieu de payer Fr. 20000.- à Fr. 25000.- vous trouverez un mobilier magnifique et de haute qualité pour moins de Fr. 10000.-. Ainsi, vous ferez des économies!

IMPORTANT

Tous nos meubles et rembourrés proviennent de fabricants suisses et étrangers renommés et sont de haute qualité.

GARANTIE

Chaque tapis d'Orient acheté chez nous bénéficie de la garantie d'authenticité.

CRÉDIT Grandes facilités de crédit, sans intermédiaires. Taux imbattable.

meubles
perrenoud^{sa}

Neuchâtel - Rue de la Treille 1 - Tél. 25 10 67

28-12167

HEURES D'OUVERTURE:

du lundi au vendredi: 09.00 h.-12.00 h. 14.00 h.-18.30 h.
samedi: 09.00 h.-12.00 h. 13.30 h.-17.00 h.

Le préposé à la liquidation
G. THEURILLAT, Neuchâtel

Temple du Bas - Neuchâtel
MERCREDI 26 NOVEMBRE 1980
à 20 heures

En première avant Paris
SERGE

LAMA

accompagné par Yves Gilbert
et sa formation

Il est prudent de réserver ses places à l'avance.
Location: ADEN, tél. 038/25.42.43
27991

5^e ANNIVERSAIRE 5^e
**EXPOSITION
DE CARRELAGES**
nuding
CORCELLES - Pl. de la Gare ☎ 038/31 55 55
ARTICLES A DES PRIX AVANTAGEUX
Ouvert tous les jours, samedi de 8 à 11 h. 45
26989

Nous transformons l'aménagement intérieur de notre exposition des Eplatures, afin de répondre encore mieux aux exigences d'une présentation moderne.

Avant d'entreprendre ces travaux, nous procédons à une

LIQUIDATION PARTIELLE

(autorisée par la Préfecture du 11 novembre au 6 décembre 80)

Nous cédon à des prix de liquidation des meubles neufs, pour un montant de près d'un million de francs avec des rabais de 10% à 50%.

L'inauguration du magasin rénové est prévue pour le début du printemps.

28-12167

le géant romand du meuble
Segalo



LA CHAUX-DE-FONDS
Bd. des Eplatures 44 - 26 60 60/61

1re EXPOSITION Radio TV Hi-Fi

DE **MULTILOISIRS SA**

2606 Corgémont Grand-Rue 23 - Tél. (032) 97 15 97
2726 Saignelégier Tél. (032) 97 15 97 - (039) 51 17 00

VENDREDI

14.11.80 18 h. - 21 h.

SAMEDI

15.11.80 10 h. - 12 h.

16 h. - 21 h.

à La Chaux-de-Fonds: Hôtel Fleur-de-Lys

REPRÉSENTÉ PAR: MILORAD MILUTINOVICH

TVC TELEFUNKEN
PAL/SECAM 8201
écran 66 cm. commande à
distance, 32 programmes

2290.-
mens. 61.15

TVC MEDIATOR
PAL/SECAM 7729
écran 66 cm. commande à
distance, 32 programmes

2750.-
mens. 74.40

CHAÎNE STÉRÉO
TECHNICS
ampli, tuner LW/MW/UKM,
deck, platine automatique, 2 boxes, 1 rack

1685.-
mens. 45.20

RADIO CASSETTE
TELEFUNKEN STÉRÉO
LW/MW/UKW/micro incorporé,
piles + secteur

198.-

Sur tous nos TV, garantie tube image

MULTILOISIRS SA

MULTILOISIRS SA

4 ans

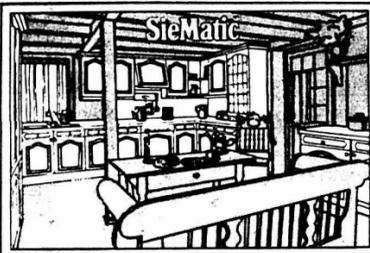
MULTILOISIRS SA

MULTILOISIRS SA



Tout en douceur et en brillance
 Jacquettes et pulls délicieusement doux en lambswool-angora. Avec garniture de perles brodées. De quoi embellir le quotidien ou un soir de fête. Dès maintenant à l'ABM.
30.-/35.- Qualité à prix raisonnables!

La Chaux-de-Fonds
 POD 2000
 Avenue L.-Robert



Hildenbrand Cuisines
 vous présente les plus belles cuisines européennes
 Françaises - Allemandes - Italiennes - Suisses
 87-373
 Avant de prendre une décision, visitez
notre exposition
17, Rue du Seyon - Neuchâtel
 Tél. 25 00 00

GARAGE

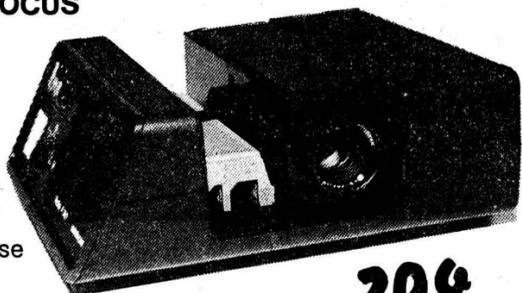
à louer, Industrie
 28, du 1er décembre
 1980 au 31
 mars 1981.
 Loyer mensuel
 Fr. 78.-.
 Tél. 039/23 98 48.

L'annonce, reflet vivant du marché

Vos beaux dias méritent le meilleur!

ROLLEI P 360 AUTOFOCUS

- * lampe 24 V/250 W = luminosité extrême
- * pupitre de commande avec visionneuse
- * Télécommande
- * Objectif 2,8/85 mm.
- * réglage en continu de la puissance lumineuse
- * Timer pour intervalles réguliers
- * AUTOFOCUS pour la mise au point automatique



Fr. **398.-**

(avec objectif S-Projar 90 mm. Fr. 498.-)

VAC-PHOTO-CINÉ
 RENÉ JUNOD SA TEL. 039/21 11 21
 AV. L.-ROBERT 115 2300 LA CHAUX-DE-FONDS



MUNICIPALITÉ
 DE
 SAINT-IMIER

MISE AU CONCOURS

Par suite de mutation et de démission honorable, la Municipalité de Saint-Imier met au concours les postes suivants:

COMPTABLE

dans les services Eaux - Electricité - Travaux publics.
 Exigences: Certificat de capacité - Expérience dans les travaux de comptabilité
 Conditions: Place stable, semaine de 5 jours, affiliation à la Caisse de retraite du personnel communal.
 Salaire selon classe 3 de l'échelle des traitements.

Entrée en fonction: selon entente.

Tous renseignements peuvent être demandés à la Chancellerie municipale.
 Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae et de copies de certificats, sont à envoyer au Conseil municipal, 2610 Saint-Imier, jusqu'au 24 novembre 1980.

CHEF LOCAL DE LA PROTECTION CIVILE

Exigences: Avoir accompli les cours prescrits et obtenu la qualification suffisante.
 Avoir obtenu le certificat de capacité.

Entrée en fonction: 1^{er} janvier 1981.

Le cahier des charges peut être consulté à la Chancellerie municipale.
 Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae, sont à envoyer au Conseil municipal, 2610 Saint-Imier, jusqu'au 24 novembre 1980.
 CONSEIL MUNICIPAL

Le Coin

Extrait du bulletin hebdomadaire des places vacantes de la Confédération. Dans la mesure où les conditions sont remplies, tous les emplois sont ouverts, par principe, aux deux sexes.

Universitaires



Fonctionnaire scientifique

Collaborateur du groupe « Répartition des tâches entre la Confédération et les cantons ». Chargé de travaux pour les organes s'occupant de la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons. Etudes complètes de droit ou de sciences économiques et sociales. Expérience professionnelle souhaitée. Langue: le français, très bonnes connaissances de l'allemand.

Office fédéral de la Justice, 3003 Berne, tél. (031) 61 40 85.

Professions techniques



Fonctionnaire technique

En tant que responsable pour la technique des systèmes, il dirige et coordonne le développement technique de stations extérieures et de sous-systèmes des centrales et s'occupe personnellement de recherches théoriques et expérimentales sur les systèmes de transmission, sur la sélection préalable de systèmes radio professionnels. Etudes complètes d'ingénieur électricien, éventuellement études de technicien (ETS) dans le domaine des télécommunications. Expérience professionnelle. Officier, radio amateur. Langues: le français ou l'allemand, bonnes connaissances de l'autre langue et de l'anglais. Prêt à voyager quelquefois à l'étranger.

Office fédéral des troupes de transmission, 3003 Berne, tél. (031) 67 35 02.

Professions administratives



Chef de service

Diriger et surveiller le service administratif avec siège à Lugano. Coordination du travail, occupation du personnel, conseils en matière administrative, surveillance des crédits et gestion de l'informatique. Certificat de fin d'apprentissage d'employé de commerce ou formation équivalente, expérience professionnelle. Langues: l'italien, très bonnes connaissances de l'allemand, si possible bilingue.

Office des constructions fédérales, 3003 Berne, tél. (031) 61 81 30.

Fonctionnaire d'administration, éventuellement secrétaire

Conduite des cas de l'AM; le titulaire réunit les documents et les informations nécessaires à l'appréciation et au traitement des cas; il correspond avec les assurés, les avocats, les médecins, les employeurs, les administrations publiques etc. Diplôme d'une école de commerce après 3 ou 4 ans d'études ou maturité commerciale, ou encore apprentissage de commerce ou d'administration ou formation équivalente. Expérience professionnelle souhaitable. Langues: le français, connaissance des autres langues officielles. Lieu: Genève.

Office fédéral de l'Assurance militaire, chef de la division, av. Ed.-Vaucher 18, 1211 Genève 28, tél. (022) 97 21 21.

Fonctionnaire d'administration, éventuellement secrétaire

Collaborateur pour le contrôle de la comptabilité des débiteurs tenue par ordinateur et des travaux d'encaissement. Certificat de fin d'apprentissage d'employé de commerce ou d'administration ou formation équivalente. Expérience professionnelle. Langues: le français, connaissance d'une deuxième langue officielle souhaitée.

Administration fédérale des contributions, 3003 Berne, tél. (031) 61 71 21.

Secrétaire

Collaborateur spécialiste à la Section des ventes. Surveillance des dispositions concernant l'attribution de blé aux moulins et aux entrepôts. Traiter des problèmes concernant la comptabilisation. Apprentissage complet d'employé de commerce ou formation équivalente. Connaissances en comptabilité et en informatique: désirées. Expérience professionnelle. Langues: l'allemand; bonnes connaissances du français (notamment de la langue parlée).

Administration fédérale des biés, 3003 Berne, tél. (031) 61 69 71.

Employé d'administration

Collaborateur de confiance pour le service d'expédition. Le titulaire s'occupera des travaux de photocopie et du courrier interne et externe. Etre capable d'accomplir de manière indépendante des travaux d'archivage et de bureau simples. Connaissances d'une deuxième langue officielle.

Office fédéral des affaires économiques extérieures, 3003 Berne, tél. (031) 61 22 10.

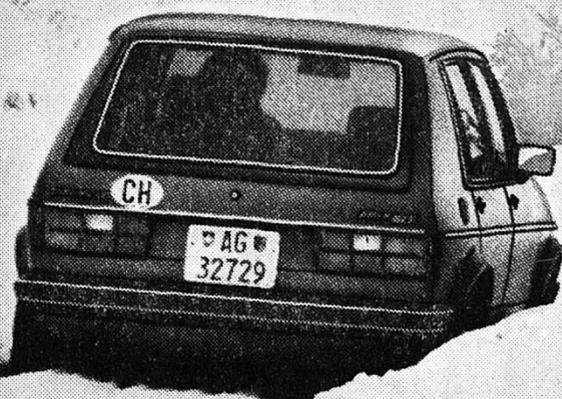
Adresser les offres manuscrites directement aux services intéressés qui fourniront tout renseignement complémentaire utile.

05-2018

Office fédéral du personnel
 3003 Berne

Sur la bonne voie

Plus encore que le reste de l'année, c'est en hiver que vous devez pouvoir compter sur votre voiture. Choisissez-la donc d'emblée dans la gamme idéale pour les routes hivernales: optez pour une AUDI ou une VW!



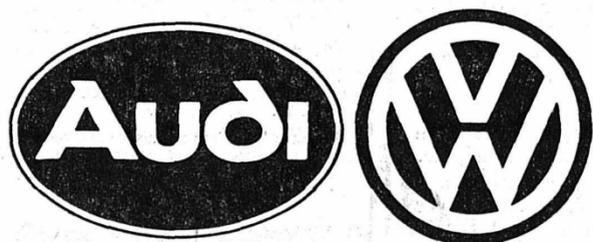
Leur équipement de série est comme fait exprès pour l'hiver:

- Leur traction sur les roues avant chargées du poids du moteur leur garantit une tenue de cap sûre.
 - Le déport négatif du plan des roues leur donne une fidélité de trajectoire absolue, même au passage d'un côté sur une plaque de verglas.
 - Leur double-circuit de freinage en diagonale prévient tout dérapage incontrôlé lors d'un coup de frein brusque.
 - Leur lunette arrière chauffante, leurs ouïes de climatisation à réglage individuel, leur soufflante à plusieurs vitesses et le dégivrage de leurs glaces latérales avant y font régner rapidement une agréable chaleur et une visibilité panoramique parfaite.
 - Leurs pneus radiaux acier ajoutent encore à leur bonne tenue de route.
- Enfin, chaque Audi ou VW est assortie de 6 longues années de garantie contre la perforation de la carrosserie par la corrosion, sans traitement complémentaire, et ne craint par conséquent pas le sel.



5116 Schinznach-Bad

et les agences
Audi/VW de Suisse



Aucun constructeur automobile n'arme mieux ses modèles contre l'hiver qu'Audi ou VW!

Le plan Wahlen a quarante ans

L'ordinateur dit qu'il est encore réalisable aujourd'hui

Qui se souvient encore des angoisses de cet automne tragique de 1940 quand l'Europe condamnée à la guerre insensée voyait se profiler le spectre de la faim? Pour sauver la Suisse de la disette, un savant zurichois, de son nom F. T. Wahlen proposa un plan hardi d'extension des cultures. Grâce aux pleins-pouvoirs gouvernementaux, il put mener à chef cette gigantesque entreprise de doubler les surfaces cultivables du pays et ainsi, dans le cadre du «Plan Wahlen» et d'un rationnement intelligent de toutes les ressources, d'assurer le ravitaillement alimentaire du pays.

par Hugues FAESI

A l'occasion du quarantième anniversaire de ce plan, et alors même qu'on parle beaucoup de l'autonomie énergétique qui nous manque, on a par une méthode moderne qui doit autant à l'ordinateur qu'à la recherche opérationnelle, déterminé que de nos jours encore un «Plan Wahlen» nous garantirait une avarie alimentaire suffisante pour durer pendant longtemps.

FRIEDRICH TRAUOGOTT WAHLEN? — MAIS JE CONNAIS CE NOM-LÀ...

L'histoire, de nos jours, semble avoir la mémoire courte. Si on se souvient encore du nom du général Guisan, qui connaît encore le nom de son efficace chef de l'Etat-major général, Jakob Huber, ou du conseiller fédéral qui avait «inventé» un plan de rationnement pour la Suisse, forteresse assiégée? Le chef du département fédéral de l'Economie publique s'appelait Hermann Obrecht et il avait appelé à la tête du rationnement le «magicien» Arnold Muggli. Avant de mourir à la tâche, miné par l'énormité de la mission de maintenir, dans une guerre européenne, l'économie du petit pays neutre bientôt coupé de la plupart de ses matières premières et de ses ravitaillements étrangers, M. Obrecht avait mis sur pied une centrale d'économie de guerre groupant une brochette de savants et de spécialistes de l'industrie, de la main-d'œuvre, de l'alimentation, des transports et de l'énergie à qui la Suisse doit sans conteste d'avoir survécu économiquement à la Deuxième guerre mondiale.

Parmi ce groupe, il y avait le jeune professeur de formation agronomique, Zurichois de souche bernoise, sur lequel Hermann Obrecht avait jeté son dévolu: le Dr. Friedrich Traugott Wahlen fut appelé à diriger la section de la production agricole et de l'économie domestique. C'est lui «l'inventeur» du plan qui porte son nom. C'est encore lui qui, après la guerre, devint directeur général adjoint de la FAO, la puissante organisation de l'agriculture et de l'alimentation des Nations-Unies siégeant à Rome. Puis il se laissa tenter par la politique, devint conseiller aux Etats zurichois et enfin chef de ce qu'on appelle aujourd'hui le Département des Affaires étrangères.

SURVIVRE, TOUT EST LÀ

Hermann Obrecht et avec lui le Conseil fédéral, les Chambres, l'économie et tout le pays, avaient senti venir la guerre bien avant qu'elle n'éclate à l'aube du 1er septembre 1939, quand Hitler fit envahir la Pologne.

Petit pays neutre au centre d'une Europe où sévissait l'esprit totalitaire brun et rouge, que pouvions-nous faire contre les dictateurs de Berlin et de Moscou qui, après le pacte Ribbentrop-Molotov semblaient se partager le continent?

— Se défendre et survivre, voilà la seule voie!

Et la Suisse réarma en quatrième vitesse, et Hermann Obrecht pensa à la survie de l'économie du pays, et donc à son ravitaillement, tout en se rendant compte de l'énorme envergure d'une telle tâche dans une Europe qui allait connaître le plus effroyable holocauste de son histoire. Quant à F.T. Wahlen, il réfléchit

profondément aux possibilités qui restaient à l'agriculture suisse face à son devoir numéro un: assurer la majeure partie de l'alimentation du peuple suisse et de son armée. Certes, on avait pu constituer quelques réserves, grâce aussi à l'esprit de fourmi des ménages suisses et d'un plan de rationnement équitable. Beaucoup de gens pensaient que la guerre ne serait pas longue. Mais au Palais fédéral et à la centrale d'économie de guerre, on accumula et les nuits sans sommeil et les heures supplémentaires pour répondre à l'interrogation angoissante: «Et s'il faut tenir des années et des années, comment faire pour survivre?»

«C'EST TRÈS SIMPLE ET TRÈS DIFFICILE»

Et l'on travailla d'arrache-pied, trouvant aux multiples problèmes des solutions successives. Sauf pour les importations, dès que la guerre eut éclaté. Frontières fermées, guerre sous-marine, ports bloqués, la Suisse neutre voyait son ravitaillement à l'extérieur se tarir peu à peu. Il restait le port de Savone près de Gènes que l'Italie voulait bien laisser à notre disposition, pour y débarquer les bateaux de notre flotte de haute mer hâtivement constituée. Mais les besoins de six millions de Suisses dont quatre cent mille soldats, allaient bien au-delà de ces arrivées pourtant providentielles.

Pour finir, dans le courant de 1940, quand la Norvège, le Danemark, le Luxembourg, la Hollande, la Belgique et la moitié de la France eurent été occupés par les armées allemandes, et que la disette devenait non plus une possibilité mais une probabilité, M. Wahlen trouva. Un plan. Une application. Une volonté et un accord populaire.

Jeunes journalistes et fréquemment mobilisés, nous fûmes deux à aller le trouver, après qu'il se fut ouvert, le 15 novembre 1940, à ses amis, les paysans zurichois, sur les possibilités d'un plan national d'extension des cultures. M. Wahlen nous reçut.

— Notre plan d'extension des cultures est à la fois très simple et très difficile. Très simple, car il existe chez nous assez de terres arables que l'on pourrait ouvrir encore à la culture du sol. Mais il y a faut de la main d'œuvre — donc des paysans qui sont la plupart mobilisés, des chevaux idem. Et surtout, il nous faut motiver suffisamment, non seulement la paysannerie dans son ensemble mais le pays tout entier et ses autorités. Chaque mètre carré de terre cultivable doit être travaillé pour produire pommes de terre, légumes, céréales. Alors, nous ne mourrons pas de faim! Nous pourrions survivre.

L'agriculture suisse marcha: le général

Guisan mit sur pied un plan de relève en coopération avec son ami, le conseiller fédéral Rudolf Minger, permettant le retour à la vie civile des paysans et des chevaux. Les autorités marchèrent: même dans les villes, les places de sports et autres, les pelouses devinrent champs cultivés. La population marcha — partout, avec des moyens de fortune, on se mit à produire légumes et fruits. Ce fut cela, le «Plan Wahlen». De 210.000 hectares, les champs passaient à 390.000.

Et durant les années soixante et soixante-dix, la science se remit au travail afin de déterminer si ce miracle d'une autonomie alimentaire pourrait se reproduire encore aujourd'hui, en 1980, quarante ans après. On mit au travail spécialistes, ordinateurs et recherche opérationnelle, ces magiciens modernes. Et leur réponse est là: oui, il serait possible de rééditer en cas de besoin un nouveau plan d'extension des cultures. Les grandes lignes en seront dévoilées le aujourd'hui 14 novembre à Fribourg, où l'on va fêter — et entendre — M. F. T. Wahlen en personne.

H.F.

Budget 1981 des CFF 650 millions de déficit si tout va bien

Le budget 1981 des CFF — il prévoit un déficit de 654,3 millions de francs — repose sur des prévisions plutôt optimistes, note le Conseil fédéral dans le message qu'il adresse aux Chambres à ce propos. Un affaiblissement de la situation économique mettrait rapidement en question les produits escomptés dans le trafic de marchandises. Les CFF s'efforcent d'y faire face par des mesures de rationalisation, d'une part, par l'extension de leur offre, d'autre part. Le Conseil fédéral cite en outre quelques mesures politiques propres à alléger les comptes des CFF.

Après le relèvement des tarifs en octobre, note le Conseil fédéral, les recettes supplémentaires prévues dans le trafic voyageur dépendront, pour l'essentiel, de l'évolution du prix de l'essence. Le manque à gagner dû au tunnel routier du Saint-Gothard pourrait être plus grand que prévu.

Pour le Conseil fédéral cependant, la demande s'amplifiera à moyen et à long terme. Les CFF préparent cette évolution en concentrant leurs efforts

sur les projets de renouvellement et de rationalisation. La planification des nouvelles transversales ferroviaires se poursuivra en 1981 pour faire contre-poids au réseau routier. Un nouveau service sera introduit définitivement dans le trafic voyageur: «Le bagages-Fly». Les voyageurs décollant de Genève ou de Zurich n'auront plus à transporter leurs bagages. Dans le secteur marchandises, les CFF encourageront la construction de nouvelles voies de raccordement.

Ces efforts des CFF, estime le Conseil fédéral, doivent être soutenus par une politique des transports adéquate. Il faut équilibrer les conditions de concurrence entre le rail et la route. Les comptes des CFF pourraient être allégés en attribuant à cette entreprise une mission clairement définie. Les CFF font d'ailleurs l'objet d'une expertise approfondie qui permettra précisément de décrire cette mission. Le Conseil fédéral publiera, début 1981, un message à ce sujet. (ats)

Manifestations et émeutes de Zurich

Le début d'une avalanche de procès

L'avenir du «mouvement» des jeunes Zurichois est encore incertain, mais Zurich connaît d'ores et déjà les premiers procès consécutifs aux émeutes et manifestations de ces derniers mois. Parmi un bon millier de personnes arrêtées, 570 ont été ou sont encore l'objet d'une enquête pénale. Elles auront à répondre devant le Tribunal de district ou la Cour d'assises d'un large éventail de délits, l'émeute, la menace et la violence contre fonctionnaire, le vol étant ceux qui reviennent le plus souvent.

L'hiver s'annonce bien chargé pour les tribunaux qui devraient également avoir à juger quelques policiers accusés de lésions corporelles ou d'abus de fonction. Les autorités politiques ayant renoncé tant à l'amnistie générale qu'à la procédure judiciaire accélérée, ces procès vont s'étendre sur de longs mois. Selon les chiffres du ministère public, la moitié des personnes soumises à la justice sont domiciliées en ville de Zurich, 40 pour cent dans le canton et dix pour cent dans le reste de la Suisse. Quant aux étrangers, ils ne représentent que deux pour cent de l'ensemble.

UNE SÉVÉRITÉ PARTICULIÈRE

Quatre vingt-un procédures pénales sont déjà closes, mais seule une demi-douzaine de procès a déjà eu lieu en rapport avec les événements de Zurich. Ces différentes causes rappellent les étapes agitées que la ville connaît depuis la «nuit de l'Opéra» du 31 mai dernier. Les premiers verdicts, condamnant des voleurs, témoignent d'une sévérité particulière de la part de la justice. Les procureurs du district ont en effet été chargés par le mi-

nistère public cantonal de plaider pour «vol», soit pour une peine de prison, alors que les chapardages sont habituellement considérés comme «larcin», délit puni d'une amende ou des arrêts simples. L'Etat zurichois tient ici pour une circonstance aggravante le fait de profiter d'une situation favorable créée par le désordre, la confusion et l'impuissance de la police.

Un magasinier de 25 ans, qui le soir de l'Opéra, avait dérobé un poste de radio sur un étalage, profitant d'une vitrine brisée, a ainsi été condamné à 21 jours de prison avec sursis. Un laborant en chimie de 23 ans a été pour sa part condamné à une peine de sept jours avec sursis pour avoir volé deux bouteilles de vin dans un magasin le jour du 1er Août.

Les procès pour violence contre fonctionnaire sont traités en Cour d'assises. C'est le cas de ce manifestant de 19 ans, condamné à quinze jours de prison, avec sursis également, pour avoir, le 18 juin dernier devant l'Hôtel de Ville, jeté une bouteille de bière contre une équipe de policiers en train de lancer des gaz lacrymogènes. Les procès en Cour d'assises demandant une longue préparation, les plus importants n'auront lieu que l'an prochain.

POLICIERS EN ACCUSATION

Le ministère public zurichois traite également de 54 plaintes — pour lésions corporelles, abus de fonction, séquestration — contre des policiers. Elles émanent le plus souvent de victimes des gaz lacrymogènes. Etant donné les difficultés d'identification des agents les plaintes sont presque toutes dirigées contre inconnu. Cela rend les enquêtes difficiles, estime le procureur de district Richard Altherr, d'autant plus que les témoins man-

GRÈVE DU SLP

Le mouvement de grève du Syndicat du livre et du papier (SLP) s'est poursuivi hier, notamment à Lausanne, Genève, Fribourg et Neuchâtel. C'est à Lausanne qu'il a eu jusqu'ici les répercussions les plus importantes, puisque la distribution des journaux a été fortement perturbée. Les assemblées de solidarité ont eu lieu dans plusieurs villes de Suisse allemande.

Au Grand Conseil vaudois Bloquer l'effectif des fonctionnaires?

Après une longue discussion, le Grand Conseil vaudois a renvoyé lundi au Conseil d'Etat, pour étude et rapport, une motion libérale demandant le blocage de l'effectif des fonctionnaires cantonaux. Au vote à l'appel nominal, il y a eu 85 voix en faveur de la prise en considération et 77 (surtout à gauche) pour le rejet pur et simple de la motion. M. André Gavillet, chef du Département des finances, a d'ores et déjà précisé que la

motion ne serait pas applicable dans son sens littéral: le budget de 1981 prévoit 280 fonctionnaires de plus, notamment à cause de l'ouverture du Centre hospitalier universitaire de Lausanne. Pourtant, l'administration fait des efforts pour comprimer les effectifs.

Les députés ont d'autre part apporté des modifications aux lois de 1970 sur les procédés de réclame et de 1973 sur les droits de timbre. Après un débat animé sur la tutelle des mineurs, ils ont révisé aussi la loi d'introduction au Code civil suisse. Une motion demandant de modifier la loi sur les impôts directs cantonaux (dans le sens d'une meilleure équité fiscale) a été renvoyée au Conseil d'Etat. Enfin, un crédit complémentaire de 247.000 francs a été accordé pour restaurer l'ancienne école de médecine, à Lausanne.

Le Grand Conseil a pris acte de la démission de Me Pierre Jomini, député, de sa fonction de juge cantonal au Tribunal cantonal, pour cause d'incompatibilité. (ats)

Cinéma suisse: appel de treize Romands

Alarmés par les prévisions budgétaires fédérales pour 1981 dans le domaine du cinéma, treize personnalités romandes du cinéma affirment publiquement que le soutien insuffisant de l'Etat en ce domaine va briser l'élan du septième art suisse et, surtout, empêcher que la relève par les jeunes s'accomplisse. Ils espèrent donc — et lancent un appel à cette fin — que les pouvoirs publics par le biais des commissions parlementaires appelées à étudier cette question fondamentale de la réalité culturelle nationale présente et future, acceptent de réexami-

ner le montant de l'aide financière pour 1981 qui, pour l'instant, «relève de l'aumône, d'une indifférence d'autant plus inexplicable que le cinéma suisse ne manque jamais d'être utilisé comme étendards des vertus de notre pays à l'étranger.»

Les signataires sont Ernest Anserge, Henry Brandt, Freddy Buache, Claude Champion, Claude Goretta, Jean-Luc Godard, Patricia Moraz, Francis Reusser, Michel Soutter, Alain Tanner, Jacqueline Veuve et Yves Yersin. (ats)

D'un bout à l'autre du pays

Bâle: jeune homme poignardé

Un jeune homme a été poignardé à son domicile de Bâle, a annoncé la police. Il a été hospitalisé dans un état très grave. La police, qui n'a pas fourni d'autres renseignements, recherche l'auteur du crime dans les milieux de la prostitution et de la drogue.

VOITURE RETROUVÉE DANS LE RHÔNE

Une voiture qui avait disparu fin juillet dans les eaux du Rhône, à la hauteur de La Plaine (GE), a été retrouvée et remontée à la surface hier avec à l'intérieur, les corps d'une femme et de l'un de ses deux enfants, tandis que dans l'après-midi on retrouvait le corps du second enfant dans la vase.

Le dimanche 27 juillet, au soir, cette voiture, conduite par le mari de la malheureuse et père des enfants, était tombée dans le Rhône, près de la douane de La Plaine. Deux fonctionnaires des douanes se précipitèrent et l'un d'eux se jeta à l'eau et

parvint à sauver le mari qui put se dégager du véhicule.

TUÉ PAR L'AMOUREUX DE SA FILLE À ALLSCHWIL

Un jeune homme de 19 ans a tué le père de la jeune fille qu'il courtisait, à Allschwil (BL). Le jeune homme s'était rendu vers 20 heures au domicile de sa victime et avait tiré plusieurs coups de fusil en sa direction avant de prendre la fuite. Mais il s'est présenté peu après à la police. Quant au blessé, il devait décéder quelques heures plus tard à l'hôpital où il avait été transporté. La police cantonale indique qu'un différend est à l'origine de ce meurtre. (ats)

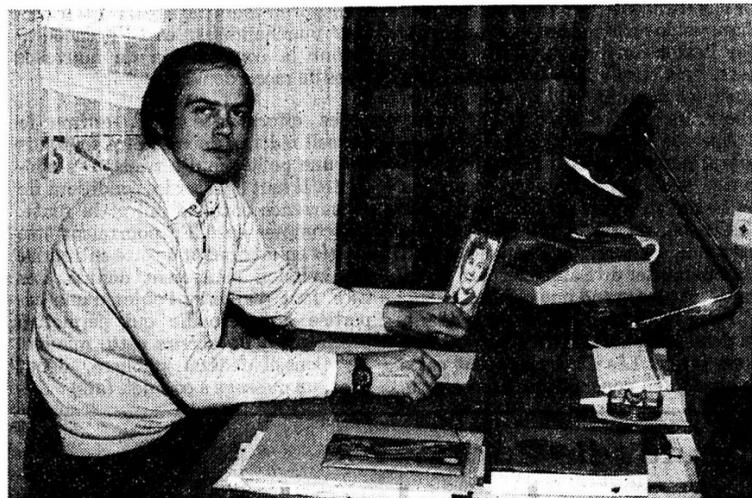
L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES

Directeur général: Roger Vuilleumier
Redacteur en chef responsable: Gil Baillet
Rédaction - Administr.: La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14 • Tél 039/211135 • Télex 952114
Le Locle • Pont 8 • Tél 039/311444

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Après une consécration obtenue au Rallye automobile de Court Jean-Pierre Balmer: «Je souhaite continuer»

Après une saison des Rallyes très animée, la décision tombait, le week-end dernier à Court. Le Chaux-de-Fonnier Jean-Pierre Balmer enlevait le titre national tant envié, avec sa «navigatrice», Françoise Montandon. Un fleuron de plus pour les fervents de l'automobilisme en terre neuchâteloise et jurassienne et ils sont nombreux. Ce succès obtenu à la «régularité» méritait une étude plus approfondie de ce talentueux pilote et c'est dans ce but que nous l'avons rencontré dans son atelier de la rue Fritz-Courvoisier.



Jean-Pierre Balmer dans son bureau

QUI EST-IL?

Jean-Pierre Balmer a passé la plus grande partie de son enfance et de sa vie à Concise et il reste très attaché à sa commune, mais depuis 7 ans il a repris l'atelier de serrurerie sis rue Fritz-Courvoisier 62 et il se considère, à juste titre d'ailleurs, également Chaux-de-Fonnier. En somme, comme Joséphine Baker il a deux amours... Agé de 28 ans, il a fait ses débuts en 1976, avec une voiture personnelle. Après avoir effectué quelques courses en circuit afin de se faire connaître, il a porté tous ses efforts vers les rallyes dont celui de Court qui, en 1976, devait marquer sa première participation avec un 9e rang sur une Alpine Renault. Sa voie était désormais tracée, mais sans pour autant laisser de côté sa profession.

AU FIL DE SES PERFORMANCES

L'année 1977 le pilote chaux-de-fonnier affiche déjà certaines ambitions en se classant 11e du Rallye des neiges; 6e du Critérium neuchâtelois; 9e du Rallye des 13 étoiles et 7e du Rallye d'Uri, il est malheureusement contraint à l'abandon à Livorno et au Rallye du vin. L'année suivante est «creuse» avec une cinquième place au Critérium neuchâtelois et deux abandons à Uri et à Court. Mais loin de se décourager, Jean-Pierre Balmer évolue sur une Porsche Carrera, 2,7 l. dans le groupe III. Associé au chevronné J.- M. Carron il a de la peine à

tenir le rythme car il n'est au volant de cette nouvelle voiture que depuis 3 jours! Il n'en termine pas moins au 7e rang de la catégorie générale lors du Rallye des neiges (merci à Jean-Marie, dit le Chaux-de-Fonnier). Sur sa lancée, J.- P. Balmer se classe 6e en scratch du Critérium neuchâtelois de 1979 avec comme co-pilote Françoise Vermot.

Lors des mêmes compétitions il est 5e du Rallye de Saint-Cergue (déclassé au 8e rang) puis 4e au scratch à celui des 13 Etoiles; c'est au cours de cette épreuve que le Chaux-de-Fonnier

se «révèle» et prend conscience de ses possibilités.

LA CONSÉCRATION

Sur sa lancée, le Chaux-de-Fonnier est 4e des Suisses engagés dans le Rallye de Livorno en Italie, puis 2e du Rallye d'Uri, mais il est «exclu» pour une erreur de circulation. Le Rallye de Court devait alors marquer ses réelles capacités puisqu'il prenait le 2e rang absolu. A préciser, nous dit le pilote neuchâtelois, que je n'ai eu aucun dommage à ma voiture, ce qui est appréciable. En conclusion une remarquable progression. Cette année 1980 allait et de magnifique façon, confirmer celle-ci avec le titre national enlevé de haute lutte à des rivaux de haute valeur, tels: Savary-Bubloz ou Béring-Freiburghaus de La Chaux-de-Fonds. Un succès qui prend toute son importance si l'on sait que cette saison s'est terminée en «fanfare» avec les 24 épreuves spéciales disputées en France voisine et dans le Jura.

ET L'AVENIR?

Jean-Pierre Balmer qui sera prochainement fêté à Berne entend bien poursuivre sur sa lancée, mais nous dit-il, «ma Porsche Carrera 911 est à «bout de course» dans sa catégorie normale du groupe 3. J'ai d'ailleurs obtenu la consécration en compagnie de Mlle Françoise Vermot grâce à l'appui de sponsors et surtout de l'aide, souvent bénévole, de fervents du sport automobile dont l'Ecurie Lugano qui m'a conseillé lors des Rallyes (temps, façon de rouler la nuit, etc.). Pour la saison prochaine, j'espère trouver d'autres appuis afin de poursuivre ma carrière. Il est même possible que j'ai une offre d'une marque, mais il est encore trop tôt pour l'affirmer.

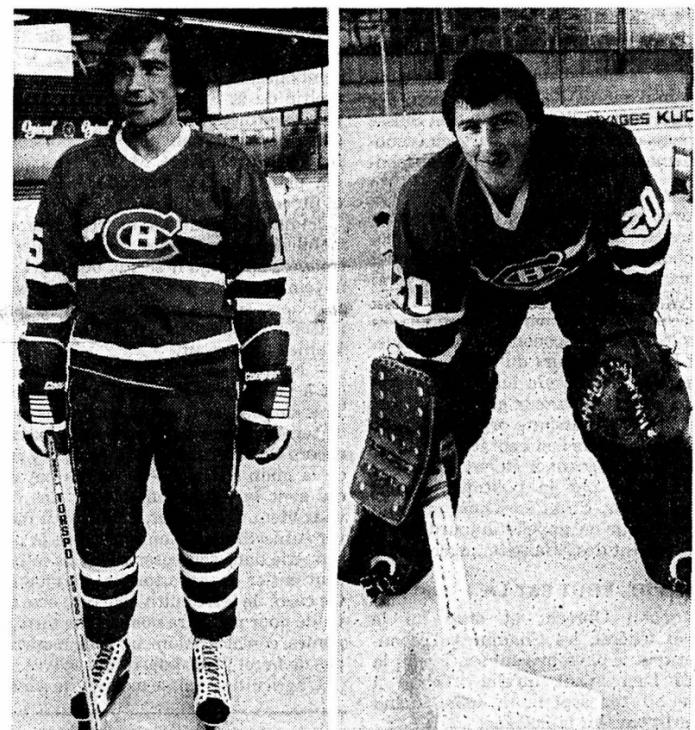
Souhaitons à ce sympathique et modeste «artisan-coureur» de poursuivre sa carrière sur sa lancée en 1981. André WILLENER



Le champion suisse à l'atelier à côté de sa voiture (photos Schneider)

On attend une confirmation aux Mélèzes La Chaux-de-Fonds reçoit Sierre

Les joueurs de l'entraîneur Gratton ont retrouvé leur plaisir de jouer mardi devant Viège et ils auront à cœur de prouver que ce fait ne serait pas sans lendemain. Le championnat est long et il est certain que les équipes auront leur «passage à vide»; c'est dire que si les Chaux-de-Fonniers ont retrouvé leur influx tout est encore possible. Le match de demain soir est donc un test à prendre très au sérieux car Sierre a lui aussi l'ambition de prendre part au tour final. Cette formation est actuellement mieux placée que les Neuchâtelois et elle aura à cœur de se battre avec la même intensité que mardi dernier. Il y aura donc du beau sport samedi soir aux Mélèzes à condition que cela reste dans la limite de la sportivité. Un rendez-vous à ne pas manquer par les supporters du HC La Chaux-de-Fonds, le succès étant peut-être à ce prix!



Willmann à gauche et Riedo parmi les meilleurs mardi devront récidiver...

Six écuries pour la FISA en formule 1

Six constructeurs de formule un, Ferrari, Osella, Renault, Talbot, Toleman et Alfa Romeo, ont décidé à Arese (Italie), où ils s'étaient réunis, de participer «exclusivement au championnat du monde organisé par la FISA (Fédération Internationale du Sport Automobile)».

En outre, quatre de ces constructeur, Alfa Romeo, Ferrari, Osella et Renault, ont d'ores et déjà annoncé qu'ils choisiraient la FISA pour le championnat du monde de 1982.

Les six constructeurs se sont ainsi fermement engagés et ont choisi leur camp dans le duel qui oppose la FISA que préside M. Balestre et la FOCA, dirigée par M. Ecclestone et qui apparaît de plus en plus isolée.

Par ailleurs, les dirigeants de l'écurie Toleman, qui débutera l'année prochaine en formule un, n'ont pas confirmé l'accord conclu avec Pirelli pour la fourniture de pneumatiques, accord donné cependant pour acquis par la plupart des spécialistes du sport automobile.

Jabouille chez lui

Le pilote français de formule 1 Jean-Pierre Jabouille, grièvement blessé lors du dernier Grand Prix du Canada de formule 1, a quitté la clinique du professeur Judet, à Paris, où il était soigné.

Jabouille, qui pilotera la saison prochaine une Ligier, en compagnie de son beau-frère Jacques Laffite, s'est montré optimiste: «Tout va bien. Encore quelques jours et je pourrai me retrouver sur mes jambes. De toute façon, je serai au départ du Grand Prix d'Argentine en janvier prochain, au volant de la Ligier».

BULLETIN DE BOURSE Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table of stock market data for Neuchâtel, Lausanne, Genève, and Zurich, listing various companies and their share prices for the 12th and 13th of November.

Table of exchange rates and financial indicators, including 'Cours indicatifs' for various currencies and 'BÂLE' and 'ZURICH' market data.

Table of investment funds and bonds, including 'FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES' and 'FONDS SBS'.

Au Pavillon du Crêt-du-Loche
Tél. 039/26 73 44

GARAGE DES 3 ROIS SA
J.-P. et M. Nussbaumer

Toutes ces voitures sont expertisées et garanties non accidentées
Livraison selon votre désir
Crédit immédiat

OCCASIONS

Fiat X 1/9	79 km 30 000	Fiat 131 Mirafiori 1300	80 km 12 000	VW Golf GTI	80 km 24 000
Ford Escort 1300 GL	78 km 18 000	Ford Taunus 1600 GL	79 km 18 000	Alfasud Sprint 1300 Cpé	78 km 26 000
Ford Fiesta 1100	78 Fr. 6 800	VW 1200	Fr. 2 200	Alfasud 1500 Super	79 km 26 000
Fiat Ritmo 75 GL	79 km 24 000	VW Jetta GLI	80 km 15 000	Lancia Beta 2000 Ber. a.	78 km 29 000
Lancia Beta 1800 Cpé	74 km 35 000	VW Scirocco 1500 TS	78 Fr. 7 200	Renault 20 TL	77 km 78 000
				Talbot Horizon	80 km 8 000



PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

A vendre

SKIS VÖLKL Renntiger 200 cm et 185 cm. Fix look Nevada. Etat neuf. Tél. (039) 26 52 61 ou 23 16 30. 28255

4 PNEUS NEIGE avec jantes, ainsi qu'une paire de chaînes, pour Alfasud. Tél. (039) 23 53 22. 28266

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE Arthur Martin, frigo et divers meubles de succession. Tél. (039) 22 36 33. 28284

MEUBLES DE STYLE. 1 canapé Napoléon, 2 carcasses de fauteuils, 1 buffet plat. Tél. (039) 22 64 10. 27214

4 PNEUS NEIGE Uniroyal, parfait état, 165/14. Fr. 250.-. 4 pneus neige, parfait état 155/13. Fr. 150.-. Tél. (039) 23 91 09 heures des repas. 28172

4 PNEUS NEIGE Good Year UG II 165/14 montés sur jantes Fiat 132 2000. Fr. 400.-. Tél. (039) 26 66 54 heures des repas. 28172

2 PAIRES CHAÎNE À NEIGE occasion 165/14. Fr. 70.- la paire. Tél. (039) 26 66 54 heures des repas. 28173

Demandes à acheter

LIVRES SUR L'HORLOGERIE d'Alfred Chapuis. Tél. (038) 25 64 51. 27901

CARTES POSTALES anciennes, neuves ou écrites. Tél. (039) 23 49 88. 91-31637

CARTES POSTALES anciennes suisses, étrangères. Tél. (039) 31 22 95 60550

Lunetterie centrale
13692

Lunetterie centrale

Lunetterie centrale

Jacques-E. Maheas - La Chaux-de-Fonds
Daniel-JeanRichard 15 - Tél. 22 11 00

A louer

appartements de 3 pièces

Situation:
Chapeau-Râblé
Tout confort
Libres tout de suite 1980

Loyer: Fr. 463.- charges comprises

Pour traiter: GÉRANCE GECO
Jaquet-Droz 58
Tél. (039) 22 11 14/15 24597

UNE PRÉSENCE ROMANDE
GROUPE LA CHAUX-DE-FONDS NEUCHÂTEL

Nous cherchons

extra
pour environ 2 à 3 mois.
S'adresser: Buvette Piscine-Patinoire, tél. (039) 23 20 94. 28221

Le syndicat d'élevage bovin du Val-de-Ruz cherche pour la saison 1981

DEUX BERGERS
pour ses alpages (Grognerie et Gautereine) préférence sera donnée à couples.
Offres ou renseignements chez la secrétaire, Mme Fl. Leuba, 2057 Villiers
Téléphone (038) 53 30 09 28-21649

Serrurier
5 ans de pratique, connaissance en installation sanitaire et chauffage, capable de travailler seul, cherche emploi aux Franches-Montagnes, La Chaux-de-Fonds ou environs.
Ecrire sous chiffres P 28-460310 à Publicitas, 51, Av. Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds

Saint-Imier

CONCIERGERIE

On cherche couple pour conciergerie d'une maison locative.
Logement de 3 ou 4 pièces à disposition.
Tél. 039/41 22 90 06-126 543

Vient enfin le jour d'une fourrure
Adressez-vous chez

W. Hecklé
Fourreur spécialiste
LA CHAUX-DE-FONDS ET BIENNE

Rue Neuve 2 Tél. (039) 22 10 28

qui saura vous conseiller! 28300

TIRAGE DE LA TOMBOLA DU Rallye de Court

Les numéros sortants sont:

Premier prix	No 735
Deuxième prix	No 1123
Troisième prix	No 1050
Quatrième prix	No 1581
Cinquième prix	No 1032

Pour les prix, veuillez téléphoner au (032) 93 51 17. 28214

La Corbatière
J. Langel - Tél. (039) 23 72 00
A la salle à manger

Filet cross - Fondue chinoise
Veuillez téléphoner pour réserver s.v.p.

A louer pour le 31 décembre ou date à convenir à La Chaux-de-Fonds, Abraham-Robert 45

appartement de 3 1/2 pièces

tout confort, cuisine agencée.
Loyer mensuel Fr. 340.- + charges.
S'adresser au Département des finances, Gérance des immeubles, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 34 15. 27894

HIRSCHI ameublement

Paix 70, La Chaux-de-Fonds

JE SUIS LE NAIN DES PRIX!!

23394

QUALITE **PRIX**

rabais 10 à 20%

MANÈGE
cherche
PALEFRENIER (E)
débutant (e) accepté (e).
Téléphone (039) 22 14 83 ou 23 63 13 28055

A vendre

Opel Ascona Black Jack

2000 injection, avec: ATS, RECARO, radio, jantes avec pneus neige neufs, chaînes neuves, Dinitrol, 04/80, garantie.
Prix: Fr. 14.000.- à discuter.
Tél. (039) 44 10 44, M. Gyger.

A vendre

remorque

Saris, modèle Arba, neuve, charge totale 450 kg. Fr. 1500.-
Béguin, Hauterive
Tél. (038) 33 20 20 28-647

von gunten
maître opticien
diplômé fédéral
Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

Votre journal: L'IMPARTIAL

Société de services cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

PROGRAMMEUR

connaissant bien le Cobol.
Travail varié au sein d'une équipe jeune et dynamique.
Tél. 038/25 77 57. 87-31172

Le profil du pneu d'hiver Pirelli roule rapidement et silencieusement sur les routes déneigées.

PIRELLI

Le pneu pour l'hiver suisse.
44-7479

Entreprise de la ville cherche

CHAUFFEURS DE TAXIS

à temps complet et auxiliaires.
Permis de conduire B 1 ou possibilité de l'obtenir.
Ecrire sous chiffre AS 28175 au bureau de L'Impartial. 28175

HÔTEL DU VAL-DE-RUZ à Fontanemelon cherche pour entrée immédiate

serveuse (débutante acceptée)
serveuses extra ainsi
qu'un garçon ou fille de cuisine
Congés réguliers.
Tél. (038) 53 36 36.

Jeep
CJ-5/6/7
4-wheel-drive



22767

Garage Métropole
64, Rue du Locle
2304 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/26 95 95

Nouveau: livrable aussi avec moteur 4 cylindres 12 CV

138.155 245-705

Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.

Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

Vivre vraiment
Evangélisation commune

La communauté évangélique Rocher 14
L'Eglise évangélique libre Parc 39
L'Action biblique Jardinière 90
L'Eglise La Fraternité Soleil 7

organisent un culte en commun avec
Fernand LEGRAND
Invitation cordiale

dimanche 16 novembre 1980 à 9 h. 30
Salle du Musée International de l'Horlogerie (Musées 29)
Garderie d'enfants
Ecole du dimanche

Ford Taunus: dès maintenant votre franc vaut davantage.

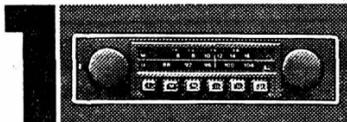
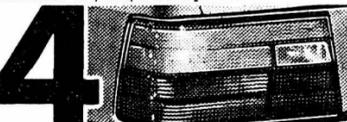
Elle est le best-seller incontesté des berlines familiales en Suisse. Et maintenant, elle creuse encore l'écart: avec tous les atouts de son succès -

et avec un équipement supplémentaire qui ne vous coûte pas un centime de plus! Quand testerez-vous cette familiale qui vous offre une contre-valeur inégalée?



14250 francs.
Ford Taunus 1600 L
avec l'équipement complet décrit ici.

Grâce à son équipement supplémentaire gratuit.

<p>1</p>  <p>dès maintenant: autoradio OL/OM/OC à présélection</p>	<p>2</p>  <p>dès maintenant: jantes sport</p>	<p>3</p>  <p>dès maintenant: larges moulures latérales</p>
<p>4</p>  <p>dès maintenant: phare antibrouillard AR</p>	<p>5</p>  <p>dès maintenant: rétroviseur extérieur droit</p>	<p>6</p>  <p>dès maintenant: couvercle de réservoir verrouillable</p>
<p>7</p>  <p>dès maintenant: volant à quatre branches ainsi que: des vitres teintées (GL et Ghia) ainsi que: un toit ouvrant à manivelle (Ghia)</p>	<p>8</p>  <p>dès maintenant: console médiane prolongée ainsi que: une antenne électrique (Ghia)</p>	<p>9</p>  <p>dès maintenant: sièges en tissu de luxe, nouvelles garnitures de portières avec bacs, coffre tendu de moquette</p>

Consommation aux 100 km selon norme ECE 15.

Taunus	90 km/h	120 km/h	cycle urbain
1600 (73 ch)	7.1 l	9.5 l	10.5 l
2000 (101 ch)	7.5 l	9.8 l	11.1 l

Et tous les atouts du triomphe de la Taunus:

- 4-cylindres très sobres de 1,3, 1,6 et 2,0 litres
- V6 souples et discrets de 2,0 ou 2,3 litres
- sobriété maximale grâce au thermostabilisateur à viscosité et au carburateur à pression constante
- châssis de sécurité à voie large
- amortisseurs à gaz
- rembourrages en mousse préformée pour un soutien optimal
- suspension de sièges Pullmaxflex absorbant les oscillations
- rétroviseur extérieur réglable à distance
- vaste habitacle, vaste coffre
- finition allemande
- traitement anticorrosion spécial
- entretien minimal: grands services espacés de 20000 km

Votre franc vaut plus.



Le signe du bon sens.

Garage des Trois-Rois S.A.
J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81
Avenue Léopold-Robert 92 - Serre 102
Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01
Le Locle: Rue de France 51, tél. (039) 31 24 31

CAFÉ DU GAZ

Ce soir

DANSE

avec Curt et son accordéon
et demain soir
la célèbre Jocelyne et Curt



À LOUER
POUR FIN AVRIL 81

APPARTEMENT

de 4 pièces, dans immeuble ancien, sans confort, à Fr. 153.50 27812

APPARTEMENT

de 2 pièces, dans immeuble ancien, avec salle de bain, rue Combe-Grieurin. 27813

PIGNON

de 3 pièces, dans immeuble ancien rénové, avec salle de bain, chauffage central, rue Jardinière. 27814

PLACE DE PARC EXTÉRIEURE
rue Numa-Droz. 27815

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

Restaurant JUMBO

Menu de famille
Jumburger
Pommes frites
2 dl. de **FANTA** ou de **Sprite**

1 flan vanille ou chocolat
Fr. 5.-

Menu AVS
sur présentation de la carte avec les menus du jour
2 dl. de **FANTA** ou de **Sprite**

et 1 flan, vous seront offerts.
Tous les jours flan vanille, chocolat ou diététique **Fr. -1.50**
Bircher **Fr. 1.50**

Ville de La Chaux-de-Fonds
Direction des Travaux Publics

Avis aux conducteurs de véhicules

Les conducteurs de véhicules sont avisés que les engins de déneigement et les sableuses munis du feu clignotant jaune sont autorisés à circuler à contre-sens dans les rues à sens unique afin d'accomplir leurs parcours dans le plus bref délai (art. 85, al. 3, O.C.E.).

Tous les usagers de la voie publique, notamment les conducteurs de véhicules, sont invités à tenir compte de ce risque particulier à la période d'hiver et à faire preuve de prudence à cet égard.

La Chaux-de-Fonds,
le 3 novembre 1980 27340
Direction des Travaux Publics

APPARTEMENTS

A louer pour date à convenir
Loyer mensuel avec charges.

SAINT-IMIER
Midi-centre
4 1/2 pièces Fr. 675.-
Places de parc Fr. 10.-
Pour visiter: M. Felline
Tél. (039) 41 43 70

Baptiste-Savoie 39
Magasin Fr. 340.-
3 1/2 pièces Fr. 440.-
Pour visiter: M. Felline
Tél. (039) 41 43 70

LES PONTS-DE-MARTEL
Combes 3
3 pièces Fr. 360.-
Pour visiter:
Tél. (038) 33 34 05

Pour traiter:
Etude B. et F. Cartier
Charles-Perrier 3, Marin
Tél. (038) 33 60 33 87-450

SATEM

Produits pétroliers

- Mazout de chauffage
- Carburants
- Lubrifiants
- Produits techniques pour la route
- Bitumes
- Goudrons
- Département technique et révision de citerne

SATEM S.A.
Dépôt Chaux-de-Fonds
Tél. 039/239090

LE VRAI SPÉCIALISTE en électroménager

pierrrot ménager

LOCATION VENTE dès

30.- par mois

Serre 90
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 00 55

L'OFFICE DU TOURISME désire engager pour son service de RÉCEPTION & SECURÉTIARIAT une

employée de commerce

Nous demandons:
- bonne sténographe et dactylographe
- connaissances de l'allemand
- aptitudes à travailler d'une manière indépendante.

Nous offrons:
- salaire en rapport avec les capacités
- travail intéressant et varié
- prestations sociales et modernes.
Entrée en fonction: 5 janvier 1981 ou à convenir.
Prière de faire offres écrites avec curriculum vitae à: O.N.T., rue du Trésor 9, 2001 Neuchâtel.

COUPLE entreprendrait

nettoyages en tous genres ou conciergerie

Tél. (039) 22 49 80. 28267

CHEF TOURNEUR

maîtrisant tous les problèmes de qualité et de précision sur l'or et sur l'acier, habitué à diriger du personnel et à organiser un département, serait engagé par entreprise de La Chaux-de-Fonds, fabriquant du «haut de gamme».

Faire offres sous chiffre TL 28291 au bureau de L'Impartial.

APPARTEMENTS

Loyer mensuel avec charges.

SAINT-IMIER
Midi-centre
4 1/2 pièces Fr. 675.-
Places de parc Fr. 10.-
Pour visiter: M. Felline
Tél. (039) 41 43 70

Baptiste-Savoie 39
Magasin Fr. 340.-
3 1/2 pièces Fr. 440.-
Pour visiter: M. Felline
Tél. (039) 41 43 70

LES PONTS-DE-MARTEL
Combes 3
3 pièces Fr. 360.-
Pour visiter:
Tél. (038) 33 34 05

Pour traiter:
Etude B. et F. Cartier
Charles-Perrier 3, Marin
Tél. (038) 33 60 33 87-450

ACNF

IMPAR-SPORTS

1980
1981

Mercedes



Renault

Garage

Ruckstuhl S.A.

F.-Courvoisier 54, tél. 039/23 52 22
LA CHAUX-DE-FONDSErnest LEU - machines de bureau
LA CHAUX-DE-FONDSMidi et soir
NOS ASSIETTES bien garnies
et notre MENU DU JOUR
service soigné et rapideBAR
Restaurant
"BEL-ETAGE"Av. L.-Robert 45 - Tél. 039/23 93 66
Fermé le lundi - Famille J. Robert

Photo - Ciné

Nicolet La Chaux-de-Fonds
Curchod Le Locle
Schneider Cernier
Moret Saint-Imier

PRIX - SERVICE - QUALITÉ

IL EST REVENU
PIERRE CARDIN
pour hommeBOUTIQUE BARBIZOU
PARFUMERIE DUMONTAvenue Léopold-Robert 53
LA CHAUX-DE-FONDS
Téléphone (039) 22 44 55

Football: programme du week-end

Ligue nationale B

La Chaux-de-Fonds - Bienne 14 h. 30 dimanche

Ire ligue

Superga - Birsfelden 10 h. 15 dimanche

Interrégionaux A 1

NE Xamax - Stade Lausanne 13 h. dimanche

Interrégionaux B 1

NE Xamax - Richemond 14 h. 30 samedi

Interrégionaux C 1

NE Xamax - Bienne 13 h. 30 dimanche

Interrégionaux B 2

Boudry - Geneveys-s/Cof. 15 h. samedi

Interrégionaux C 2

Le Parc - Payerne 14 h. 30 samedi

Ile ligue

Floria I - Hauterive I 14 h. 45 samedi

Bôle I - Geneveys-s/Cof. 10 h. dimanche

Etoile I - St-Blaise 15 h. dimanche

Ile ligue

Auvornier I - La Sagne I b 9 h. 45 dimanche

Colombier I - Ticino I 9 h. 45 dimanche

Le Locle II - Travers I 14 h. 30 dimanche

Boudry II - L'Areuse I 14 h. 30 dimanche

Couvét I - Corcelles I 15 h. dimanche

Fleurier I - Châtelard I 14 h. 30 dimanche

La Chaux-de-Fds II - Audax I 14 h. 30 samedi

Cressier I - Helvetia I 14 h. 30 dimanche

Fontainemelon I - Le Parc I 14 h. 30 dimanche

Le Landeron I - Sonvilier I 14 h. 30 dimanche

NE Xamax II - Deportivo I 14 h. 45 dimanche

Marin II - La Sagne I a 14 h. 30 dimanche

Ive ligue

NE Xamax III - Colombier II 9 h. 15 dimanche

Béroche II - Centre Portugais I 14 h. 30 dimanche

Chaumont I - Hauterive II 9 h. 30 dimanche

Buttes I - Fleurier II 14 h. 30 dimanche

Saint-Sulpice I - Môtiers I 14 h. 30 dimanche

Travers II - Dombresson I 14 h. 45 samedi

Geneveys-s/Cof. II - Salento I 9 h. 30 dimanche

Blue-Stars I - Les Ponts I a 9 h. 45 dimanche

Floria II - Saint-Imier II 14 h. samedi

Lignièrès I - Pal Friul I 9 h. 45 dimanche

Les Brenets I - Etoile II 15 h. samedi

Centre espagnol I - Ticino II 15 h. samedi

Ve ligue

Noiraigue I - Couvet II 15 h. dimanche

Auvornier II - La Sagne II 14 h. dimanche

Bôle III - Les Brenets II 14 h. 30 dimanche

Gorgier II - Le Locle III 14 h. 30 dimanche

Dombresson II - Blue-Stars II 14 h. dimanche

Helvetia II - Le Parc II 10 h. dimanche

Cressier II - Sonvilier II 10 h. dimanche

Cornaux II - Espagnol II 9 h. 30 dimanche

Juniors A

La Sagne - Hauterive 14 h. dimanche

Saint-Blaise - Audax 15 h. 15 samedi

Etoile - Le Parc 13 h. dimanche

Le Locle - Floria 14 h. dimanche

Auvornier - La Sagne 13 h. 30 samedi

Juniors B

Cortailod - Audax 15 h. samedi

Couvét - Comète 14 h. 30 samedi

Corcelles - Fontainemelon 13 h. samedi

Le Parc - Ticino 13 h. samedi

Juniors C

Gorgier - Bôle 14 h. 30 samedi

La Chaux-de-Fonds - Superga 13 h. samedi

Audax - Serrières 14 h. samedi

Saint-Blaise - Cressier 13 h. 45 samedi

Les Ponts - La Sagne 14 h. samedi

Travers - Fontainemelon 13 h. 30 samedi

Geneveys-s/Cof. - Etoile I 15 h. samedi

Etoile II - Saint-Imier 14 h. samedi

Auvornier - Cortailod 15 h. 15 samedi

Juniors D

Boudry I - Châtelard 13 h. 45 samedi

Cortailod - Béroche 13 h. 30 samedi

Fleurier - NE Xamax II 13 h. 30 samedi

Marin - Boudry II 13 h. 30 samedi

Cornaux - Le Landeron 14 h. 30 samedi

Geneveys-s/Cof. - St-Imier 13 h. 30 samedi

Etoile - La Chaux-de-Fds 12 h. 30 samedi

Le Parc - Superga 10 h. 30 samedi

Ticino - Le Locle 13 h. 30 samedi

Talents LN juniors D

NE Xamax - Nordstern 16 h. 30 samedi

Vétérans

Le Parc - Le Locle 16 h. 15 samedi

Floria - Boudry 15 h. 45 samedi

Etoile - Fontainemelon 15 h. 30 samedi



FC Bôle, saison 1980-1981

seuil, le visage livide, il se mit à hurler:

- Garce, vous l'avez fait exprès! Je vous le re-

vendrai!

Et la porte se referma. On ne revit plus jamais

Waldemar à Lidarende. Plus jamais.

Après cet incident ce fut la torpeur. Soleil et

torpeur bienveillante. Les esprits accablés d'inat-

tendu et de chagrin essayaient de se ressaisir.

Helge allait mieux. Toutes les fins d'après-midi,

Ulla et lui s'en allaient bavarder avec les défr-

cheurs, lesquels se rapprochaient de la propriété.

Helge leur rappelait l'enfance et les lacets à la-

pins qu'ils dissimulaient sous les ronces. Repue

de déceptions côté sentimental et côté familial,

Ulla traversait une période de douceur ou sa ten-

dresse pour Helge enfouissait de profondes et dé-

finitives racines. Elle avait besoin de lui, de sa

présence, de sa douce sagesse pour tempérer les

excès de son impulsivité. Passèrent des journées

idéales où Helge dessinait et Ulla taillait les buis.

Ils se rendirent à l'invitation des Vindings, les-

quels à leur tour vinrent déjeuner. Comme ils

étaient sous les sapins et que la ronde petite

Mme Vinding levait la tête, elle vit le rideau

d'une fenêtre du premier étage se soulever: elle

comprit que Mme von Berg les épiait et se sentit

remplie de malaise.

- Helge, il me paraît discourtois de passer

toute une journée chez vous sans aller saluer vo-

tre mère. Voulez-vous lui dire que nous regrette-

rions de partir sans la voir.

Helge monta chez sa mère, fut reçu dans un

entrebâillement de porte; une voix siffla:

- Pourquoi insistes-tu? Je t'ai dit que je ne

reprendrai une vie normale qu'en retrouvant

normalement ma place de première dame à Lida-

rende.

- Alors du n'auras jamais plus une vie nor-

male. Tu te prépares une vieillesse désespérée.

- Cela n'est pas sûr: j'ai deux autres fils qui

sauront me défendre.

Helge n'était même plus blessé ni indigné. Ni

patient.

- J'ose dire que vous êtes une mère mons-

trueuse. J'en ai souffert. C'est fini. Restez donc

enfermée.

les Vinding ne s'émurent pas.

- Il faut être indulgent avec les vieilles reines

dépouillées.

- La santé de ma mère ne résistera pas à cette

réclusion. Je sais qu'elle descend la nuit et qu'elle

fait le tour du jardin, va visiter l'écurie, le pou-

lailler, cueille des fraises... C'est d'une navrante

sottise.

- Quant à Kristian, il paraît qu'il fait venir

ses repas de la gargote voisine de la prison et que

malheureusement il a de fréquentes visites de

son avocat, lequel est un diable d'homme aussi

habile que corrompu... Mes amis, voulez-vous ve-

nir au concert qui se donnera dimanche à la ca-

thédrale de Silkeborg? On annonce un ténor al-

lemand prestigieux.

Trois jours plus tard, vers les trois heures, Ulla

commença à s'agiter pour préparer sa coiffure et

sa toilette: une robe mauve, des gants de dentel-

les et la coiffure la plus sensationnelle qu'il lui

ait été donné d'élaborer. Helge siffla d'admira-

tion.

- C'est le premier concert auquel j'assisterai.

Je veux éblouir et je veux surtout que les bour-

geois de Silkeborg sachent que Helge von Berg

est l'époux d'une aimable petite femme.

Elle était demi-nue devant le miroir, bras en

couronne, piquant une touffe de roses-mousse

dans ses cheveux; Helge très élégant et très gai,

enfoncé dans la bergère, la contemplait.

- Les Vinding d'Aarhus arrivent aujourd'hui

pour passer deux mois de vacances chez Hubert.

J'aurai plaisir à revoir le bon gros magistrat.

- J'ai peur de faire très petite provinciale.

Elna Vinding a dû être très belle, mais elle a eut

tort de se laisser empâter... Mes roses risquent de

se faner...

Ulla parlait, parlait. Helge contemplait,

contemplait.

- Tu es belle. Ta seule vue de petite fée en ju-

pon de dentelles ne remplit de ravissement. Je

suis profondément heureux. Nous avons enfin

trouvé notre rythme de vie, notre parfait accord.

Viens contre moi. Viens une seconde. Je...

Il tendit les bras, les laissa retomber, son buste

se pencha. Mort en pleine joie, Ulla se retourna,

poussa un cri terrible. (à suivre)

DUPLI-COLOR

pour réparer vous-
même les
égratignures
de votre voiture«DUPLI-COLOR
CENTRE»
DROGUERIE
DU MARAIS
P. Jeanneret
LE LOCLEVOUS AVEZ UN
CADEAU A FAIRE ?Alors rendez-vous directement
à la bonne adresse

Diane

boutique

D.-JeanRichard 14
2400 Le LocleL'ART
du
MEUBLE
MEUBLES - TAPIS - RIDEAUX
LE LOCLE
Rue de France
4

La bonne adresse

Eric ROBERT
TV - RADIO - Hi-Fi - DISQUESLe Locle
Tél. (039) 31 15 14
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 55 88Chapuis
S. A.Combustibles
Révisions
de citernesLE LOCLE
Téléphone (039) 31 14 62

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 71

MICHEL DAVET

UN DÉSERT
DE BRUYÈRES

Roman

(C) Presses de la Cité, Paris & Cosmopress, Genève

Que sa méchante comédie détachât de Walde-
mar sa fiancée aux cheveux en tresses, ce n'était
pas sûr, après tout, le jeune homme était assez
séduisant pour susciter des passions obstinées,
néanmoins, quelle exquise vengeance! Ulla
transforma légèrement l'histoire en la racontant
à Helge.

- Je pensais que Waldemar serait à la maison.

- Non. Il a dû aller rendre visite à son frère...

Rien ne prouve que cette jeune fille soit la fian-

cée en question.

- Mon instinct et ma malignité me le disent.

Elle est d'ailleurs belle et elle doit avoir de la dé-

fense.

Waldemar rentra assez tard, monta chez sa

mère, en redescendit aussitôt et poussa brutale-

ment la porte de la bibliothèque. Planté sur le

Mobilier complet 69000.-



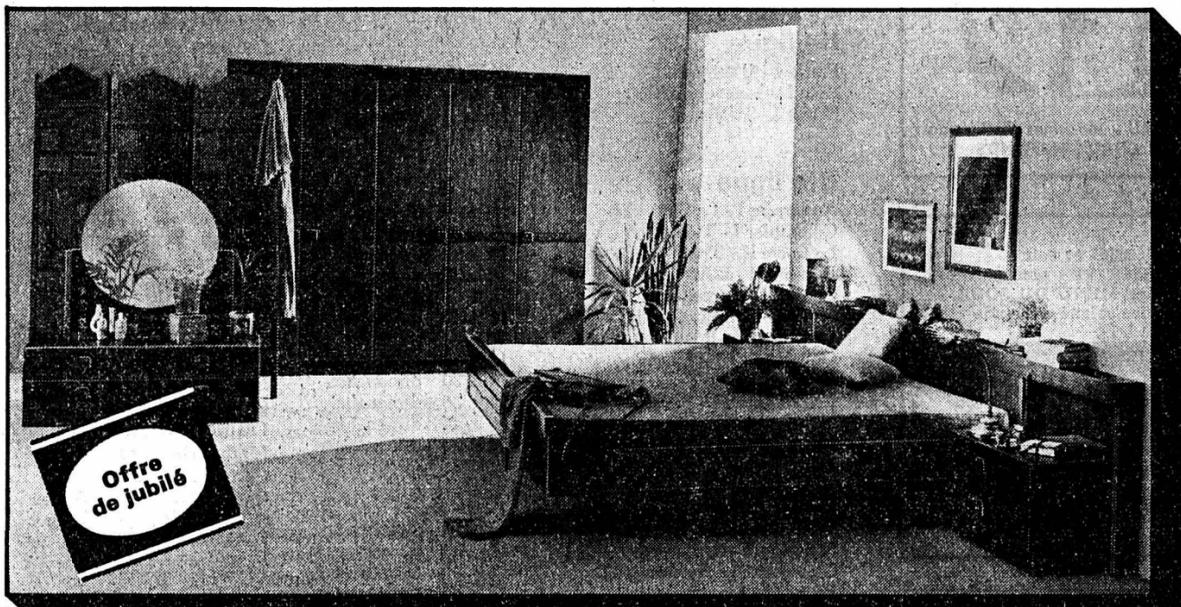
69000.-

Une chambre à coucher de qualité suisse n'est pas forcément coûteuse. En voici la preuve avec cette offre sans précédent. Complète avec armoire 5 portes, lits jumeaux ou lit français, entourage, tables de nuit, commode avec glace,

1980.-

comme photo, seulement

avec armoire 4 portes, fr. 1890.-



Offre de jubilé



Offre de jubilé

Ensemble rembourré par éléments, particulièrement avantageux. Finition de première qualité. Les dossiers hauts vous assurent un confort parfait.

Ce salon d'angle, complet, ne coûte que

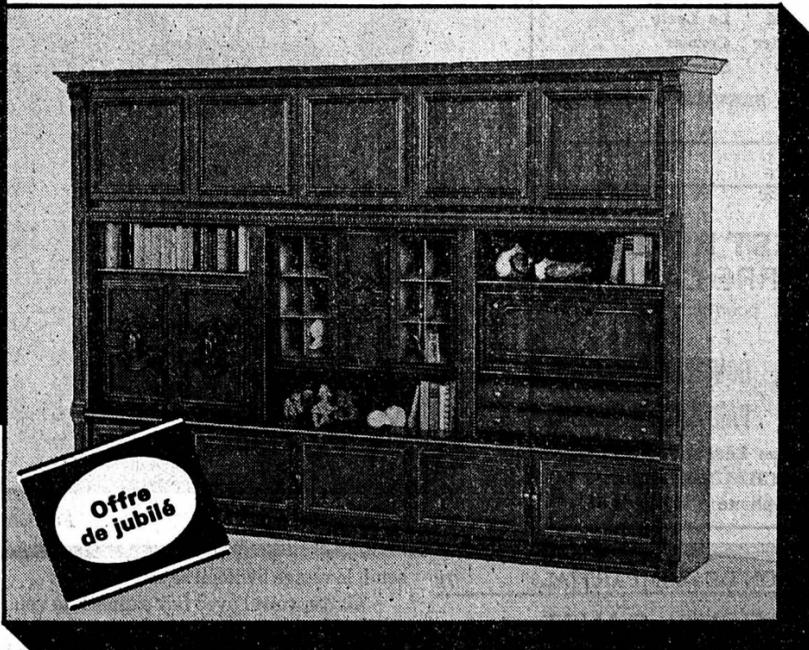
2940.-

Différents coloris de tissu au choix. Livrable aussi avec canapé-lit.

Paroi murale richement décorée, très belle finition, en noyer. Aménagement intérieur fonctionnel, longueur 312 cm, hauteur 217 cm.

1980.-

Un prix incroyable, seulement



Offre de jubilé

- Facilités de paiement
- Reprise de vos anciens meubles
- Service après-vente

Important ! Cet ensemble n'est qu'un exemple... Venez visiter notre grande exposition de jubilé. Plus de 200 mobiliers.

50 ans de qualité... des milliers de clients satisfaits !



EUROPE MEUBLES

Expositions Meyer à Neuchâtel, Lausanne, Genève et Berne

Heures d'ouverture :
de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30.
Samedi sans interruption de 8 h. à 17 h.
Fermé le lundi matin.



Pas de problème de parage.
Places à proximité
ou au bord du lac (Jeunes Rives),
à 5 min. de notre exposition.

meubles **MEYER**

neuchâtel

fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

Après la Coupe de Suisse, le championnat reprend ses droits Neuchâtel Xamax à Zurich face à Grasshoppers tandis que La Chaux-de-Fonds reçoit Bienne

Bien que la neige ait fait son apparition, le championnat suisse de football se poursuit. Souhaitons que cela soit dans d'excellentes conditions surtout en ce qui concerne le futur derby entre La Chaux-de-Fonds et Bienne, bien que ces dernières années on ne soit guère plus favorisé en plaine. A l'affiche de ce week-end et en ce qui concerne les clubs de notre région, les chocs Grasshoppers - Neuchâtel Xamax et le derby «horloger». Deux matchs importants pour la suite de ce championnat.

Les joueurs du chef-lieu à Zurich

Les Xamasiens qui viennent d'être éliminés de la Coupe de Suisse à Saint-Gall vont entreprendre un déplacement tout aussi périlleux pour affronter les Grasshoppers à Zurich! C'est en effet de pied ferme que les Grasshoppers attendent la venue des Xamasiens. Ils viennent de se qualifier pour les quarts de finale de la Coupe en battant Young Boys à Zurich par un net 4-1. Ce résultat faisant suite à celui obtenu en Coupe de l'UEFA (qualification après avoir battu Porto par 3-0) il est évident que les Zurichois tiennent la fine forme. Ce n'est pourtant pas sans ambitions que les Neuchâtelois se rendront sur les bords de la Limmat, mais celles-ci pourraient se limiter à un partage.

Neuchâtel Xamax alignera: Engel; Kuffler, Trincherio, Guillou, Hasler; Perret, Pellegrini, Faure; Duillard, Luthi, Bianchi (Grossmann, Moret).

Bienne à La Charrière

Tandis que les Seelandais cherchent à récolter des points de sécurité, les Chaux-de-Fonniers restent en lice pour la course à l'ascension, malgré le faux pas de la semaine dernière face à Kriens (nul à La Charrière). Ce derby s'annonce donc intéressant à plus d'un titre. La rivalité régionale est déjà un gage intéressant, mais la lutte pour les deux points est primordiale. Un succès permettrait à

la formation de l'entraîneur Richard de conserver son excellente position avec les avantages que cela comporte, tandis qu'un nul constituerait une contre-performance devant un adversaire moins favorisé. Attention avant d'en déduire que les Biennois n'ont aucune chance... Ils s'inspireront sans doute de la «jouerie» de Kriens afin de ne pas rentrer bredouille depuis La Charrière.

C'est donc à un choc intéressant que les fervents supporters des Chaux-de-Fonniers sont conviés et leur apport est indispensable si l'on entend être un succès. Un succès qui devra être arraché à des Seelandais décidés à s'éloigner de la zone dangereuse du classement. Un rendez-vous à ne pas manquer, dimanche à 14 h. 30... si la météo le veut bien!

Championnat d'Europe juniors en mai et juin 1981

Le premier championnat d'Europe juniors aura lieu du 25 mai au 3 juin 1981, dans plusieurs villes ouest-allemandes. Cette épreuve remplace le tournoi juniors UEFA, qui fut enlevé à huit reprises par l'Angleterre.

Les 16 nations participantes seront réparties en quatre groupes pour les éliminatoires, qui se dérouleront les 25, 27 et 29 mai. Les demi-finales se disputeront le 1er juin à Cologne et Bochum; le match pour la troisième place le 2 juin à Duisbourg, et la finale se jouera le 3 juin à Dusseldorf.

Avant le match de football de Wembley Sulser absent chez les Suisses

Claudio Sulser, l'attaquant des Grasshoppers, qui, déjà, n'avait pas été retenu pour le match contre la Norvège, ne figure pas dans la liste des 16 joueurs sélectionnés pour le match de Coupe du monde Angleterre - Suisse de mercredi prochain. Comme ses camarades de club, Roger Berbig et André Egli, il reste toutefois en réserve pour le cas où un ou plusieurs des sélectionnés se blesseraient au cours de la journée de championnat de samedi.

COMME FACE À LA NORVÈGE

Par rapport à l'équipe alignée contre la Norvège, on note la disparition de Gianpiero Zappa, qui doit effectuer une période de service militaire et qui a été remplacé par le Séduinois Alain Geiger. Au sujet de sa sélection, l'entraîneur national Léo Walker a déclaré qu'il n'entendait apporter qu'un minimum de modifications par rapport au match contre la Norvège, tout au moins à l'équipe alignée en deuxième mi-temps. Il a précisé par ailleurs qu'il n'emmènera à Londres que des joueurs en parfaite condition. Les sélectionnés pour Ipswich et Londres seront réunis dimanche soir à Zurich et

ils partiront lundi matin pour l'Angleterre.

Equipe nationale: gardiens, Erich Burgener (Lausanne), Karl Engel (NE Xamax). - Défenseurs, Alain Geiger (Sion), Heinz Luedi (Zurich), Joerg Stohler (Bâle), Martin Weber (Young Boys), Roger Wehrli (Grasshoppers). - Demis et attaquants, Umberto Barberis (AS Monaco), René Botteron (FC Cologne), Rudi Elsener (Zurich), Heinz Hermann (Grasshoppers), Erni Maissen, Peter Marti, Markus Taner (tous trois FC Bâle), Roland Schoenenberger (Young Boys), Hansjoerg Pfister (Grasshoppers).

Hockey: championnat de deuxième ligue Le Locle - Les Joux-Derrière 7-2

(2-1, 2-0, 3-1). - **LE LOCLE:** Luthi; Baillo H., Baillo S.; Blaettler, Dubois; Berner, Vuillemin, Baldi; Pillorget, Borel, Girard; Yerli, Nasinni, Moren; Lehner, Meredith. - **LES JOUX-DERRIÈRE:** Zaugg; Cuhe, Geinoz; Geinoz J.-D., Rossi; Bula, Loepfe, Stähli; Singelé, Vuilleumier, Leuba; Jutzi, Bergamine, Micolé. - **ARBITRES:** MM. Boillat et Grandjean. - **BUTS:** Vuillemin, Borel, Singelé, Girard, Baldi, Dubois, Yerli, Singelé, Berner. - **NOTES:** patinoire du Communal, 200 spectateurs. - **PÉNALTIES:** 7 fois 2' plus 1 fois 5' et 1 fois 10' pour chaque équipe.

Ce derby montagnard n'a pas tenu entièrement ses promesses sur le plan du jeu principalement. Vu l'importance de

la rencontre les deux équipes ne présentèrent pas leur jeu habituel, cherchant avant tout à obtenir la victoire. Les Loclois se montrèrent toutefois supérieurs dans tous les compartiments de jeu et sans la brillante partie du jeune gardien chaux-de-fonnier Zaugg, l'addition aurait sans doute été plus salée.

Dans la première reprise, les Loclois prirent tout d'abord l'avantage avant de concéder un but. C'est au cours du second tiers-temps que les protégés de l'entraîneur Yvan Dubois manquèrent de faire une plus grande différence, évoluant durant 5 minutes à 5 contre 3 ils ne réussirent pas à tromper l'excellent Zaugg. Grâce cependant à la réussite de Girard et Baldi, les gars du Communal consolidèrent leur avantage.

Au troisième tiers-temps la victoire ne put échapper aux maîtres de céans qui obtinrent trois nouveaux buts pour n'en concéder qu'un seul. Victoire logique des Loclois face à une formation chaux-de-fonnaise qui dut reconnaître la supériorité de son adversaire. (MAS)

Nouvel étranger en LNB

Le club de LNB (groupe ouest) de Langenthal a engagé jusqu'à la fin de la saison le Canadien Robert Riess, 28 ans, qui a déjà évolué lors de la rencontre de championnat contre Villars. Riess a été acquis en prêt de Duisbourg, où il ne jouait que sporadiquement, du fait de la présence d'un étranger de trop dans l'équipe allemande.

ÉQUIPES PROBABLES, BIENNE: Affolter, Albanese, Jallonardi, Cavallin, Burkhalter; Corpataux, Moricz, Rappoz; Lang, Greub, Voehringer.

LA CHAUX-DE-FONDS: Laubli; Claude, Capraro, Hofer, Salvi; Laydu, Ripamonti; Chammartin, Nussing, Musitelli, Coinçon (Sandoz, Bouzenada).

Horaire des matchs

Voici l'horaire des rencontres avec, en lettres majuscules, nos favoris:

LIGUE NATIONALE A, samedi à 17 h.: Bellinzona - CHIASSO, GRASSHOPPERS - Neuchâtel Xamax, Lausanne - ZÜRICH, Lucerne - BÂLE, Nordstern - ST-GALL, SERVETTE - Sion, YOUNG BOYS - Chênois.

LIGUE NATIONALE B, dimanche à 14 h. 30: LA CHAUX-DE-FONDS - Bienne, FRAUENFELD - Wettingen, FRIBOURG - Kriens, Granges - WINTERTHOUR, VEVEY - BULLE. 14 h. 45: Mendriostar - LUGANO. 15 h.: AARAU - Berne.

O.-A. TREIZE



Le Biennois Rappo (à gauche) et le Chaux-de-Fonnier Salvi se retrouveront dimanche à La Charrière (asl)

Les clubs neuchâtelois et jurassiens dans le championnat suisse interclubs Les féminines de l'Olympic meilleure équipe romande

La participation neuchâteloise au Championnat suisse interclubs s'est augmentée de deux équipes par rapport à la saison précédente. Pour sa part, l'Olympic a battu son record de participation avec 24 équipes, soit trois de plus que l'année précédente. De la part des dirigeants du club chaux-de-fonnier, une telle participation représente une somme de travail énorme en plus d'autres importantes organisations assumées en 1980 par l'Olympic. En accordant des lettres de sortie à de bons athlètes tels Jacot, Blanco, Bauer, Daucourt et Jaquier, l'Olympic ne pouvait prétendre jouer son rôle habituel dans le championnat suisse interclubs. Chez les juniors les passages de Hostettler, Hurni, Dubois et Bernasconi en seniors ont posé un problème de renouvellement qu'il est impossible de maintenir toujours au meilleur niveau. Pour ces raisons, l'année 1980 fut une saison de transition chez les garçons du Centre sportif. Chez les féminines, l'équipe de l'Olympic, pourtant privée d'Evelyne Carrel et Monique Hintz, a battu son record grâce aux progrès d'Anne-Mylène Cavin, Chantal Erné, Patricia Gigandet et Sylvie Stutz. Une nouvelle fois les féminines de l'Olympic se sont montrées les meilleures de Suisse romande, malgré de très mauvaises conditions lors de leurs deux essais à Riehen et à la Chaux-de-Fonds. L'équipe est jeune et devrait, à la faveur de progrès dans les disciplines techniques, progresser nettement la saison prochaine. Relevons encore l'excellente prestation des écoliers de l'Olympic qui se sont classés 4e avec de très jeunes athlètes doués qui feront encore souvent honneur à leur club ces prochaines saisons.

MOINS D'ÉQUIPES AU JURA

Sur le plan jurassien, la constatation qui s'impose et inquiète quelque peu, c'est la diminution de six équipes par comparaison avec la saison précédente. En effet, CA Moutier et US La Neuveville n'ont pas engagé d'équipes cette saison, alors que Courtelary en compte une de moins et la SFG Bassecourt n'a été représentée que par une équipe contre trois la saison précédente. Souhaitons qu'il n'y ait pas là le signe d'un recul de l'athlétisme en pays jurassien où la SFG Saint-Imier ne ménage pas ses efforts pour animer la région.

En progressant de 302 points dans la catégorie E, le CA Courtelary n'a malheureusement pas obtenu le même classement que la saison précédente. Le cinquième rang qui correspond à son nouveau record est tout à l'honneur du club du Vallon où la venue du talentueux Fabien Niederhauser a été un renfort appréciable. De son côté la SFG Bassecourt, avec 47 points de moins que la saison précédente, a gagné trois places au classement de la cat. E, ce qui devrait être une satisfacton, mais ici on regrettera l'absence d'une équipe féminine qui avec Eliane Jecker et Dominique Erard avait des chances de bien figurer.

A TRAVERS LES CLUBS

Finaliste de la catégorie C, le CEP Cortaillod a été l'équipe en vue du canton de Neuchâtel cette saison avec une formation homogène au sein de laquelle les très jeunes J.-M. Haussener, J. Jakob et A. Beuchat ont eu un comportement déterminant. Bonne prestation également des cadettes B du CEP Cortaillod grâce à la valeureuse et polyvalente Sandrine Zurcher. Des cinq équipes neuchâteloises de catégorie E, la SFG Fontainemelon a été la meilleure devantant notamment Neuchâtel-Sports qui n'a jamais pu s'assurer le concours de Jean-Pierre Egger occupé à sa préparation

olympique et accaparé par l'équipe nationale. Un tel athlète aurait sans doute propulsé son club très avant dans le classement de cette catégorie. Le CADL, de son côté, n'a pu bénéficier des services d'André Warembourg, son chef de file retenu par une tendinite tenace. Avec dix équipes en compétition le CS Les Fourches de Saint-Blaise fait preuve d'une belle animation au niveau des tout jeunes, mais depuis plusieurs saisons la continuité chez les juniors et seniors ne s'est pas concrétisée au sein de ce club.

PARLONS CHIFFRES

Nous donnons ci-après le taux de participation des clubs neuchâtelois et jurassiens, ainsi que les classements obtenus par les différentes équipes: SEP Olympic 24 équipes; CEP Cortaillod, 15; CS Les Fourches St-Blaise, 10; CA Courtelary, 6; Neuchâtel-Sports, 3; CADL, 3; SFG Fontainemelon, 3; SFG Bassecourt, 1; Amis-Gym Neuchâtel, 1.

Cat. C: 1. CGA Onex, 10.608 points; 3. CEP Cortaillod, 10.345; 12. SEP Olympic, 9734. (26 équipes classées).

Cat. E: ETV Eschenbach, 6547 points; 5. CA Courtelary, 6304; 10. SFG Bassecourt, 6009; 25. SFG Fontainemelon, 5625; 39. Neuchâtel-Sports, 5401; 56. SEP Olympic II, 4823; 59. CADL, 4792; 60. CEP Cortaillod II, 4737. (64 équipes).

Cat. F: KTV Bösingen, 4932 points; 12. SEP Olympic III, 3869. (15 équipes).

Cat. vétérans: 1. BTV Aarau, 5519 points; 11. SEP Olympic, 4365; 25. CEP Cortaillod, 3463. (33 équipes).

Cat. juniors I: 1. TV Länggasse, 9104 points; 8. CEP Cortaillod, 8111; 11. SEP Olympic, 7834. (17 équipes).

Cat. juniors II: 1. TV Unterseen, 5713 points; 34. SEP Olympic II, 4014. (35 équipes).

Cat. cadets A: 1. BTV Aarau, 5687 points; 21. CEP Cortaillod, 4732; 45. SEP Olympic, 4191. (67 équipes).

Cat. cadets B: 1. Vevey, 4261 points; 19. CS Les Fourches St-Blaise, 3465; 25. CEP Cortaillod, 3356; 48. SEP Olympic I, 2999; 83. Olympic II, 2073; 91. SEP Olympic III, 878. (91 équipes).

Cat. écoliers: 1. ST Berne, 502 points; 4. SEP Olympic I, 468; 25. CS Les Fourches St-Blaise, 411; 70. SFG Fontainemelon et CA Courtelary I, 354; 76. CEP Cortaillod I, 351; 81. SEP Olympic II, 348; 86. SEP Olympic IV, 342; 99. CS Les Fourches St-Blaise II, 329; 142. CEP Cortaillod III, 281; 143. SEP Olympic III, 279; 160. CA Courtelary II, 254; 162. SEP Olympic V, 252; 164. SEP Olympic VI, 247; 178. CS Les Fourches St-Blaise III, 230; 187. CS Les Fourches St-Blaise IV, 205; 189. CEP Cortaillod IV, 193; 190. CEP Cortaillod V, 187; 191. SEP Olympic VII, 176; 194. CEP Cortaillod II, 162. (196 équipes).

DAMES

Cat. B: 1. ST Berne, 6108 points; 7. SEP Olympic, 5446; 19. CEP Cortaillod, 4819; 20. Neuchâtel-Sports, 4421. (20 équipes).

Cat. C: 1. LG Küssnacht-Erlenbach, 5931 points; 42. CA Courtelary, 4176; 48. SEP Olympic II, 3852. (50 équipes).

Cadettes A: 1. ST Berne, 5598 points; 12. SEP Olympic, 5030; 30. CEP Cortaillod, 4409; 55. Neuchâtel-Sports, 3262; 57. Amis-Gym Neuchâtel, 3466; 61. CS Les Fourches St-Blaise, 3332. (66 équipes).

Cadettes B: 1. TV Birsfelden, 5108 points; 5. CEP Cortaillod, 4600; 47. CS Les Fourches St-Blaise, 3582; 56. SEP Olympic II, 3321; 61. CADL, 3159; 73. SEP Olympic I, 2572. (78 équipes).

Ecolières: 1. TV Rütli, 401 points; 35. CA Courtelary I, 305; 59. SEP Olympic I, 283; 68. SFG Fontainemelon, 265; 70. CS Les Fourches St-Blaise I, 264; 75. CADL, 258; 90. CS Les Fourches St-Blaise II, 218; 91. CA Courtelary II, 217; 94. SEP Olympic II, 208; 109. CEP Cortaillod I, 187; 113. CS Les Fourches St-Blaise III, 155.

Jr.



Les écoliers de l'Olympic: L. Jospin, B. Schenk, J.-M. Noth, S. Bringolf et V. Pheupin

STADE DE LA CHARRIÈRE
Dimanche 16 novembre à 14 h. 30

La Chaux-de-Fonds BIENNE

Championnat de LNB
Grand derby horloger

Venez en masse soutenir la jeune équipe de l'entraîneur Blaise Richard

28444

Il n'est jamais



trop tôt... mais

03-8251

souvent trop tard...

pour le pneu d'hiver

Firestone TCA.

CE SOIR
14 novembre
dès 20 heures
à la grande salle
de l'Ancien Stand

GRAND MATCH AU LOTO

Musique
Les Armes-Réunies

4 cartons
de 350.- à 450.-
chacun

Maximum de marchandise autorisé
Abonnement à Fr. 12.-
pour les 27 premiers tours

Relais de l'habitation Bevaix

CITÉ DU LAC SA
Dir. H. Piaget
A mi-chemin
entre Neuchâtel et Yverdon

Tél. 038/46 13 93

à côté du
Restaurant de l'Hippocampe

Suite à une inondation survenue dans nos dépôts

GRANDE VENTE DE MEUBLES D'OCCASION

(à prendre sur place)

à des prix extrêmement avantageux

Salons - Chambres à coucher - Buffet -
fauteuils - Chaises - Tables - Bureaux -
Guéridons - Matelas - Parois murales -**ENTRÉE LIBRE**

- Service après-vente
- Reprise de votre ancien mobilier
- Facilités de paiement
- Livraisons franco domicile

Grande place de parcHeures d'ouverture:
chaque jour de 9 h. à 12 h.
et de 13 h. 30 à 18 h. 30
samedi de 9 à 12 h. et de 13.30 à 17 h.

Restaurant du Théâtre

Avenue Léopold-Robert 23
Tél. 039/23 88 88

Tous les vendredis soir

TRIPES

Notre carte:
Côtes de bœuf
Châteaubriand
Côtes et chops d'agneau
Scampis grillés

Maison du Peuple - Saint-Imier

Vendredi 14 novembre
dès 20 heures

MATCH AU COCHON

Inscription Fr. 14.- avec collation
chaude.Se recommande :
Famille Jeanbourquin

06-12836



Hôtel de la Couronne

Les Planchettes

Ce soir

DANSE

avec le Duo Willy et Charly

Famille Guerrino De Pretto

Tél. 039/23 41 07

27607

CAFÉ DU COLLÈGE

Samedi 15 novembre 1980

DANSE

avec DANY

28015

En toute saison,
L'IMPARTIAL
votre compagnon!

CAFÉ DU MUSÉE

0029

Tous les vendredis soir

VOL-AU-VENT

« maison »

Fr. 4.50 la pièce

LE SERVICE CULTUREL MIGROS

présente en collaboration avec

CONNAISSANCE DU MONDE

À L'EST DU CACHEMIRE:

LE LADAKH

récit et film par

LOUIS MAUZIER

3e conférence de l'abonnement

LE LOCLE - Salle du Musée
Lundi 17 novembre à 20 h. 30LA CHAUX-DE-FONDS - M.I.H.
Mardi 18 novembre à 20 h. 30

Place: Fr. 8.-, location à l'entrée

28-92

Fleurier, salle du Stand
du 8 au 16 novembre 1980

EXPOSITION MAURICE GOSTELY

artiste-peintre jurassien

Chaque jour de 14 h. à 18 h. et de
19 h. 30 à 22 h.

Entrée libre

COIFFURE

13356

BIJOU

Tour de la Gare

1er étage

Tél. (039) 22 44 19

Demandes d'emplois

DAME

cherche travail à
domicile
Tél. 039/26 84 82.Votre
journal: L'IMPARTIAL

Festival de films de montagne



Aula des Forges - La Chaux-de-Fonds

Lundi 17 novembre 1980 à 20 h. 30

Prix des places: Fr. 8.- (réduction membres Coop Fr. 2.-)

Location: Service clientèle de Coop City

Centre Coop Le Locle

Organisation: COOP LOISIRS



ZERMATT HÔTEL SCHWEIZERHOF

80 lits - Situation tranquille

Bar - Pianiste - Animation

Dir. C. & A. WILLI-Jobin, tél. 028/67 25 21

89-239

Aux Rochettes

l'assiette de civet de chevreuil
sans os, pâtes maison, Fr. 12.-

Tél. (039) 22 33 12

26853

Dimanche 16 novembre
JOLIE BALADE D'APRÈS-MIDI
(avec 4 heures chauds)
Départ: 13 h. 30 - Prix: Fr. 29.-Lundi 24 novembre
BERNE (Zwibelemärit)
Grand marché aux oignons
Départ: 9 h. - Prix: Fr. 20.-Renseignements-Inscriptions:
VOYAGES-AUTOCARS GIGER
Tél. 039/22 45 51

28287

GRAND MARCHÉ AUX PUCES du Hockey-Club Junior's

En faveur de l'achat d'un nouveau bus
Halle aux Enchères Jaquet-Droz 23Vendredi 14 novembre de 14 à 18 heures
Samedi 15 novembre de 8 à 13 heures



Finie la journée en complet-veston et cravate. Ces confortables ensembles d'intérieur de Schild ont été créés pour les heures de détente; agréables à porter, finement côtelés, restant bien en forme et d'un entretien facile. Gauche: en marine ou camel. En exclusivité chez Schild, Fr. 119.-. Droite: en marine ou beige, Fr. 139.-.

SCHILD

LA CHAUX-DE-FONDS, av. Léopold-Robert 21 - NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 9

Schild vous étonne toujours. Par la mode et par le choix.

A LOUER pour tout de suite ou date à convenir, Croix-Fédérale 27c
BEAUX APPARTEMENTS DE 3 ET 4 PIÈCES
 avec cuisine, WC-bain, cave. Loyer mensuel dès Fr. 483.- à Fr. 596.- charges comprises (chauffage, eau, gaz et Coditel). S'adresser à Gêrancia S.A. Léopold-Robert 102 La Chaux-de-Fonds - Tél. (039) 23 54 33

TAXIS JURASSIENS cherche
chauffeur
 en possession du permis B1
 Tél. (039) 23 76 76

Pourquoi payer cher une protection antiviol ?
 La pose du système que nous vous proposons ne nécessite aucun branchement électrique, elle se fait en un tournemain, son efficacité est garantie et son prix imbattable.
 Pour tous renseignements, tél. (038) 25 46 45 heures de bureau.
 (Toute demande sera traitée avec la plus grande discrétion).

Publicité intensive - Publicité par annonces.

A vendre
RENAULT 4 L
 modèle 1977, 75 000 km., expertisée, avec 4 jantes. Fr. 3 000.-
 Tél. (039) 36 11 69.

Nous effectuons les révisions et les réparations de tous véhicules utilitaires.
 Garage poids lourds, service Scania
J.-B. Beck
 2105 Travers
 Tél. 038/63 15 10

Restaurant «La Bonne Auberge», La Corbatière, cherche
EXTRA
 pour les fins de semaine.
 Tél. au (039) 22 54 30 ou se présenter.

Je cherche à acheter à La Chaux-de-Fonds ou environs
maison familiale
 5-7 pièces, avec dégagement ou terrain
 Ecrire sous chiffre AN 28259 au bureau de L'Impartial.

A vendre
OPEL KADETT RALLYE
 octobre 1978, 33 000 km.
OPEL REKORD 2000 S
 automatique 1977
AUDI 80 GL
 48 000 km, 1973, état de neuf
FORD GRANADA BREAK
 2600, 74 000 km., 1976
LADA BREAK
 1978, 47 000 km.
 Toutes ces voitures sont expertisées et garanties.
GARAGE GRAF - LE NOIRMONT
 Tél. 039/53 11 87.

Pour notre atelier de découpoirs, nous engageons
mécanicien
faiseur d'étampes
 Travaux variés.
 Le service du personnel attend votre appel téléphonique pour fixer un rendez-vous.
HUGUENIN MEDAILLEURS S.A.
 2400 LE LOCLE
 BELLEVUE 32 Téléphone (039) 31 57 55

Une offre sérieuse!
 Garantie d'artisan 100 ans



Magnifique table rustique, exécution artisanale supérieure.

Seulement Fr. 2500.-

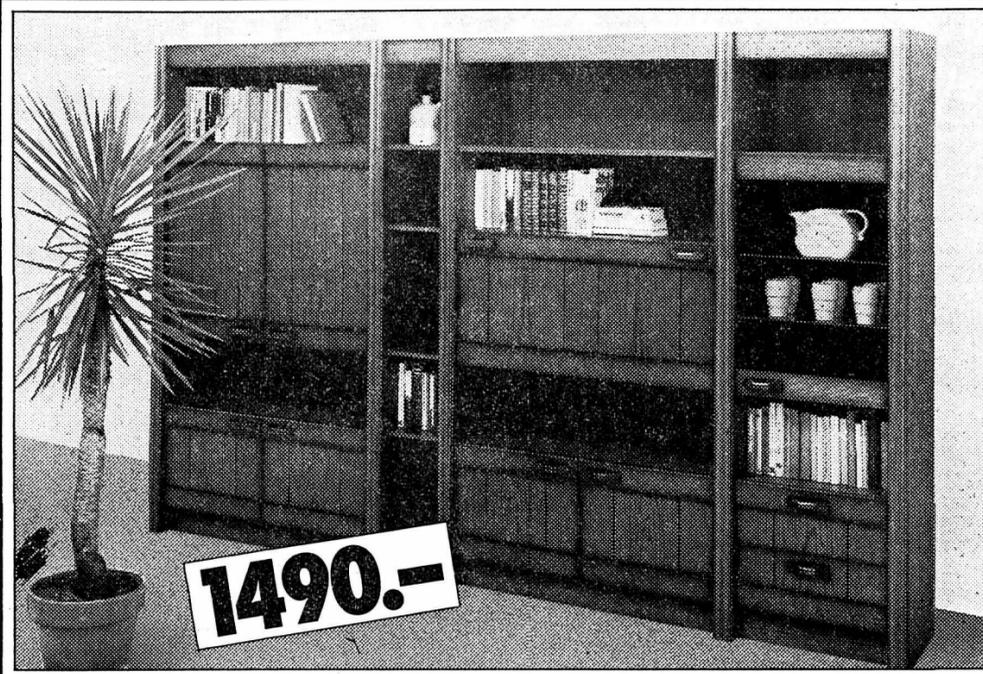
Charles PAREL
 Ebéniste
 Parc 9

«Le sérieux artisanal au service du commercial»

GARAGE A LOUER 80.- Rue du Crêt-Rossel

NORO IMMOBILIER S.A. (039) 23 79 95

R. Bolliger (039) 22 12 85



Du chêne véritable à des prix abordables!

W 2/61-80

Parmi le plus grand choix de Suisse:
Paroi murale BRIANZA - 4 éléments, 283 cm, chêne/décor chêne, teinte rustique. Poignées en bois massif, bar incorporé, porte en verre fumé et 2 rayons en verre amovibles. Mod. 421.006
 ● **Qualité suisse** ● **Exclusivité Pfister:** Livrée et montée 1585.-, prix à l'emporter 1490.-.



en tête aussi pour les parois murales

Pour votre nouvelle salle de séjour nous vous offrons également à bon compte des tapis d'Orient, tapis de sol et revêtements PVC, rideaux et lampes de notre immense choix. Pour compléter tout cela vous trouverez chez nous le choix de meubles rembourrés le plus varié de Suisse.

● Sur désir facilités de paiement jusqu'à 90 jours sans supplément ● Garantie sûre et service-clientèle ● Possibilités d'échange ● **ESSENCE GRATUITE.** Remboursement du billet de chemin de fer et de car postal pour tout achat dès Fr. 500.-.

NEUCHÂTEL Terreaux 7
 Seyon, 3 min. à pied. Tél. 038/25 79 14
BIENNE Place du Marché Neuf
 Jeudi vente du soir, Téléphone 032/42 28 62
AVRY-CENTRE près Fribourg 1400
 N1 sortie: MATRAN, LU-VE nocturne, Tél. 037/30 91 31



Département des Travaux publics
 Service des ponts et chaussées

SOUSSION

Les travaux routiers suivants:
 a) revêtements (tapis et enrobés)
 b) reconstruction (travaux de génie civil)
 c) renforcement d'ouvrages d'art,
 sur diverses routes cantonales, seront mis en soumission durant l'année 1981, au fur et à mesure des besoins.

Le Département cantonal des Travaux publics prie les entreprises désirant recevoir, tout au long de la saison 1981, les documents de soumission, en précisant les travaux qui les intéressent, de s'annoncer, par écrit, auprès du Service des ponts et chaussées, case postale 1162, 2001 Neuchâtel, jusqu'au vendredi 5 décembre 1980.

Le Chef du Département des Travaux publics
 A. Brandt

Nous cherchons pour prises de vues publicitaires

CONCIERGE SYMPATHIQUE

Conditions

Vous devriez vous occuper de plusieurs locataires et avoir fait de bonnes expériences avec Calgon.

Honoraire intéressant.

Cela vous tente ?

Alors adressez-vous à l' :

Agence de publicité
 Fuhrer & Partner
 Kilchberg/Zürich

Tél. (01) 715 29 81, Mlle Ihringer

Confort + Economie
 A louer tout de suite ou à convenir:

bel appartement de 1 1/2 pièce

+ cuisine, hall, bain-wc, dépendances, balcon, ascenseur.
 Toutes charges comprises Fr. 275.-.
 Dito meublé Fr. 330.-.
 S'adresser c/o Mme Salce, Rue des Bouleaux 13, tél. (039) 26 05 61.

BERCI SA
 * 2028 Vaumarcus *
 * tél. 038) 65 20 49 *
 * 1038 Bercher (vd) *
 * tél. 021) 81 84 76 *



CONSTRUCTIONS CLÉS EN MAINS

 * Réalisations suisses *
 * Prix forfaitaire garanti *
 * Devis gratuits *
 * Isolation de pointe *
 * Grande variabilité de plans *

PORTES OUVERTES à BERCHER

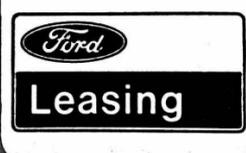
* les 15 et 16 novembre *
 * de 10 à 18 heures *
 * Rte de FEY *

 * Ouvert tous les lundis et *
 * mercredis de 14 à 19 h. *

Ford Leasing. L'indépendance à peu de frais.

- ★ Vous n'investissez pas votre capital.
- ★ Vous jouissez l'utilisation de votre Ford comme si elle vous appartenait.
- ★ Vous ne craignez ni les hausses de prix ni les changements de modèles.
- ★ Vous vous acquittez de primes mensuelles constantes.
- ★ Vous avez la possibilité d'inclure l'entretien du véhicule aux mensualités.

Ford Leasing. Pour rouler avantageusement.
 A partir de **197 francs** par mois, vous obtenez déjà une Ford Fiesta (assurance pour solde de dettes comprise).



A découper et à retourner au Garage des Trois Rois, bd des Eplatures 8, 2300 La Chaux-de-Fonds
 Cette manière de rouler me plaît. Veuillez me contacter.

Nom/prénom: _____
 Evt. entreprise: _____
 Adresse: _____
 NPA/localité: _____
 Tél. priv.: _____ Tel. prof.: _____
 Modèle Ford souhaité: _____

pour juniors et adultes

bleu ou gris, coque articulée, chausson intérieur amovible, chaud et confortable 36/46 un prix fantastique

75.-



magasin populaire **mp** prix populaires

YVERDON, LA CHAUX-DE-FONDS, CENTRE JUMBO

A vendre pour tout de suite ou date à convenir à Villeret (Saint-Imier)
MAISON de 5 pièces
 Cuisine moderne, salle de bains, WC séparés, chauffage central.
 Prix de vente: Fr. 150 000.-
 Situation calme.
 Ecrire sous chiffre M 353 736 à Publicitas, case postale, 2501 Bienne.
 28206

FABRIQUE D'ÉTUIS GAINERIE - MAROQUINERIE ANTHOINE FRÈRES
 Doubs 15 - La Chaux-de-Fonds
 Tél. (039) 22 38 40
 GAINAGE DE TIROIRS BUFFET DE SERVICE - MALLETES DE COLLECTIONS - ÉCRINS
 15266

Vue et circulation

DANS LA RUE, SUR LA ROUTE, VOIR MIEUX C'EST RISQUER MOINS.

Pour l'obtention du certificat visuel (Fr. 6.-), les opticiens de la section des Montagnes sont à votre disposition.

- La Chaux-de-Fonds: Berg - Gagnebin & Cie - Lunetterie Centrale - Novoptic SA - Oberli - Sandoz
 Von Gunten
 Saint-Imier: P. Jobin
 Le Locle: M. Arrigo - Vog-Optic

CERTIFICAT DE TEST VISUEL

Vendredi**• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •****Tranches horaires**

romande

**12-14 h**

TV romande à 17 h. 05: 3, 2, 1... contact

12.10 Réponse à tout: Jeu
12.30 Midi première: Variétés
13.00 Actualités
13.35 Télévision régionale
13.50 Les quatre fantastiques

12.05 Passez donc me voir par Philippe Bouvard
12.29 Feuilleton: Les amours des années folles
12.45 Journal
13.35 Magazine régional
13.50 Face à vous

14-16 h

14.10 Croque-vacances: Enfants
14.15 Bricolage: Des cartes de vœux
14.40 Une famille ours au Far West
15.00 Les Harlem Globetrotters

14.00 Aujourd'hui Madame
15.05 Série: Drôles de dames
15.55 Quatre saisons: Magazine des loisirs

16-19 h

16.55 Programmes radio
17.05 3, 2, 1... Contact
Croissance et décomposition - 4e épisode: Les volcans
17.30 Téléjournal
17.35 Au Pays du Ratamiaou: jardin d'enfants
17.50 A l'affiche: Les manifestations artistiques et culturelles de Suisse romande
18.25 Pour les petits: Les Pilis
18.30 Aimé de son Concierge: Série
18.50 Un jour, une heure: Information

17.55 TF quatre
18.15 1, Rue Sésame
18.45 Jeu: Avis de recherche

16.55 La TV des téléspectateurs: Super 8
17.20 Fenêtre sur... Les rites de la mort (2)
17.52 Récré A2: Enfants
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres

19-24 h

19.15 Actuel: Commentaires
19.30 Téléjournal
19.50 Tell Quel: Les animaux sacrifiés pour la science
21.00 Du Silence et des Ombres: Un film de Robert Mulligan avec Gregory Peck et Peter Alford
23.05 A l'affiche
Emission d'actualité artistique
23.40 Téléjournal

19.10 Une minute pour les femmes
19.20 Actualités régionales
19.40 Jeu: Les paris de TF1
20.00 Actualités
20.30 Homicide par prudence
Avec Simone Valère - Jean Desailly
22.10 Opéra première
A propos de «Jenufa», de Leos Janacek
23.10 Actualités
Avec Cinq jours en bourse

19.20 Actualités régionales
19.45 Top club: Variétés
20.00 Journal
20.35 Feuilleton: Papa Poule
21.25 Apostrophes
Par Bernard Pivot. Thème: Comment naissent les grands documents
22.45 Journal
22.55 Il était une fois l'Amérique
Film de montage créé et produit par l'American Film Institute

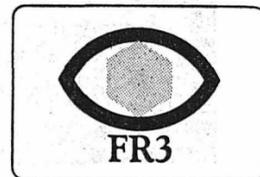
FR 3 à 21 h. 30

La lutte anti-grêle

Il y a quelques années, en Lot-et-Garonne, pour éviter les catastrophes provoquées par la grêle sur les cultures, les agriculteurs faisaient appel à des pilotes. Ceux-ci devaient conduire leur avion au cœur des nuages orageux pour y propulser un composé chimique transformant la grêle en pluie. Ces nuages avaient tant de turbulence que les pilotes risquaient leur vie à chaque vol.

Actuellement, les avions utilisés pour la lutte anti-grêle ne font plus que de l'intervention de surveillance et de prévention. Le Lot-et-Garonne est en effet actuellement engagé dans une campagne de recherche climatologique.

D'autres moyens ont également remplacé l'avion (certaines fusées par exemple).



18.30 FR3 Jeunesse
Les contes du folklore japonais:
10. Le portrait d'une femme
18.55 Tribune libre

19.10 Soir 3: Informations
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Hector et Victor: Dessin animé
20.00 Jeux de 20 heures
20.30 Le nouveau vendredi
Les dirigeables: une idée en l'air
21.30 La Grêle: Téléfilm
22.25 Soir 3: Informations
Thalassa, magazine de la mer

• IMPAR-TV •**SUISSE ALÉMANIQUE**

8.10 TV scolaire
17.00 Pour les enfants
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Carrousel
18.35 Sports en bref
18.40 Point de vue
19.00 The Muppet Show
19.30 Téléjournal
20.00 Music Circus
20.55 Rundschau
21.40 Téléjournal
21.50 Berüchtigt
23.30 Téléjournal

SUISSE ITALIENNE

18.00 Pour les tout-petits
18.05 Pour les enfants
18.25 Pour les jeunes
18.40 Téléjournal
18.50 Star Blazers

19.20 Consonances
19.50 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 Reporter
21.40 In performance at Wolf Trap
22.40 Téléjournal
22.50 Le policier du futur

ALLEMAGNE 1

16.15 Téléjournal
16.20 Un office du travail
17.05 Joker
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Meine brillante Karriere
21.55 Plusminus
22.30 Le fait du jour
23.00 Sports
23.25 Eurogang
0.25 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

10.30 Neues aus Uhlenbusch
16.05 Les gagnants du grand prix
16.20 Le livre, partenaire de l'enfant
16.45 Téléjournal
16.55 Pfiff
17.40 Plaque tournante
18.20 Opéra-comique
18.35 Laurel et Hardy
19.00 Téléjournal
19.30 Nouvelles de l'étranger
20.15 Der Alte
21.15 Le pape Jean Paul II
22.00 Téléjournal
22.20 Aspects
23.05 Unternehmen Petticoat
0.40 Téléjournal



TF1 à 20 h. 30: Homicide par prudence

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO •**SUISSE ROMANDE 1 (MF)**

12.05 Le Parlemensonge. 12.20 La tartine. 12.30 Le journal de midi. 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Les invités de Jacques Bofford. 18.00 Le journal du soir. 18.10 Sports 18.15 Actualités régionales. 18.30 Sans caféine. 19.05 Les faits du jour. Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le petit Alcazar. 20.00 Spectacles-première. 21.00 Transit. 22.30 Journal de nuit. 22.40 La Sibylle de Cumes. 23.00 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informa-

tions en romanche. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 L'Orchestre de chambre de Lausanne. 22.00 Le temps de créer: beaux-arts. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

FRANCE MUSIQUE

12.35 Jazz classique. 13.00 Actualité lyrique. 14.00 Musiques. 18.02 Six-huit. 20.20 Cycle d'échanges franco-allemands. 22.15 Ouvert la nuit.

FRANCE CULTURE

12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Sonates. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix. 14.47 Les après-midi de France-Culture. 16.00 Pouvoirs de la musique. 18.30 Feuilleton. 19.25 Jazz. 19.30 Les grandes avenues de la science moderne. 20.00 A comme artiste. 21.30 Black and blue. 22.30 Nuits magnétiques.

SAMEDI**SUISSE ROMANDE 1 (MF)**

Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55. - 6.00 Radio-évasion. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.58 Minute œcuménique. 8.05 Revue de la presse romande. 8.10 Sport et balade. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.55 Les ailes. 9.00 Le bateau d'Emile. 11.00 Le kiosque à musique.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Valses, polkas et Cie. 7.50 Nos patois. 8.00 Informations. 8.10 Le magazine du son. 9.00 L'art choral. 10.00 Sur la terre comme au ciel. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Notes et bloc-notes.

FRANCE MUSIQUE

6.02 Terre natale. 6.30 Musiques pittoresques et légères. 7.40 La veuve joyeuse, Lehar. 9.02 Le matin des musiciens. 10.30 Samedi.

FRANCE CULTURE

7.02 Matinales. 8.00 Les chemins de la connaissance. 8.30 80... 2000 Comprendre aujourd'hui pour vivre demain. 9.07 Le monde contemporain. 10.45 Démarches. 11.02 La musique prend la parole.

A VOIR**Le sacrifice des animaux**

TV romande à 19 h. 50

C'est le thème de l'émission «Tell Quel» de ce soir.

Le vaste débat autour de la vivisection (les scientifiques préfèrent parler d'expérimentation animale) trouve une nouvelle actualité: une initiative fédérale a été lancée, réclamant l'interdiction pure et simple de ces expériences.

Chacun a son opinion. On est pour, au nom des progrès de la science et de la médecine; on est contre, au nom du respect et de l'amour des animaux.

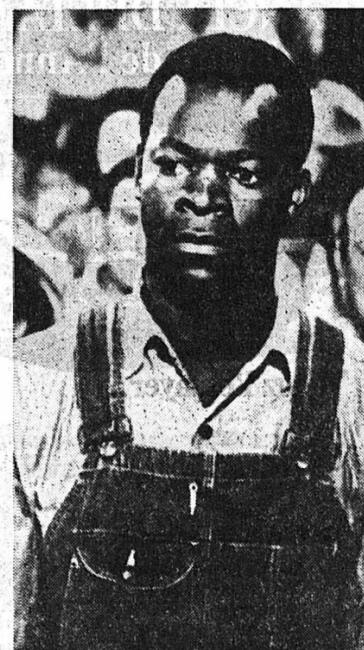
Mais on est aussi mal renseigné sur ce qui se passe précisément dans les laboratoires. Et pour cause: les scientifiques craignent, en laissant voir leurs travaux, de s'attirer la vindicte populaire.

Certains pourtant se sont résolus - non sans hésitations - à prendre ce risque, estimant qu'ils n'ont rien à cacher, désireux de faire connaître le comment et le pourquoi de leurs recherches.

Les documents qui seront présentés dans ce «Tell Quel» spécial ont donc un caractère d'exclusivité. Leur diffusion n'a qu'un but: permettre à chacun de déterminer sa position face à ce problème en connaissance de cause.

La première partie de l'émission a été tournée à l'Institut d'anatomie de l'Université de Lausanne. Une équipe de chercheurs y mène des travaux sur le système nerveux, notamment sur les problèmes de la vision. Ils utilisent pour cela des chats et des singes. Or tout récemment, après le tournage de cette séquence, le Département de l'Intérieur du canton de Vaud a interdit ces expériences. Une enquête administrative a été ouverte. Les protagonistes de cette curieuse affaire s'expriment dans «Tell Quel».

La seconde partie de l'émission paraîtra sans doute particulièrement pénible à de nombreux téléspectateurs. Une fois n'est pas coutume: nous devons mettre en garde les personnes sensibles. Elles risquent d'être choquées par certaines images du film réalisé par le journaliste et cinéaste allemand Horst Stern. Ce reportage ne fait pourtant aucune place à la polémique. Entièrement tourné dans les laboratoires de Ciba-Geigy à Bâle, il renseigne sur l'utilisation des animaux dans la recherche pharmaceutique et amorce aussi une réflexion plus large sur l'usage que l'homme choisit de faire de la science.



TV romande à 21 h.: Du silence et des ombres

TF 1 à 22 h. 10

Opéra première

Il sera question, dans cette émission, de «Jenufa», dont de larges extraits seront diffusés. Et l'on verra et entendra plusieurs des protagonistes de ce spectacle.

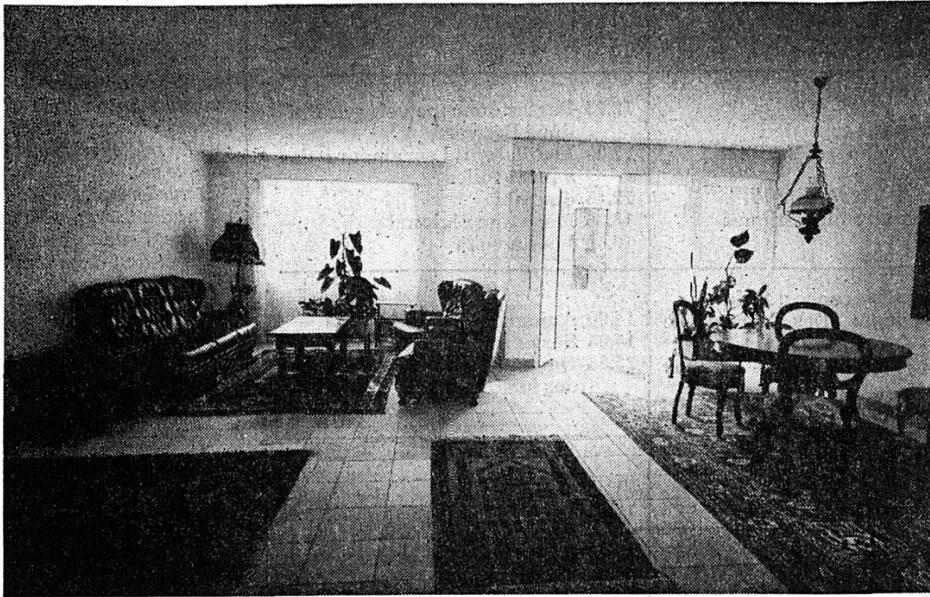
Pierre-Jean Rémy, chargé de la direction du théâtre et des spectacles au Ministère de la culture. Son dernier livre «Salut pour moi le monde» est paru le mois dernier chez Gallimard. Pierre-Jean Rémy a déjà adapté pour la télévision son best-seller «Orient-Express». Il parle aujourd'hui de Jenufa, opéra de Leos Janacek.

Rachel Yakar, de naissance française, s'est établie à Düsseldorf. Elle fait entrevoir la complicité qu'elle partage avec ses deux filles, dans une séquence familiale où elles chantent toutes trois des rondines enfantines dans toutes les langues, sur des accords de guitare.

Sir Charles Mackerras chef d'orchestre a retrouvé dans la bibliothèque de l'Opéra de Paris des partitions originales annotées de la main même des compositeurs. Et, dans le foyer de la danse, un de ses lieux préférés du Palais Garnier, il commente grâce aux peintures murales ce qu'était ce foyer à la fin du XIXe siècle, puis il parle de Jenufa.

RÉSIDENCE HELVÉTIE

(Intersection rue de la Confédération-rue de l'Helvétie)



VISITE DE LA NOUVELLE VILLA PILOTE AVEC GARAGE

Vendredi 14 novembre 1980, de 17 à 20 h.

Samedi 15 novembre, de 10 à 12 h. et de 14 à 17 h.

ou sur rendez-vous

Gérance GÉCO



Rue Jaquet-Droz 58
Tél. 039/22 11 14-15
2300 La Chaux-de-Fonds

Gérance Bolliger



Rue du Grenier 27
Tél. 039/22 12 85-86
2300 La Chaux-de-Fonds

Entreprise de bâtiment
Travaux publics
Génie civil

Gérance **Edouard Bosquet**

Rue du Pont 38
Tél. 039/23 38 78
2300 La Chaux-de-Fonds

Nous offrons dans ces constructions:

- une très bonne isolation thermique grâce au double mur
valeur $K 0.447 \text{ K cal./m}^2 \text{ } ^\circ\text{C}$.
- une très bonne isolation thermique de 8 cm. d'épaisseur de la dalle de toiture
valeur $K 0.369 \text{ K cal./m}^2 \text{ } ^\circ\text{C}$.
- une très bonne isolation thermique des fenêtres alu grâce aux vitrages isolants doubles.

FRANCHES-MONTAGNES

A Saignelégier, première assemblée de l'Association jurassienne d'économie forestière

Constituée en mars 1979 à Undervelier, l'Association jurassienne d'économie forestière a tenu sa première assemblée ordinaire à Saignelégier. Cette association entend défendre les intérêts des propriétaires de forêts, privés et publics, et promouvoir les valeurs de la forêt en général. Les assises se sont tenues en présence de MM. André Cattin, président du Parlement jurassien, François Mertenat, vice-président du Gouvernement, Jean-Pierre Farron, chef du Service des forêts, Corbat, président de l'Association des propriétaires de scieries du Jura.

Le président de l'AJEF, M. Martin Oeuvery, de Chevenez, a rappelé que la tâche prioritaire de son organisme avait été l'organisation de la formation professionnelle des forestiers et bûcherons ainsi que celle des examens de fin d'apprentissage. Evaluant la capacité forestière du Jura, le président a estimé que la production de bois pourrait être encore être supérieure.

L'AJEF souhaiterait mieux connaître la capacité des scieries jurassiennes. Une enquête a été lancée et devrait lui permettre d'être mieux renseignée. Elle a pris l'initiative de relancer l'idée de création de Lignum Jura. Concernant tout ce qui a trait à la main-d'œuvre forestière, le président Oeuvery a invité les membres à se référer à l'ordonnance cantonale.

UN PROGRAMME CHARGÉ

Pour 1981, le programme prévoit de:

- définir un éventuel contrat de bois avec l'Association suisse des fabricants de panneaux;
- favoriser le chauffage avec des petits bois;
- participer à la création de Lignum Jura;
- mettre sur pied une statistique du bois jurassien, objet indispensable à l'AJEF si elle entend collaborer au développement économique;

- organiser un cours pour débardeurs;
- participer aux études du groupe de travail pour la revalorisation du bois;
- étudier le problème de l'assurance chômage des bûcherons.

L'assemblée a approuvé ensuite les comptes et le budget, présentés par M. Godinat, secrétaire-caissier. Elle a également accepté le principe de la création d'un fonds d'entraide pour la formation professionnelle. Il sera alimenté par les communes (15 centimes par mètre cube) et les propriétaires de scieries (5 centimes).

Enfin, M. François Mertenat, a relevé que si l'Etat était un petit propriétaire, il souhaitait poursuivre une politique dynamique pour l'exploitation de ses forêts tout en respectant l'environnement. L'assemblée s'est terminée par une conférence sur la sécurité du travail présentée par M. Marti, ingénieur forestier. (y)

Bientôt la 8e Exposition jurassienne de Noël

C'est dans les locaux de l'Ecole secondaire de Saignelégier que se tiendra pour la première fois l'Exposition jurassienne de Noël, huitième édition, organisée par le comité directeur de la Société jurassienne d'émulation. Le jury chargé de sélectionner les œuvres qui seront présentées au public sera formé des trois artistes-peintres suivants: Marie-Rose Joray, Bâle; Richard Aeschlimann, Chexbres; Claudio Baccala, Brissago.

Cette exposition qui se tiendra du 22 novembre au 8 décembre sera ouverte aux artistes professionnels et amateurs habitant le canton du Jura et les districts de Courtelary, Laufon, Moutier et La Neuveville, aux artistes de langue française demeurant dans le district de Bienne, aux artistes d'origine jurassienne et aux artistes ayant vécu au moins dix ans dans le Jura. (y)

Au syndicat d'initiative des Franches-Montagnes Campagne de recrutement lancée

Avec pour but le développement harmonieux du Haut-Plateau dans le respect des intérêts des différentes couches de sa population, le Syndicat d'initiative des Franches-Montagnes et de la Courtine (SIFC) ne manque pas d'activités. Désireux d'élargir et renforcer le cercle des membres, le Syndicat d'initiative des Franches-Montagnes et de la Courtine (SIFC) vient de lancer une campagne de recrutement grâce à un «tous-ménages» distribué dans le rayon d'action du syndicat.

L'information effectuée par le syndicat rappelle que le SIFC soutient la

vie économique et culturelle des Franches-Montagnes, encourage l'artisanat et le commerce local et veille à la protection des sites en s'appliquant à faire respecter le visage de ce coin de terre. A l'heure actuelle, les communes du Haut-Plateau, les sociétés de développement, les associations professionnelles ou encore les milieux agricoles et hôteliers sont représentés et font partie de la SIFC.

Selon les responsables, la campagne d'adhésion a pour but de «renforcer et d'élargir le cercle des membres du SIFC» afin de mieux poursuivre son action en faveur de la promotion et du développement économique des Franches-Montagnes. En effet l'entrée en souveraineté de la République et Canton du Jura va encore augmenter l'importance et le rayonnement du SIFC en raison surtout de la décentralisation des activités touristiques au niveau des régions. Relevons pour preuve que les districts de Porrentruy et Delémont viennent de fonder deux syndicats d'initiative à l'image de celui des Franches-Montagnes. (lg)

mémento

Service social et Centre puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue des Perrières, bloc FCOM, 8-12, 14-17 h. 30, tél. 53 17 66. La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAIGNELÉGIER
Police cantonale: tél. 51 11 07.
Préfecture: tél. 51 11 81.
Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.
Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.
Pharmacie Fleury, tél. (039) 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
Service du feu: No 118.
Aide familiale: tél. 51 11 04.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

Les Emibois
Restaurant du Régional, ce soir et demain soir, dès 20 h. 15, lotos des tireurs P. C. et pistolets Franches-Montagnes.

Maître Blaise Oesch

avocat et notaire en L'Etude de maître Jean-Patrice Hofner à Couvet, annonce qu'il s'installera aux

Ponts-de-Martel dès le 12 novembre 1980.

Réception sur rendez-vous dans les bureaux de la Caisse Raiffeisen, Promenade 34, chaque mercredi après-midi de 13 h. 30 à 18 h.

Demandes de rendez-vous et correspondance à:

Etude J.-P. Hofner, Grand'Rue 19, 2108 Couvet, tél. 038/63 11 44-45 28-21801

Abonnez-vous à L'Impartial

MISSION CATHOLIQUE ITALIENNE

«VENTE 1980»

GRANDE SALLE NOTRE-DAME DE LA PAIX

VENDREDI 14 NOVEMBRE, dès 19 heures à minuit.
SAMEDI 15 NOVEMBRE, dès 18 h. 00 à 2 heures.
DIMANCHE 16 NOVEMBRE, dès 11 h. à 18 heures.

MENU À L'ITALIENNE LES TROIS JOURS
BAR - CHANTS - MUSIQUE - DANSE

Le Chœur de la MCI

Le groupe des jeunes et des enfants de la MCI

L'orchestre «Les Dragons»

Entrée gratuite les trois jours.

LANCIA DELTA

La Voiture de l'Année!



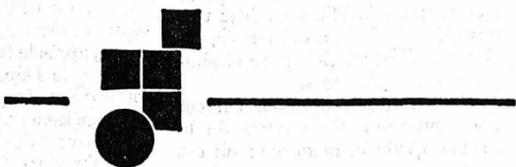
Venez l'essayer...

28192

GARAGE DES 3 ROIS SA

J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 26 81 81
Le Locle
Tél. (039) 31 24 31
Neuchâtel
Tél. (038) 25 83 01



Pour renforcer notre équipe de l'atelier de gravure de lettres, nous engageons

PERSONNE connaissant bien le travail sur PANTOGRAPHES

Le service du personnel attend votre appel pour fixer un rendez-vous. 28-12102

HUGUENIN MEDAILLEURS S.A.
2400 LE LOCLE

BELLEVUE 32 Téléphone (039) 31 57 55

SAINT-BRAIS

Lutte également pour le Conseil communal

Le délai pour le dépôt des listes pour les élections communales ayant été prolongé, deux candidats ont déposé deux listes individuelles sans dénomination de parti. Il s'agit de MM. Michel Gigon et Serge Queloz qui empêchent ainsi toute élection tacite du Conseil communal. Il y a en effet désormais huit candidats pour six mandats. Ces candidats sont: Mlle Anne-Marie Allimann, MM. Roland Girardin, Erwin Jolidon, Alexandre Edelmann, titulaires, Jean-Philippe Chenal, Martin Odiet, Michel Gigon et Serge Queloz. (y)

SOUBEY

Nouvelle conseillère

M. Gilbert Thiévent qui a été élu à la mairie, s'est désisté de son poste de conseiller communal. Il sera remplacé par Mlle Jeanine Dubail. (y)

MURIAUX

«Danseur Léger» troisième du Trio

Dimanche, sur l'hippodrome d'Yverdon, dans une épreuve de trot attelé comptant pour le Trio, «Danseur Léger», drivé par Erhard Schneider, a pris une excellente troisième place derrière «Fusil» et «Fleuron-du-Pont». (y)

• CANTON DU JURA • CANTON DU JURA •

« Première » à une séance du Parlement jurassien Présence d'un observateur de Vellerat

La monotonie s'est rapidement installée au sein du législatif jurassien qui tenait séance, hier, en la salle Saint-Georges à Delémont. Quelques « coups de gueule » et une innovation due à la présence d'un observateur de la commune de Vellerat n'ont pas suffi à tirer le Parlement d'une douce léthargie. Il est vrai que, malgré un ordre du jour marathon ne comprenant pas moins de 30 points, les sujets passionnants ne se bouscullaient pas au portillon.

A part l'accueil d'un observateur d'une commune du Jura bernois, les députés ont notamment adopté quatre arrêtés concernant des conventions avec le canton de Berne, un concernant la participation du Gouvernement à une société d'équipement de la région Ajoie et du Clos-du-Dobs envisageant l'exploitation d'une zone industrielle à Courgenay.

En outre, une motion du Mouvement d'unité populaire visant à augmenter les allocations familiales à 80 francs et à 100 francs dès le troisième enfant, a passé le cap du Parlement.

Admise par la Conférence des présidents, la présence du maire Kurt Christen de Vellerat a été saluée par le président du Parlement, M. André Cattin (pdc) de Saignelégier. La personnalité franc-montagnarde a précisé que « l'initiative de la commune de Vellerat va dans le sens de l'histoire jurassienne alors que la décision de la conférence des présidents s'inspire de l'esprit d'ouverture, d'accueil et de

fraternité de notre Constitution cantonale ».

CURIEUSES ABSTENTIONS

Par 38 voix contre 16, le Parlement jurassien a approuvé un arrêté concernant la répartition des charges des traitements du corps enseignant pour 1981. Le parti radical demandait que le régime de 1980 - une prise en charge

des deux tiers par le Gouvernement - soit maintenu en 1981.

Le problème des petites classes a - à nouveau - été évoqué par le législatif donnant d'ailleurs lieu à de curieuses abstentions. Une motion du pcsi demandait au Gouvernement de proposer une modification de la législation sur la fermeture de classes ou d'écoles, qui peut - dans certains cas - se révéler préjudiciable à la vie, voire à la survie de petites communautés.

Acceptée par l'exécutif sous forme de postulat, la motion transformée pour la circonstance par le pcsi n'a recueilli que 15 voix. S'il n'y a pas eu d'opposition, en revanche, de nombreux députés (le Parlement en compte 60) se sont abstenus... curieusement.

En fin de journée, le Parlement jurassien a adopté les rapports de gestion du Tribunal cantonal, de la Caisse de pensions et de l'Etablissement d'assurance immobilière pour l'année 1979.

Laurent GUYOT

• PAYS NEUCHÂTELOIS •

Promotion de l'économie neuchâteloise: un « arsenal » de moyens Conjugaison efficace des efforts publics et privés

► Suite de la page 9

Les implantations ou les extensions se sont faites dans toutes les parties du canton, à l'exception du Val-de-Ruz, mais principalement dans le Haut et le Val-de-Travers. Les deux-tiers des projets émanent d'entreprises neuchâteloises et le solde est représenté par des implantations nouvelles. Les contrats signés jusqu'à maintenant ont permis la création ou le maintien de 200 emplois. Le Fonds de promotion a surtout été mis à contribution par des petites et moyennes entreprises. Les dossiers actuellement en discussion montrent que, dans un proche avenir, de plus grandes entreprises du canton et de l'extérieur auront recours à lui. Les projets qui sont actuellement dans une phase exploratoire ou de négociations assez avancée, et qui pourraient se réaliser dès 1981 et dans les années qui suivent, mettront à contribution le fonds d'une telle manière qu'une alimentation financière supplémentaire lui sera indispensable.

LA FONDATION TISSOT

A ceci, il faut évidemment ajouter les excellents résultats obtenus par M. Karl Döbler, comme on peut le lire par ailleurs, dont le mandat répond aux espoirs qu'y plaçait le canton. Enfin, dans ce tir tous azimuts, les traçantes qu'enverra la Fondation Tissot méritaient d'être associées à ce bilan intermédiaire et ce récapitulatif des perspectives.

Créée à la mémoire de son père, M. Edouard-Louis Tissot, et de sa tante, Mlle Marie Tissot, par M. Luc Tissot, la Fondation orientera son activité sur la

Chômage: légère hausse

L'Office cantonal du travail communique que la situation du marché du travail et l'état du chômage à fin octobre 1980 se présentaient comme suit: demandes d'emploi 223 (193); places vacantes 37 (45); placements 42 (45); chômeurs complets 206 (182); chômeurs partiels 296 (201).

Les chiffres entre parenthèses indiquent la situation du mois précédent.

L'année dernière, à pareille époque, on dénombrait 402 chômeurs complets et 1143 chômeurs partiels.

modernisation des entreprises. Elle a reçu le soutien du ministre Gérard Bauer, ancien président de la Fédération horlogère suisse, et de Me Pierre Matile, premier secrétaire du Département de l'industrie: « On a pu constater l'intérêt que représente pour de nouvelles industries de technologie élevée et de grande fiabilité, le savoir-faire accumulé par les habitants de la région horlogère, explique M. Luc Tissot. D'une part, les contacts établis au cours de ces dernières années avec des personnalités du monde entier appartenant aux milieux de l'industrie, de la recherche et de la finance, montrent qu'il vaut la peine de systématiser ces relations dans le but idéal de moderniser notre industrie; et d'autre part, le progrès industriel exige actuellement de prendre des risques élevés lors de la création de nouvelles entreprises. Afin de soutenir ce dynamisme indus-

triel indispensable, la Fondation se propose de mettre à disposition ses conseils, ses relations et sa documentation ».

Pratiquement, la Fondation se propose d'atteindre son but en organisant des séminaires, colloques, conférences, dans des domaines de pointe, en collaboration avec des instituts universitaires et industriels, ainsi qu'en constituant une documentation utile à l'économie. Au printemps 1981, un séminaire sera déjà consacré au domaine bio-médical.

Membre de la Commission cantonale consultative pour les questions économiques, président de la sous-commission conjoncturelle qui a été à l'origine du rapport Ostorero et de l'engagement de M. Karl Döbler, M. Luc Tissot donne ainsi une base institutionnelle aux efforts qu'il avait déjà entrepris à titre personnel en faveur du développement économique cantonal. JAL

mémento

Neuchâtel

Jazzland: Ernie Wilkins.
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 h., Kreis, rue du Seyon. Ensuite tél. 25 10 17.

SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.

La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, La vie de Briand; 17 h. 45, Un carnet de bal; 22 h. 30, Faut trouver le joint.

Arcades: 20 h. 30, Shining.

Bio: 18 h. 15, 20 h. 45, Le dernier métro.

Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, La banquière.

Rex: 18 h. 15, 20 h. 45, Cruising.

Studio: 21 h., Le collège en folie.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Piervioanni, Fontainemelon, tél. 53 22 56; non-réponse, tél. 53 22 87.

Main-Tendue: tél. 143.

Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.

Aide familiale: tél. 53 10 03.

Ambulance: tél. 53 21 33.

Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.

Protoc. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h., Mad Max. Fleurier, Salle du Stand: expos. Maurice Gosteli, 14-18 h., 19 h. 30-22 h.

Fleurier, Centre de rencontre: 14-22 h.

La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.

Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.

SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.

Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.

Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48.

Police cantonale: tél. 61 14 23.

Police (cas urgents): tél. 117.

Police du feu: tél. 118.

Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.

Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Elle est heureuse, l'épreuve est terminée. Du triste mal elle ne souffrira plus. Et désormais sa destinée, c'est de régner avec Jésus.

Madame René Studer-Hadorn et famille, à Onnens;

Madame Albert Tièche-Hadorn et famille, à Tavannes;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Marguerite HADORN

leur bien chère et regrettée sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 79e année, après une longue maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 12 novembre 1980.

L'incinération aura lieu samedi 15 novembre.

Culte au crématoire à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Rémy Aubry Charles-Naine 1.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 28417

Jésus dit: Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra quand même il serait mort, et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais.

Jean XI, v. 25-26.

Repose en paix cher époux.

Madame Martha Wasser-Kernen:

Monsieur et Madame Jean Wüthrich-Allenbach, Les Joux-Derrière:

Monsieur François Wüthrich,

Monsieur Jean-Claude Wüthrich;

Madame Jeanne Wasser, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Madame Bertha Wasser, ses enfants et petits-enfants;

Les descendants de feu Edouard Calame-Wasser;

Les descendants de feu Alfred Wasser;

Les descendants de feu Fritz Wasser;

Monsieur et Madame Edouard Kernen, leurs enfants et petits-enfants;

Les descendants de feu Adolphe Kernen;

Les descendants de feu Alfred Kernen;

Les descendants de feu Fritz Boss-Kernen,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Auguste WASSER

leur cher et regretté époux, papa, beau-père, grand-papa, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui mercredi, dans sa 86e année, après une longue et pénible maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 12 novembre 1980.

L'incinération aura lieu lundi 17 novembre.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: LES JOUX-DERRIÈRE 45.

Veillez penser au Fonds de rénovation du Temple des Planchettes, ccp 23 - 20070 ou Permanence des jeunes, ccp 23 - 6638.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 38378

Repose en paix.

Monsieur et Madame Robert Ritter;

Madame et Monsieur Paul Racine et leurs enfants, Les Brenets;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Adolphe Ritter,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Oswald RITTER

enlevé à leur tendre affection mardi, dans sa 91e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 11 novembre 1980.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: M. et Mme Robert Ritter

199, rue Numa-Droz.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 28197

Repose en paix.

La famille, les parents, amis et connaissances de

Madame Baptiste FROMAGET née Ruth CUGNET

sont informés de son décès, survenu à Morges le 7 novembre 1980.

L'incinération a eu lieu à Lausanne le mardi 11 novembre 1980.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 28402

Profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'amitié reçues lors de son deuil, la famille de

Madame Willy PERRET-HEHLEN

exprime sa gratitude et ses remerciements à toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Les présences, les messages, les envois de fleurs ou les dons lui ont été un précieux réconfort.

LA SAGNE, novembre 1980. 28074

LES BOIS

La famille de

Monsieur Henri JOLY

remercie de tout cœur les personnes qui lui ont témoigné de l'amitié et de la sympathie.

Sentir la présence de tant d'amis, recevoir tant d'émouvants messages, de dons, de fleurs l'ont aidée à supporter sa douloureuse épreuve.

Elle leur en est profondément reconnaissante. 28347

LE SYNDICAT D'ÉLEVAGE
PIE NOIRE
LA CHAUX-DE-FONDS

a le pénible devoir de faire part
du décès de

Monsieur
Auguste WASSER

membre d'honneur

Il gardera de lui le meilleur souvenir. 28400

TURTSCHY FLEURS
Gerbes et couronnes

Av. L.-Robert 59, tél. 039/22.40.61

1147

Au Pays basque espagnol Attentats

Deux gardes civils ont été grièvement blessés hier par un commando d'au moins quatre hommes alors qu'ils effectuaient une patrouille dans la zone portuaire de Saint-Sebastien.

Dans la petite ville proche d'Atoun, un camionneur basque avait été abattu mercredi soir par deux hommes masqués alors qu'il sortait de son garage.

Dans les deux attentats, la police a retrouvé sur place des douilles d'un type de munitions généralement utilisées par les commandos de l'Organisation séparatiste basque ETA. (ap)

A la frontière italo-suisse

Gros vol de montres japonaises

Un vol sensationnel a été perpétré dans la nuit de mercredi à hier à la douane commerciale de Brogeda (Chiasso). Un camion transportant un important chargement de montres japonaises (38.000 pièces emballées dans 44 cartons d'un poids total de 1760 kilos, pour une valeur commerciale globale de 760.000 francs) a été complètement vidé.

Le chauffeur du camion est arrivé trop tard dans l'après-midi à la frontière italienne (elle ferme à 18 heures) et par peur d'éventuels vols, avait décidé de s'arrêter en Suisse. Il avait ainsi parké son véhicule dans le parking de la douane commerciale de Brogeda, où transitent toutes les marchandises.

Sa surprise a été grande hier matin quand après une bonne nuit de sommeil, il a retrouvé son

Généralisation de l'informatique Cinq millions d'emplois menacés en Europe

Les ventes mondiales d'appareils de traitement des textes, composés d'un clavier, d'un micro-processeur et d'une mémoire électronique, devraient passer de 944 millions en 1977 à plus de 2,5 milliards de dollars en 1982. Par ailleurs, les ventes mondiales de petits ordinateurs, permettant d'automatiser une «infinie variété» de tâches administratives, sont passées de 2,6 milliards en 1977 à 4,8 milliards de dollars en 1979, soit un taux de croissance annuelle de 35 %.

Ces estimations figurent dans une étude publiée hier à Genève par le Bureau international du travail (BIT) qui attribue la progression étonnante des ventes de petits ordinateurs à la diminution spectaculaire des prix, à la

puissance accrue des appareils et à la normalisation des programmes d'ordinateurs.

Après une première étude générale publiée il y a une semaine, annonçant des transformations fondamentales, mais non pas d'«apocalypse» dans l'emploi à la suite de la percée de la microélectronique, cette nouvelle étude du BIT se concentre sur un aspect particulier de cette évolution: le travail de bureau à l'heure de l'informatique. Elle cite en particulier la Fédération internationale des employés et des techniciens (FIET) qui prévoit que cinq millions d'emplois pourraient disparaître en dix ans en Europe occidentale en raison de l'accroissement de la productivité dû à la généralisation de l'informatique.

NÉCESSITÉ DE S'ADAPTER

Ce sont les travaux de secrétariat, de dactylographie et de sténographie

— où les femmes prédominent — qui seront le plus sévèrement touchés. Mais il faut aussi savoir — indique le BIT — que d'après des prévisions récentes, la fabrication de nouveaux produits électroniques — montres, calculatrices, jeux divers — pourrait permettre la création de près d'un million de nouveaux emplois entre 1977 et 1987 aux Etats-Unis et en Europe occidentale.

Les tâches de programmation utilisent également un fort coefficient de main-d'œuvre et elles seront à l'origine de milliers d'emplois dans les années 80. Pour ce qui est du long terme, l'étude du BIT souligne en particulier l'importance vitale que revêt une mise en marche rapide du processus d'adaptation.

Les syndicats reconnaissent en général que certains avantages peuvent être retirés de l'évolution technique, constate le BIT, mais ils estiment que les travailleurs doivent être admis à participer aux décisions qui touchent leurs emplois, qu'ils doivent être protégés contre la déshumanisation de leur travail et que les gouvernements doivent adopter des politiques expansionnistes destinées à créer de nouveaux emplois. (ats)

Seiko primé mais...

Genève reste Genève

Suite de la première page

Et ce serait faire injure au sens diplomatique et commercial des fils du Soleil Levant que de supposer seule-

ment que partout ils auraient fait choux blanc.

Nous avons comparé, cherché d'où venaient certains dessins et de magnifiques pièces exécutées de mains de maîtres.

Même à Genève où l'orgueil est placé très haut, pour tout dire à la même hauteur que l'inimitable maîtrise des héritiers des cabinetiers, les porte-monnaie et tiroirs-caisses se trouvent au ras du sol, comme ailleurs... Et dans le fond, c'est heureux car le jour où l'on dessinera ainsi à Singapour, polira avec autant de délicatesse à Taiwan, sertira à Hong Kong avec le même soin sur ordre des Japonais, il y aura vraiment de quoi se faire du souci.

Qui crée, burine, polit, sertit, en un mot comme en cent habille les belles étrangères? Il est bien évident que nous allons respecter les anonymats... Sans oublier que nos meilleurs horlogers n'ont jamais signé les magnifiques pièces compliquées vêtues d'ors d'un poids si raffiné qu'elles en obtenaient, sous des appellations célèbres et à l'époque très parisiennes, des prix prestigieux aux expositions nationales, internationales et universelles les plus courues.

Un fait demeure: la Cité de Calvin reste la capitale mondiale incontestée de l'horlogerie de haut prestige et tant par respect que par discrétion nous nous demanderons jusqu'à quel point, en honorant de son prix la très belle création de Seiko, Genève ne s'est pas décernée la palme à elle-même!

Congrès de l'Internationale socialiste

Un pathétique appel de l'ex-chancelier W. Brandt

M. Willy Brandt, président de l'Internationale socialiste (IS) et ancien chancelier ouest-allemand, a lancé hier à Madrid un appel à «ceux qui ont des responsabilités politiques» pour que la CSCE ne se solde pas par un échec.

Prenant la parole devant le congrès de l'IS, M. Brandt a insisté sur la nécessité de renforcer le dialogue et la coopération entre les nations pour ne pas tomber, a-t-il dit, dans «l'abîme» qu'elles côtoient depuis quelque temps. Dans son discours sur «L'IS dans les années 80», M. Brandt a souligné qu'il fallait multiplier les structures de discussion comme la CSCE pour «répondre aux défis menaçant l'humanité et tenter de maîtriser les risques».

L'ancien chancelier allemand a demandé aux hommes politiques d'essayer de «renverser le cours des événements». Pour M. Brandt, qui s'est déclaré hostile au maintien de «deux blocs inamovibles en confrontation permanente», il faut multiplier les oc-

casions de dialogue tout en faisant preuve de fermeté.

M. Brandt a estimé que l'IS et l'Europe ont leur rôle à jouer, mais il est hostile à l'idée de transformer l'IS en un «super parti». «Chacune des formations membres est totalement indé-

pendante pour fixer sa ligne politique» a-t-il précisé. Rappelant qu'il n'était pas partisan du neutralisme et restait favorable à des relations étroites avec les Etats-Unis, M. Brandt a cependant précisé que l'IS apporterait toujours son soutien à ses membres qui, en Amérique latine, luttent pour leur liberté et la démocratie.

Après avoir rappelé qu'il demeurait partisan de la non-intervention entre Etats, M. Brandt a félicité les ouvriers polonais pour leur «attitude cohérente et modérée, qui a permis d'éviter la catastrophe».

Auparavant, le secrétaire général du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), M. Felipe Gonzalez, avait ouvert les travaux du 15e Congrès de l'IS en lançant un appel contre le terrorisme en général, qui représente un danger pour la «crédibilité démocratique».

RÉÉLU

M. Willy Brandt, a été réélu président de l'IS à la fin de la matinée.

M. Bernt Carlsson (Suède) a été réélu secrétaire général. (afp)

En bref • En bref • En bref

● LONDRES. — Miss Allemagne de l'Ouest, la blonde Gabriella Brum, a été élue hier Miss Monde 1980 au Royal Albert Hall de Londres.

● MOSCOU. — La récolte céréalière de cette année en URSS ne paraît guère meilleure que celle de 1979, qui avait été de 179 millions de tonnes. La nouvelle en a été donnée devant le Soviet suprême.

● PORTSMOUTH. — Un Libyen devait être inculpé aujourd'hui pour tentative de meurtre sur deux enfants libyens — le fils et la fille d'un homme d'affaires libyen vivant à Londres — à l'aide de cachouettes empoisonnées.

● PARIS. — L'opération «Escargot» déclenchée par les routiers a provoqué à nouveau des embouteillages hier à Paris et en province et de nouvelles perturbations sont prévues pour aujourd'hui.

● NEW YORK. — Le bureau du coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe (en anglais Undero), sis à Genève, qui a essentiellement pour rôle de coordonner les activités de secours des Nations Unies avec des organisations intergouvernementales ou du type CICR, a fait l'objet de très vives critiques à l'extérieur mais aussi au sein même de l'organisation internationale.

● COPENHAGUE. — Seize membres d'une bande qui avait des plans de coup d'Etat au Danemark en renversant la royauté, le Parlement et le gouvernement danois sont actuellement en prison.

Prévisions météorologiques

Stratus en plaine. Au-dessus et dans les autres régions, en principe ensoleillé.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30: 429,01.

Niveau du Doubs (lac des Brenets)

Mercredi à 17 h.: 750,04.

Hier jeudi à 17 h.: 750,03.

● BUENOS AIRES. — Le jeune «pirate de l'air», qui avait détourné un avion uruguayen, s'est rendu hier à la police de l'air argentine, après n'avoir pas réussi à obtenir, en une vingtaine d'heures de tractations, un sauf-conduit pour Cuba ou l'Algérie.

● KATMANDOU. — Une expédition suisse composée de huit membres a conquis le mont népalais Tilicho (7132 mètres), en deux groupes les 30 et 31 octobre sans bouteilles d'oxygène.

● BEYROUTH. — Le Koweït a tenu l'Irak pour responsable d'une attaque à la roquette contre son poste frontalier d'El Abdali, non loin de la route internationale qui relie le Koweït et l'Irak, et a élevé une protestation officielle auprès de Téhéran.

La Pologne demande...

Suite de la première page

Un deuxième groupe, composé principalement des responsables du Trésor et du ministère de l'Agriculture, préférerait laisser d'abord le régime Kania faire la preuve qu'il peut convaincre les travailleurs de travailler encore plus tout en acceptant l'austérité.

Si M. Kania réussit, disent ces hauts responsables, les Etats-Unis et leurs alliés pourraient alors envoyer à Varsovie une équipe d'experts indépendants pour améliorer les structures économiques de façon que les banques et les gouvernements occidentaux soient mieux disposés à réviser le plan d'amortissement de la dette polonaise (21 milliards de dollars).

Le «Globe» ajoute que l'Administration Carter presse ses alliés européens de faire savoir à Moscou qu'une intervention militaire en Pologne serait grave et, comme l'a dit mercredi le ministre français des Affaires étrangères M. Jean François-Poncet devant l'Assemblée nationale, que ses «conséquences pour l'avenir des relations internationales en Europe et dans le monde seraient dramatiques». (ap)

A la centrale nucléaire de Three Mile Island On commence à décontaminer

La première phase de décontamination de la centrale nucléaire de Three Mile Island a débuté hier avec la visite dans la partie centrale du bâtiment, celle qui entoure le réacteur, d'une première équipe de techniciens chargés d'installer divers appareils, de mesurer le niveau de radiation et de prendre des images sur bande vidéo.

Avant l'intervention des trois techniciens, vêtus des pieds à la tête de combinaisons isolantes, on avait commencé à évacuer les gaz radioactifs de la centrale. Selon les responsables, les trois équipes de techniciens qui doivent se succéder dans la centrale n'ont été chargées que des secteurs considérés comme relativement sûrs. Ils éviteront ainsi le sous-sol de

la centrale, inondé depuis l'accident de l'année dernière sous 2,6 millions de litres d'eau hautement radioactive.

Au total, les opérations de nettoyage et de décontamination devraient durer sept ans et coûter un milliard de dollars (1,76 milliard de fr.). Le cœur du réacteur, endommagé dans l'accident, ne devrait pas être démonté avant cinq ans. (ap)

Au cours d'une tentative d'infiltration en Israël

Deux feddayin abattus

Les Israéliens ont abattu deux feddayin hier matin alors qu'ils tentaient de passer du Liban en Israël, annon-

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

Dangereuses généralisations

Les citoyens et les citoyennes suisses ont la réputation d'être honnêtes.

Cette renommée est-elle encore vraie aujourd'hui? Dans les grandes villes, notamment, et dans les lieux touristiques n'est-elle pas de plus en plus usurpée?

Et souvent l'honnêteté qui est restée profondément ancrée dans la petite bourgeoisie, le petit peuple et certains milieux religieux ou aristocratiques ne sert-elle pas d'alibi à toute une bande d'aigrefins pour mener, sous le couvert de la vertu helvétique, toute une série d'opérations allant de l'abus de confiance à l'escroquerie, du larcin au vol et au banditisme?

La question mérite d'être discutée...

En revanche, les Italiens et les gens du Sud, en général, portent une étiquette de manque de probité solidement attachée à leur cou.

Ce qualificatif désobligeant correspond-il davantage à l'opinion flatteuse dont jouissent les Helvètes?

Pour notre part, dans la campagne italienne, en Toscane, dans le Val d'Aoste, dans le Trentin, nous avons souvent été frappés, au contraire, par une honnêteté, une confiance qui n'existent plus dans notre pays. Alors qu'on ne vous connaît pas, par exemple, on vous fait crédit à l'épicerie, au bistrot. Alors que si l'on ne payait pas, les créanciers, qui ne sont pas riches, sentiraient la perte de façon désagréable.

Quant à la malhonnêteté, si nous l'avons rencontrée de multiples fois à Gènes, à Milan, à Rome ou à Naples, nous l'avons aperçue, tout aussi souvent, à Genève, à Zurich ou à Berne. En fait, n'est-elle pas consubstantielle à l'atmosphère des grandes villes?

Quoi qu'il en soit, nous pensons utile de reproduire ces quelques lignes d'un Italien, publiées dans la rubrique des lecteurs d'un hebdomadaire péninsulaire et qui nous semblent riches d'une authentique philosophie.

«Souvent», écrit ce Transalpin, «nous Italiens nous dénichons comme malhonnêtes, et c'est là un «autolésionisme» stupide, parce que des gens malhonnêtes, il y en a partout. Dans la Suisse très honnête, il peut arriver aussi (comme cela m'est advenu) de se voir rendre un faux reste de monnaie (3 francs en moins) et de protester inutilement, parce qu'on a réclamé à propos de l'erreur après avoir fait trois ou quatre pas loin de la caisse, mais sans sortir de l'enceinte. Tout au contraire, en Italie (à Milan), il m'est arrivé de faire une réclamation du même genre après être sorti d'un magasin de tabac, et l'on m'a cru et j'ai eu mon petit remboursement (500 lire). En ceci, je ne veux pas dire qu'en Suisse il n'y ait que des voleurs et que, en Italie, tout le monde soit honnête; je veux seulement dire qu'il faudrait en finir avec ces accusations généralisées et abstraites, qui finissent par provoquer la résignation à la malhonnêteté quand elle existe, et l'indifférence à l'honnêteté, qui existe partout elle aussi.»

Willy BRANDT

Corruption à Sotchi

La «Gazette littéraire» de Moscou, a révélé mercredi que le maire de Sotchi, une des stations balnéaires de la mer Noire les plus connues, avait été condamné à 13 ans de prison et à la confiscation de ses biens pour corruption.

Le maire, Viatcheslav Voronkov, était entré en fonction il y a neuf ans, relate le journal. A la fin de son mandat, dit-il, il disposait de compartiments secrets, à son domicile, pour enfermer l'argent et les bijoux qu'il avait reçus comme pots-de-vin, un luxueux jet d'eau intérieur et une voiture étrangère «achetée secrètement».

Outre l'argent et les bijoux, il recevait aussi des denrées alimentaires de luxe et des boissons alcoolisées.

En échange de pots-de-vin, il allouait, notamment, des appartements et des autorisations d'achat d'automobiles.

La «Gazette littéraire» ne précise ni quand, ni comment le scandale a été découvert. Il semble, toutefois, que l'affaire ait éclaté après 1976. (ap)

cent les autorités militaires. L'un d'eux a été tué sur place, l'autre, grièvement blessé, est mort peu après.

Les feddayin ont été interceptés par une patrouille israélienne, près du kibboutz de Misgav Am, où trois Israéliens ont été tués lors d'une prise d'otages en avril.

Selon un porte-parole, les Israéliens n'ont pas subi de pertes et les feddayin, «qui étaient venus perpétrer un acte terroriste», étaient en possession d'armes et de bombes.

«Nous avons entendu les coups de feu, mais maintenant tout est rentré dans l'ordre», a déclaré un habitant de Misgav Am.

Par ailleurs, à Gaza, un tribunal militaire a condamné deux Palestiniens à 20 ans de prison, pour un attentat à la bombe commis l'année dernière contre une banque israélienne. (ap)